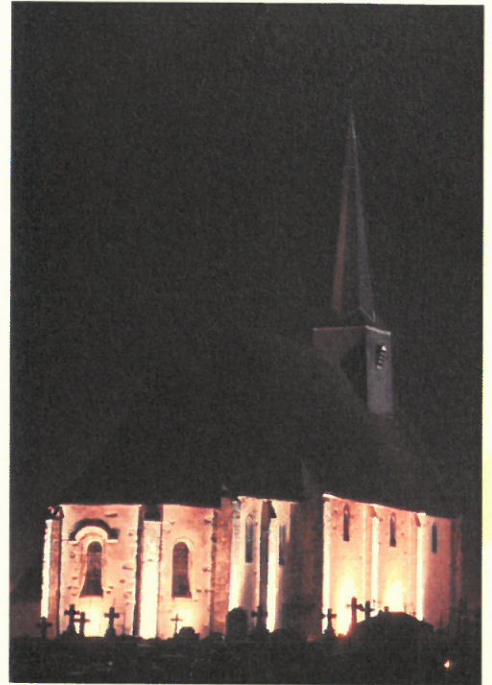
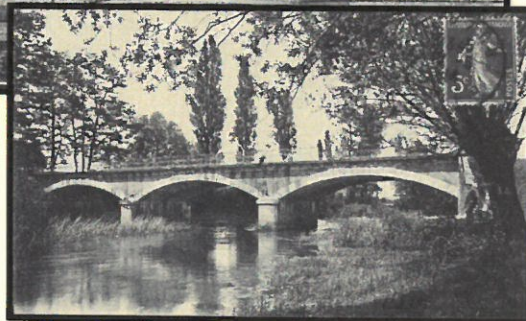
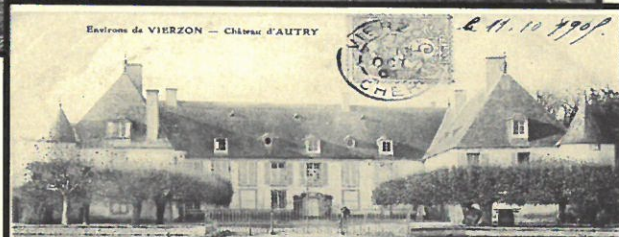
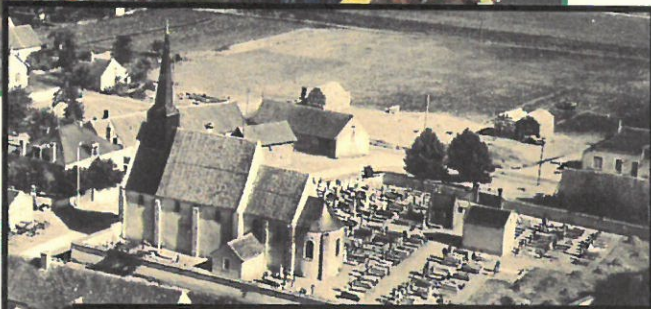
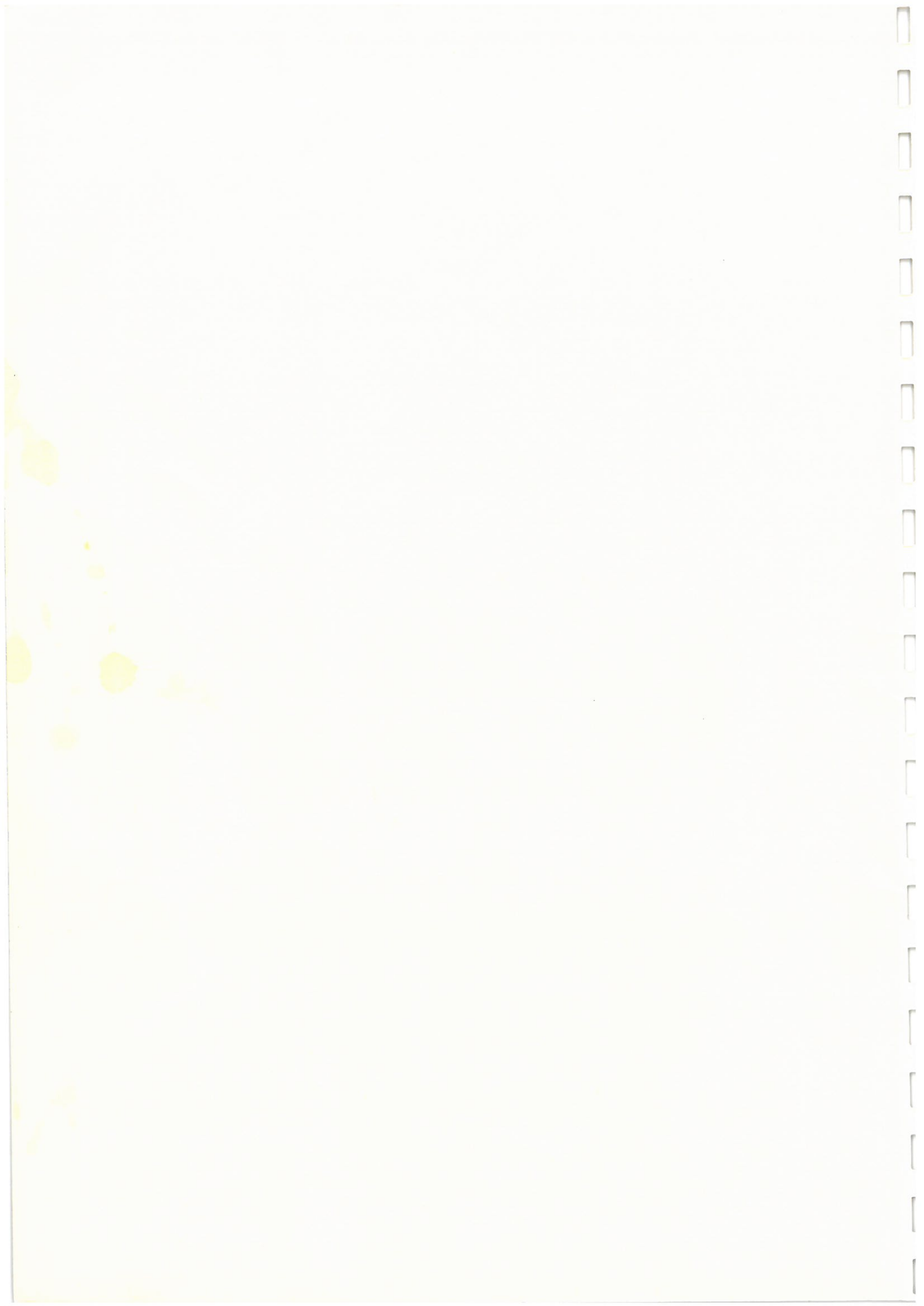


Histoire de Méreau



FEVRIER
2008







PREFACE

Michèle CUNEO-LAFON
Christiane TARTARET-DUREAU
André CHEVALIER

Ces trois « *marologiens* » d'origine ont eu beaucoup de plaisir à rédiger cette « *Histoire de Méreau* » dans le but qu'en ce début de troisième millénaire les générations futures puissent en prendre connaissance et remémorer aux anciennes des souvenirs d'autrefois.

Grâce aux récits des historiens locaux, ils ont pu vous relater des faits anciens et historiques que Méreau a connus durant plusieurs siècles. Des recherches en bibliothèque ont été nécessaires, la consultation des archives municipales et l'outil indispensable actuel « Internet » ont permis d'élaborer le contenu.

Ils ont fait appel également à leur mémoire pour les faits locaux, familiaux, festifs, économiques, une iconographie importante illustre ces articles.

Les châtelainies de Méreau montrent l'intérêt que portaient les nobles à venir s'établir dans cette commune leur offrant de nombreuses terres cultivables, bois et forêts pour la chasse. La proximité de Bourges sous le règne de Charles VII surnommé « le petit Roi de Bourges » a sans aucun doute contribué également à leur installation.

Au début du XXème siècle Méreau comptait un bon nombre de petits artisans, commerçants, fabriques, ateliers, et ce, jusque dans la moitié du XXème siècle.

Ils ne se veulent ni nostalgiques ni passésistes car ils apprécient le renouveau de la Commune de Méreau qui a su se développer grâce à son Plan Local d'Urbanisation (PLU) qui lui permet d'aller de l'avant avec l'implantation de la Zone d'Activités de la Garenne que beaucoup nous envient ; un groupe scolaire qui accueille environ cent quatre-vingt dix enfants qui grandiront à Méreau, et qui peut-être un jour, s'intéresseront à son passé ?

C'est très modestement qu'ils espèrent vous faire partager leur passion en lisant ces récits parfois épiques et inattendus que notre commune a générés.

Ils aiment leur commune et souhaitent que les nouveaux venus partagent avec eux cette fierté d'appartenir à une localité au passé honorable et au futur très prometteur.

Ils espèrent que vous prendrez beaucoup de plaisir à les lire et vous en remercient par avance.



SOMMAIRE

Méreau

Les origines.....	4
La paroisse.....	4
Légende de Saint-Patrocle.....	4
L'église de Méreau dédiée à Saint-Martin.....	5
Généralités sur Saint-Martin.....	5
Statue équestre de Saint-Martin.....	6
Revenu de la cure au XVIIème siècle.....	6
L'église au lendemain de la Révolution.....	7
Le Baptême de Cloches en 1921.....	8
Rénovation contemporaine de l'église (1992).....	9
Vitraux de l'église – le blason de Méreau et son contenu.....	10-11
Diverses cartes de la commune de Méreau	12-13-14-15

L'église et son environnement immédiat

Les cimetières de Méreau	16
L'Abbé Daudet, ancien curé de Méreau.....	17
Méreau « A ses morts des deux guerres ».....	18-19
L'Arbre de la Liberté et celui du bicentenaire de la Révolution	20-21
L'ancien et le nouveau presbytère reconstruit en 1886.....	22

Le Château d'Autry

Historique et situation.....	23
Les châteaux issus des successions, Autry et Madrolle.....	24
Dessin à la plume du Château d'Autry.....	25

Le Château de Chevilly

Historique et situation.....	26
Les châteaux et maisons bourgeoises issus des successions, Guérigny et Paleau..	27-28
Limite de la dimerie de Guillaume de Rully.....	29
Plan de la terre de Chevilly - Dessin à la plume du Château de Chevilly.....	30-31

Le Château des Murs

Historique et système défensif	32-33
Une dépendance proche, le Petit Château (1 ^{ère} école publique).....	34
Système défensif orienté ver le chemin du Haut Berri.....	35
Système défensif « allée des Berthomières » « La Trapaterie ».....	36-37
L'ex « Chicane » - Le dernier duel à l'arme blanche dans la région.....	38-39
Dessin à la plume du Château des Murs.....	40

Divers faits historiques à Méreau

La chute de l'avion au lieu-dit « Moscou » le 15 août 1944.....	41-42-43-44-45
Cahiers de doléances de Méreau en 1789.....	46-47-48
La maison école de Méreau, première école publique.....	49-50
Les maires depuis 1793.....	51
La mairie et le groupe scolaire.....	52
Libération des droits de servitude des habitants de Linerolles et Lenay.....	53
Léproserie ou maladrerie à Méreau.....	54
Le trésor de Méreau.....	55-56
Superstitions et vieilles croyances à Méreau.....	57
Le garde champêtre dans nos campagnes – Les gardes vignes – Le tambour- afficheur..	58-59

Vie Artisanale Commerciale et Festive à Méreau

Une fête qui perdure depuis 110 ans : La Saint-Vincent.....	60-61-62
<u>Une fête qui perdure depuis 110 ans : La Saint-Vincent</u>	63-64
<u>Fêtes et divertissements aujourd'hui disparus</u>	65-66

Histoire de Méreau

Editeur : Fédération des Aînés Ruraux du Cher
Club « Joie de Vivre » de Méreau 18120
Président : Monsieur Marcel TIXIER

Recherche, compilation et rédaction

Bénévoles : Madame Michèle Cunéo-Lafon
Madame Christiane Tartaret-Dureau
Monsieur André Chevalier

tous les trois « marologiens » depuis plusieurs générations.

Impression :

Avec l'aimable participation du Conseil Général et de la Communauté de Communes des Vals de Cher et Arnon.



Le mot du Président du Club « Joie de Vivre » de Méreau

Monsieur Marcel TIXIER

Lorsqu'André CHEVALIER m'a informé de son intention de mettre en place un groupe de réflexion sur le passé de notre commune, j'en fus très heureux.

Arrivé depuis quelques années seulement dans la région, j'ai pu remarquer que Méreau devait avoir une histoire très intéressante et qu'il fallait la retracer.

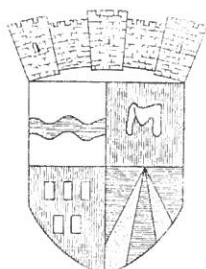
J'ai été aussi très surpris par le nombre de lieux-dits qui couvraient la commune. Je l'encourageai donc courant février 2007 à mettre sur pied un groupe de réflexion au sein du club et à faire les démarches qui lui permettraient d'avancer dans ce projet. Sachant qu'il avait déjà dans ses cartons bon nombre de documents pêchés çà et là, je ne me souciai pas du travail à accomplir et du sérieux avec lequel il le ferait. Il a su s'entourer de deux personnes de valeur nées à Méreau qui lui ont apporté leur savoir mais aussi le vécu de leurs aïeux.

Le Club Joie de Vivre de Méreau a apporté son soutien à ce projet qui a demandé à ce groupe de travail de la persévérance et de la rigueur.

Merci à vous.



Méreau



Canton de Lury/Arnon
Arrondissement de Vierzon
Superficie : 1865 hectares
Cours d'eau : l'Arnon
Population en 2007 : 2234 habitants
Habitants : les marologiens

Origine du nom des habitants de Méreau et évolution du nom de la commune.
Origine du nom gaulois : maro « grand » et logium « espace, grand champ ».

**PARROCHIA, MEREENSIS 600, MEREHO, 1368, MERE0, 1400,
MEREAU, 1789**

Les origines

Le site de Méreau est occupé dès l'époque Romaine. De 843 à 913, la région subit des invasions de Vikings remontant l'Arnon en jalonnant les rives de mottes comme en témoignent les lieux-dits, Moray-Mouret, Tertre-Morte, la motte d'Assy, la motte d'Autry, et la motte d'Essy. Les chefs francs conquièrent ces tertres et y établissent des châteaux. Pour se défendre des troupes anglaises ravageant la contrée entre Issoudun et Vierzon, ils renforcent leurs châtelets par des enceintes et des fossés.

Les seigneurs prêtent « hommage » aux rois et partent avec eux en croisades. Les châtelainies sont données en priorité aux officiers et serviteurs du duc Jean de Berry, comme Jean du Champ du Tremblay, Jean d'Aulnay (Alnay) ou Robert d'Etampes (Autry). Au XVI^{ème} siècle, ces propriétaires sont ruinés par les luttes entre catholiques, Les Herpin des Murs, les Couraud de Chevilly, les Sathenat d'Aulnay et les protestants, les Thienge de la Beuvrière, (St-Hilaire-de-Court) les de La Châtre de Maison Fort (St-Georges-sur-la-Prée).

Source : Editions FLOHIC, Le patrimoine des communes du Cher. Texte de Jacques Lelièvre

La Paroisse

Dans les communes où il n'y a qu'une seule église, le territoire s'identifie à la paroisse. Le territoire de Méreau, sur lequel on comptait en 1878 huit cent quatre-vingt dix habitants a toujours été fort peuplé, grâce sans doute à la fertilité de son sol et à sa proximité de Vierzon. Il s'étendait jusqu'aux portes de cette ville, comprenant dans ses limites le Château de la Noue et même la Grande-Genette. La rivière de l'Arnon le baigne du midi au nord.

L'église et la légende de Saint-Patrocle

Saint-Patrocle naquit dans le Berry au commencement du VI^{ème} siècle ; entraîné par sa vocation, il entra dans les ordres et se livrait tellement aux jeûnes, aux prières et à la vie contemplative qu'il ne se rendait même pas à la table canonique des clercs de Saint-Etienne de Bourges dont-il faisait partie ; l'archidiacre, irrité de cette conduite comme d'une sorte de blâme, lui dit un jour : « Ou tu viens manger avec tes frères ou sépare-toi de nous ».

Patrocle partit, alla jusqu'au bourg nommé *Mereensis* près duquel il bâtit un oratoire qu'il sanctifia en y déposant des reliques de Saint-Martin, puis il se mit à donner des leçons de lecture aux enfants du voisinage ; les malades accouraient vers lui et il les guérissait ; les possédés, en invoquant son nom, étaient soulagés.

Extrait : Chroniques de la Châtellenie de Lury – J.B.E. TAUSSERAT - 1878

L'église de Méreau dédiée à Saint-Martin

L'église de Méreau dédiée à Saint-Martin est du XI^{ème} ou XII^{ème} siècle, sa façade nue est percée d'une porte et d'une petite fenêtre plein cintre ; les longs pans extérieurs contreboutés par des contreforts sont ornés de petites fenêtres plein cintre qui se reproduisaient dans le chœur et le sanctuaire mais qui ont été agrandies au détriment de l'unité de l'édifice ; la voûte est en bois et les tirants en sont travaillés avec soin. Un modeste clocher couvert d'ardoises était placé sur le chœur, des restes de la charpente de ce premier clocher subsistent. C'est Herpin qui fit construire le nouveau clocher. On remarque les armes de la Famille Herpin (Château des Murs) grossièrement sculptées sur l'une des pièces de charpente placée à l'intérieur pour soutenir le clocher qui domine la toiture.

Patronage : l'abbaye de Plaimpied.

« Nous sommes encore ici en présence d'une église toute simple, formée d'une nef et d'un chœur recouverts de charpente et terminés par une petite abside en hémicycle. Le clocher, d'ardoises, est placé sur le chœur. Mais aucune remarque archéologique n'est permise. (Bibliographie – Buhot de Kersers, Hist. et stat. monum. du Cher, p.336 volume V)

Généralités sur Saint-Martin

Pourquoi ce saint eut-il une aussi grande popularité ?

(Né en Pannonie, province d'Europe centrale en 316, il mourut le 11 novembre 397 à Tours). Il y a en France, 237 communes répertoriées qui portent le nom de Saint-Martin. Plus de 3600 églises sont dédiées à Saint-Martin. Plus de 235846 personnes portent ce patronyme. Il y a tous les lieux-dits, les hameaux, les abbayes, les fontaines, les ponts appelés du nom de ce saint on ne peut plus populaire chez nous. Dans le monde entier, un nombre considérable de lieux font référence à Saint-Martin de Tours. Entre les V^{ème} et XVI^{ème} siècles cinq papes de Rome ont porté le nom de Martin.

Saint-Martin fut envoyé en garnison à Amiens par son père, ancien légionnaire romain. **« C'est un soir d'hiver qu'il croisa sur son chemin un pauvre homme transi de froid, il lui offrit alors la moitié de son manteau »**. C'est par cet acte de générosité et de partage qu'il devint très populaire. Il fonda également plusieurs monastères. Dans les régions isolées, il se mobilisa afin de détruire les temples païens (celtiques) et les arbres sacrés. Saint-Martin opéra nombre de miracles telle la guérison d'un lépreux. Il mourut à Tours le 11 novembre 397 et son tombeau fut immédiatement l'objet d'un pèlerinage très populaire.

L'été de la Saint-Martin correspond à une période de beau temps qui se situe autour de sa fête le 11 novembre.

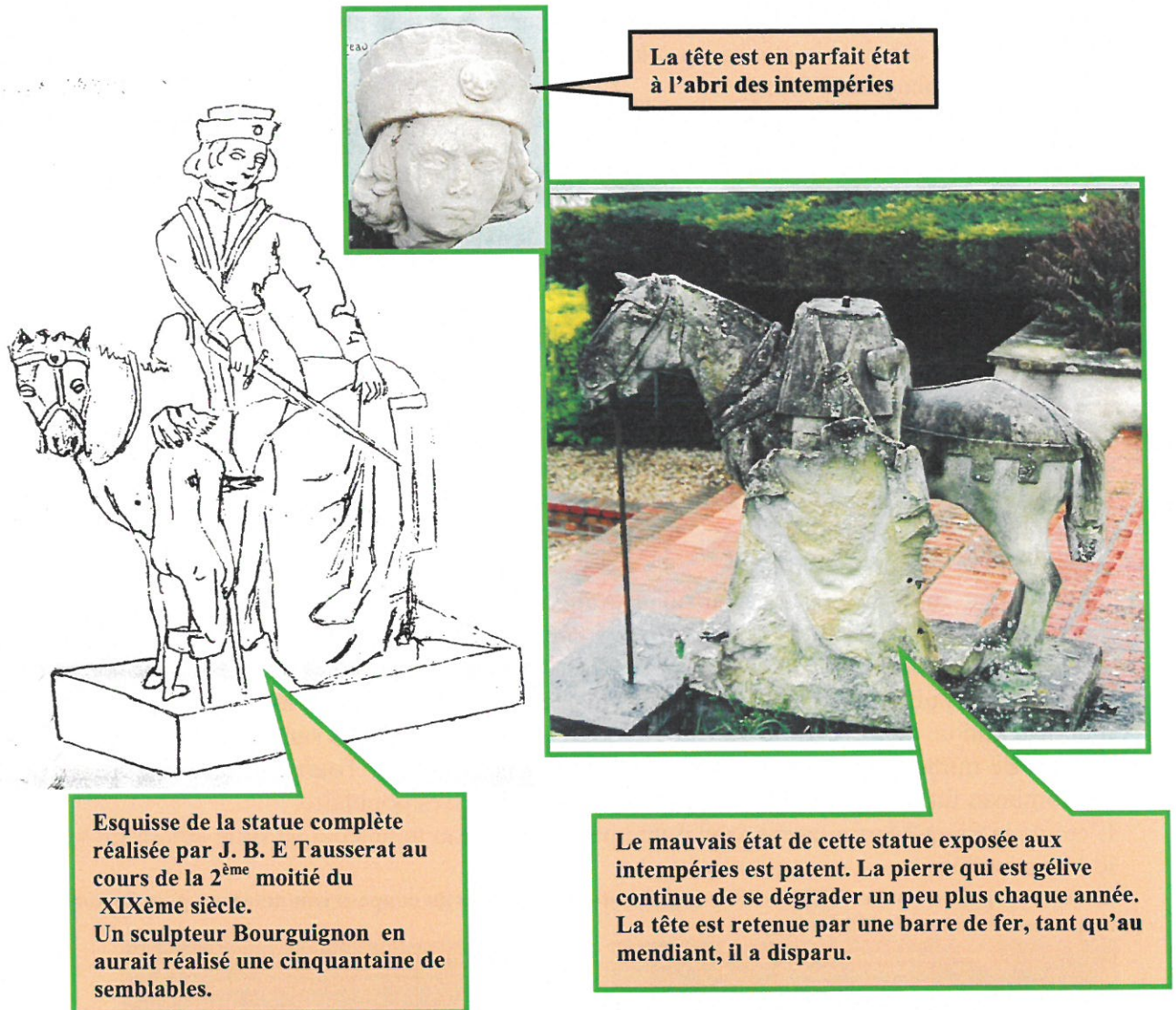
Ci-dessous, peintures du XIX^{ème} siècle représentant Saint-Martin coupant son manteau pour le donner à un pauvre et Saint-Martin Evêque.



Statue équestre de Saint-Martin

Lors de travaux dans le courant du XIXème, il a été découvert une antique statue équestre de Saint-Martin en partie mutilée et enterrée près des fondations de l'église dans le cimetière probablement pendant les guerres de religions. Cette statue qui est amputée du buste de l'épée de Saint-Martin et du mendiant, représentait Saint-Martin tranchant son manteau pour couvrir un pauvre dénudé. Cette statue se trouve aujourd'hui dans la propriété d'un particulier dans la région de Vierzon.

Cette statue fut proposée par Madame de Montureux en 1894 à la Mairie de Méreau qui déclina son offre par délibération du conseil municipal en date du 3 juin 1894.



Revenu de la cure au XVIIème siècle

Il résulte d'une transaction intervenue entre François CALAMANDY prêtre, curé, recteur de l'église paroissiale de Méreau et les religieux de l'abbaye de Vierzon, le 5 février 1687, que le revenu de la cure de cette paroisse portait au XVIIème siècle, sur trente sept articles d'immeubles rapportant alors 223 livres 19 sols.

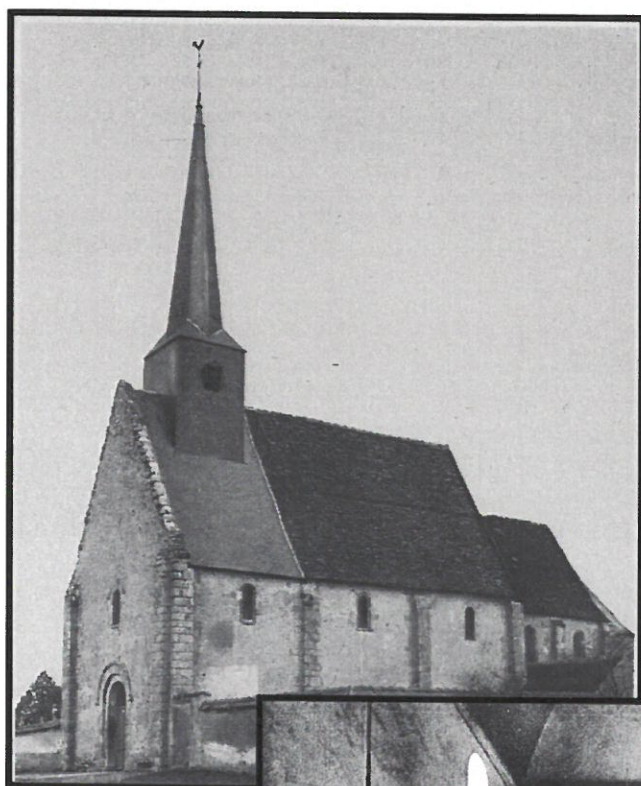
(Archives de Bourges, fonds de la cure de Méreau). Extrait : Chroniques de la Châtellenie de Lury J.B.E. TAUSSERAT.

L'église de Méreau au lendemain de la Révolution de 1789

Le dernier curé de Méreau avant la Révolution, Mr. François GERBIER, bien qu'ayant prêté serment de la constitution civile du clergé, le serment civique et le serment d'égalité et de liberté, refusa d'accepter la constitution et fut jeté avec les prêtres insermentés dans les prisons de Bourges où il mourut au milieu des souffrances et des privations le 5 germinal an II âgé de soixante et un ans ; il est classé par Mr. l'Abbé CAILLAUD parmi les martyrs du diocèse de Bourges.

A partir du départ du curé GERBIER, l'église de Méreau resta abandonnée et ne fut rendue au culte qu'en 1849 ; quelques familles de la commune firent les frais d'installations et grâce à la générosité d'un assez grand nombre de paroissiens, la décoration intérieure de l'édifice ne laisse plus rien à désirer.

Le maître-autel, les autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Loup, la chaire et le confessionnal construits en pierre finement sculptée se font remarquer par leur unité de style parfaitement en rapport avec celui du bâtiment. La tribune fut construite en 1880.



L'Eglise St-Martin après sa restauration et sa réouverture au culte.

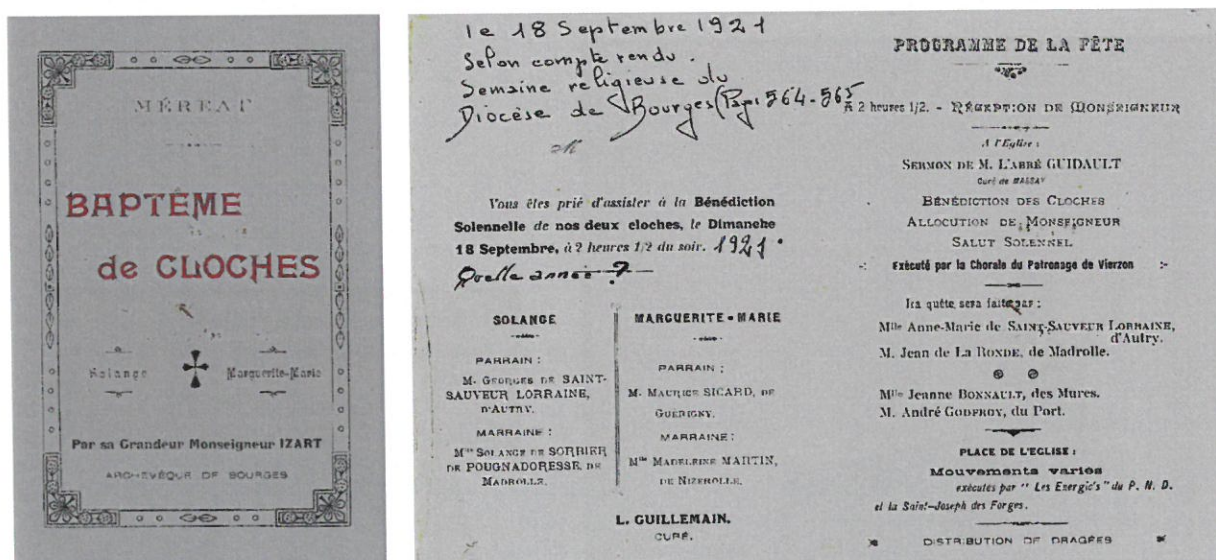


Baptême de cloches à Méreau le 18 septembre 1921

Mais pourquoi un baptême de cloches

SOLANGE & MARGUERITE-MARIE en 1921 à Méreau ?

En l'absence de preuves écrites, il est supposé qu'après la fermeture de l'église au culte au lendemain de la mise en prison à Bourges du curé en titre de Méreau, François Gerbier, les cloches ont été démontées et fondues pour faire du bronze à canons au lendemain des années 1792. C'est seulement après 1849 que l'église dans un triste état, fut réouverte au culte. Pour la cérémonie du Baptême de Cloches qui a eu lieu le dimanche 21 septembre 1921, nous avons récupéré un exemplaire d'une invitation remise à tous les paroissiens, voir copie ci-dessous.



Nous relevons sur cette invitation :

Baptême de la cloche : **SOLANGE**

Parrain : Monsieur **Georges de SAINT-SAUVEUR LORRAINE d'Autry**
Marraine : Madame **Solange de SORBIER de POUGNADORESSÉ de Madrolle**

Baptême de la cloche : **MARGUERITE-MARIE**

Parrain : Monsieur **Maurice SICARD de Guérigny**
Marraine : Mademoiselle **Madeleine MARTIN de Nizerolle**

Le curé de Méreau était **L GUILLEMAIN**
L'Archevêque de Bourges qui avait fait le déplacement, était Monseigneur **IZART**,
ainsi que d'autres membres du clergé de Vierzon et communes alentours.

Rénovation contemporaine de l'église de Méreau : Inauguration le dimanche 5 avril 1992

Depuis 1849 date à laquelle l'église fut rendue au culte, cette dernière n'avait connu aucune importante rénovation intérieure. C'est en 1992, que de gros travaux de restauration furent entrepris lui redonnant une sobriété adaptée aux églises romanes qui par leur architecture propre ne nécessitent aucune fioriture dont étaient friands les architectes du XIXème siècle. Les murs sont passés à la chaux, les pierres ont été décapées car recouvertes de plâtre, des niches ont été dégagées, dans le fond de l'une d'elles, on peut voir un fragment de fresque. Bien sûr, le Maître Autel, les autels de la Sainte-Vierge et de St-Loup ont été conservés ainsi que les statues qui les rehaussent.

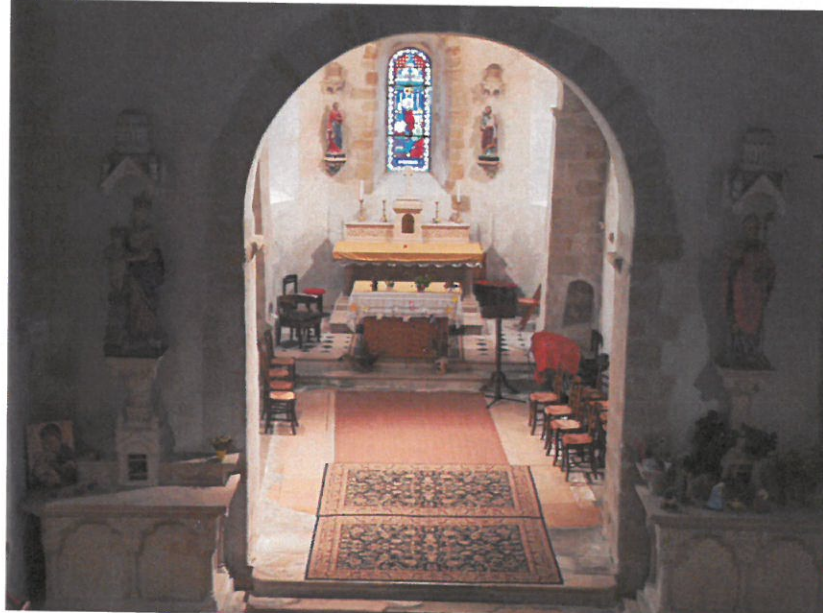
Beaucoup d'églises romanes possédaient de nombreuses fresques souvent dissimulées sous d'épais badigeons. Un magnifique vitrail dédié à Saint-Martin éclaire le chœur, deux autres ouvertures latérales donnent une très belle luminosité au Maître Autel de pierre blanche finement sculptée. La chaire et le confessionnal ont été conservés. On peut regretter la disparition du chemin de croix et du Christ en croix sur le mur de la nef.

La nef est imposante avec son allée centrale et ses rangées de bancs, elle a conservé ses fenêtres hautes.

A l'entrée, une tribune qui donne une vue d'ensemble sur la nef, la charpente en forme de coque de bateau renversée et sur le chœur. A droite, une Piéta et à gauche un baptistère de forme octogonale en pierre parfaitement conservé. La façade a gardé la pureté et la sobriété de son origine, la porte et les baies affirment le XIème et le XIIème siècle.

La porte d'entrée en chêne a été remplacée à l'identique en novembre 2007.

En décembre 2007, un éclairage extérieur a été installé afin de mettre en valeur les parois et le clocher de cet édifice.

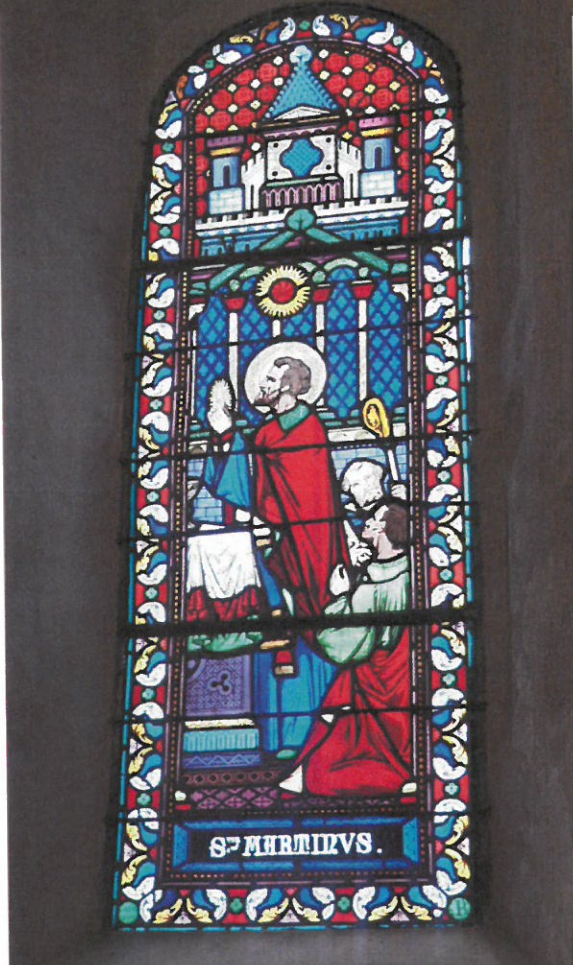
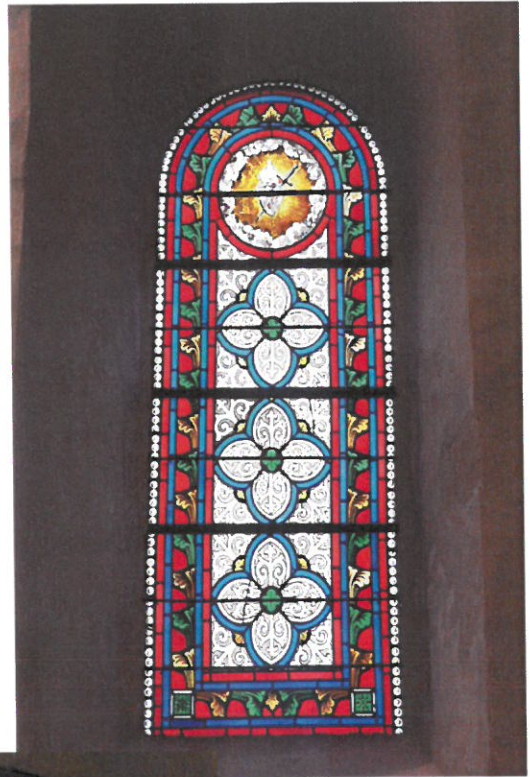
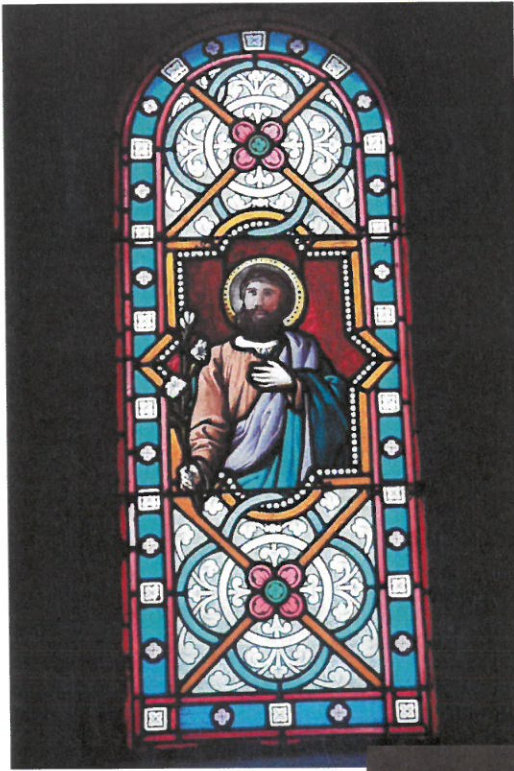


Le chœur restauré

La nef et la tribune



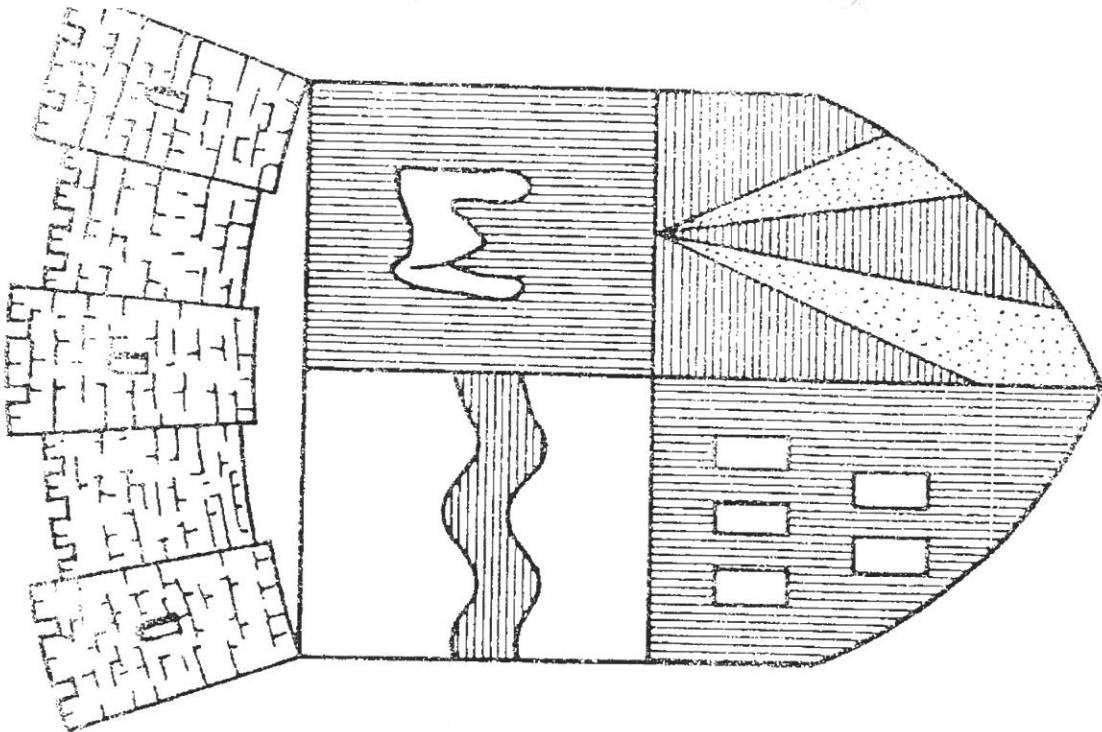
Vitraux principaux de l'église de Méreau



Saint-Martin

Le blason de Méreau et son contenu

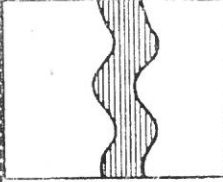
CONTENU du BLASON de MEREAU.
=====



Méréau

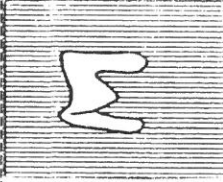
L'ensemble des Blasons ci-dessous est surmonté de la couronne murale, spécifique aux villes. Outre notre rivière Arnon, ces blasons marquent le passage de familles célèbres qui ont fait notre histoire locale.

L'ARNON



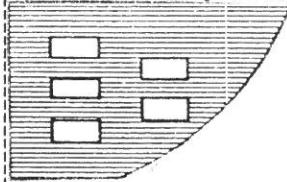
La rivière ARNON longe notre commune du Sud au Nord ..

HERPIN



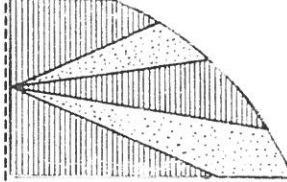
Blason de la famille HERPIN du chateau des Murs ex chateau HERPIN, seigneur des lieux. Les Armoiries figurent sur une pièce de charpente du clocher de l'église de Méreau.

CHEVILLY



Se lit de gueules à 5 Billettes (3 & 2 d'argent).

AUTRY.



Blason de la famille d' Etampes. Se lit: d'azur à 2 girones d'or appointés et posés en chevron .

Diverses cartes de la commune de Méreau

PLAN DE MEREAU EN 1750

Carte de Cassini 1750



César-François Cassini et son fils Jean-Dominique Cassini milieu du XVIIIème siècle.



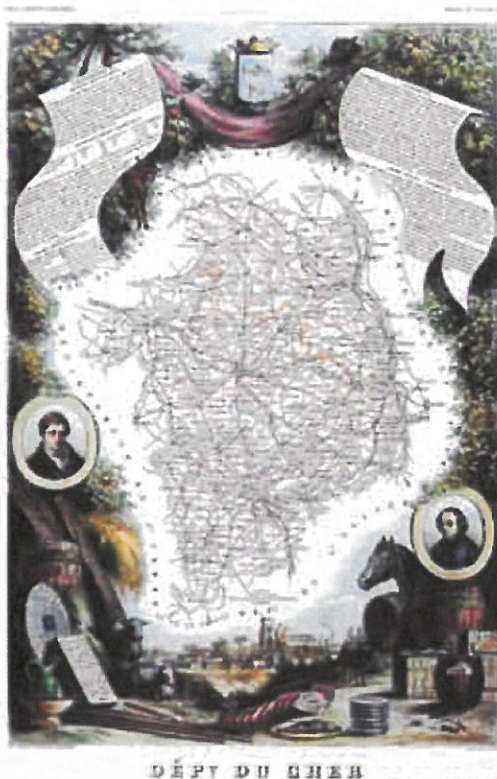
La *carte de Cassini* ou *carte de l'Académie* est la première carte générale du Royaume de France. Il serait plus approprié de parler de carte des Cassini, car elle fut dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini et son fils Jean-Dominique Cassini au XVIIIème siècle.

Cette carte constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive. Les quatre générations de Cassini se succédèrent pour achever ce travail. La carte ne localise pas précisément les habitations ou les limites des marais et forêts, mais le niveau de précision du réseau routier est tel qu'en superposant des photos satellite orthorectifiées, ces dernières correspondent totalement avec les routes dessinées plus de 200 ans avant

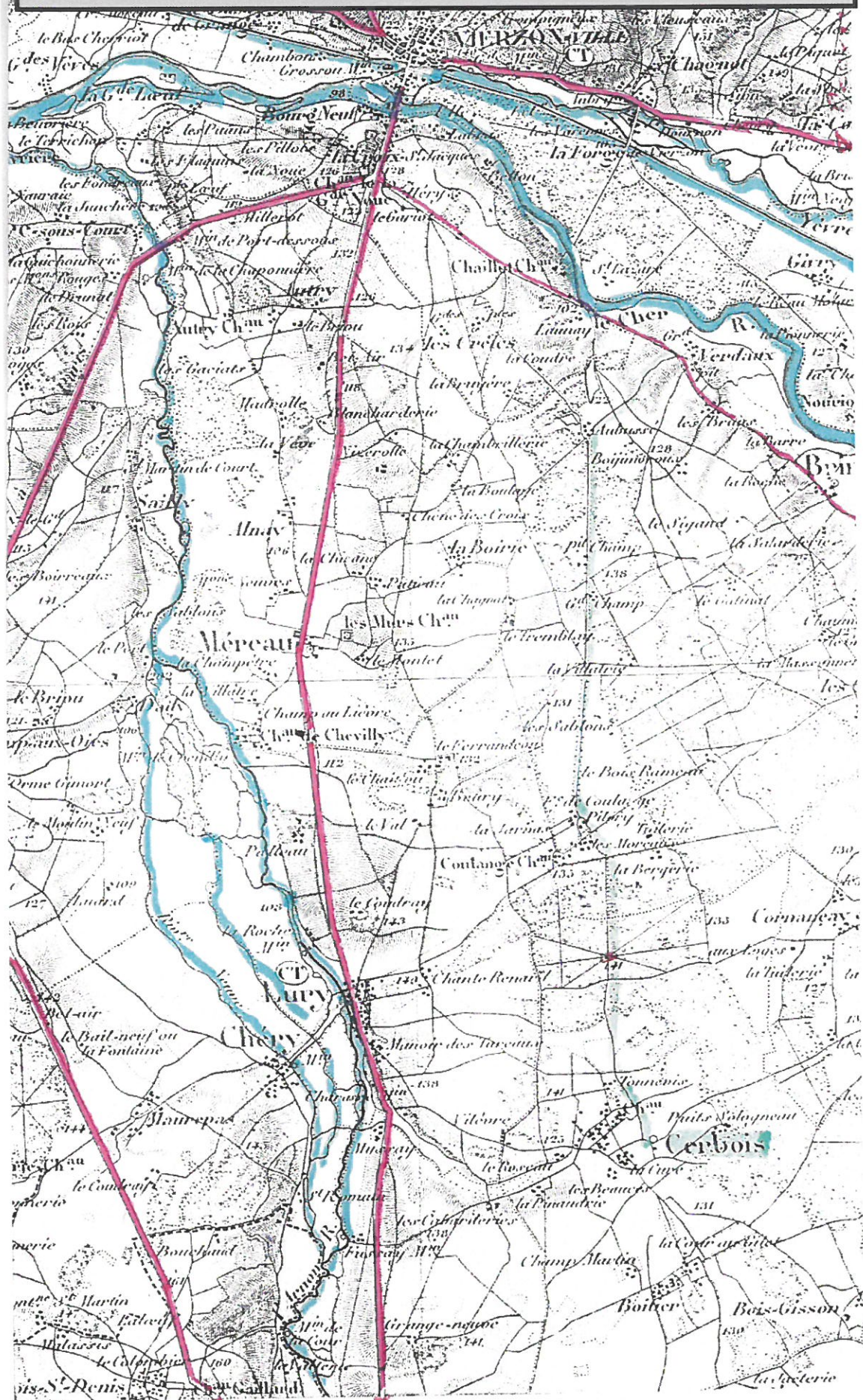
En 1808, Napoléon 1^{er} décida l'établissement d'une carte destinée à remplacer celle de Cassini ; sa mise en œuvre se fit entre 1817 et 1866, en essayant plusieurs échelles différentes. Ce fut une carte à l'usage des militaires : la carte de l'Etat-Major, à l'échelle 1/80.000.

La *carte de Cassini* est encore consultée de nos jours par les chercheurs. Elle intéresse tout particulièrement les historiens, les géographes, les généalogistes, les chasseurs de trésors et les écologues qui ont besoin de faire de l'écologie rétrospective ou de comprendre l'histoire du paysage.

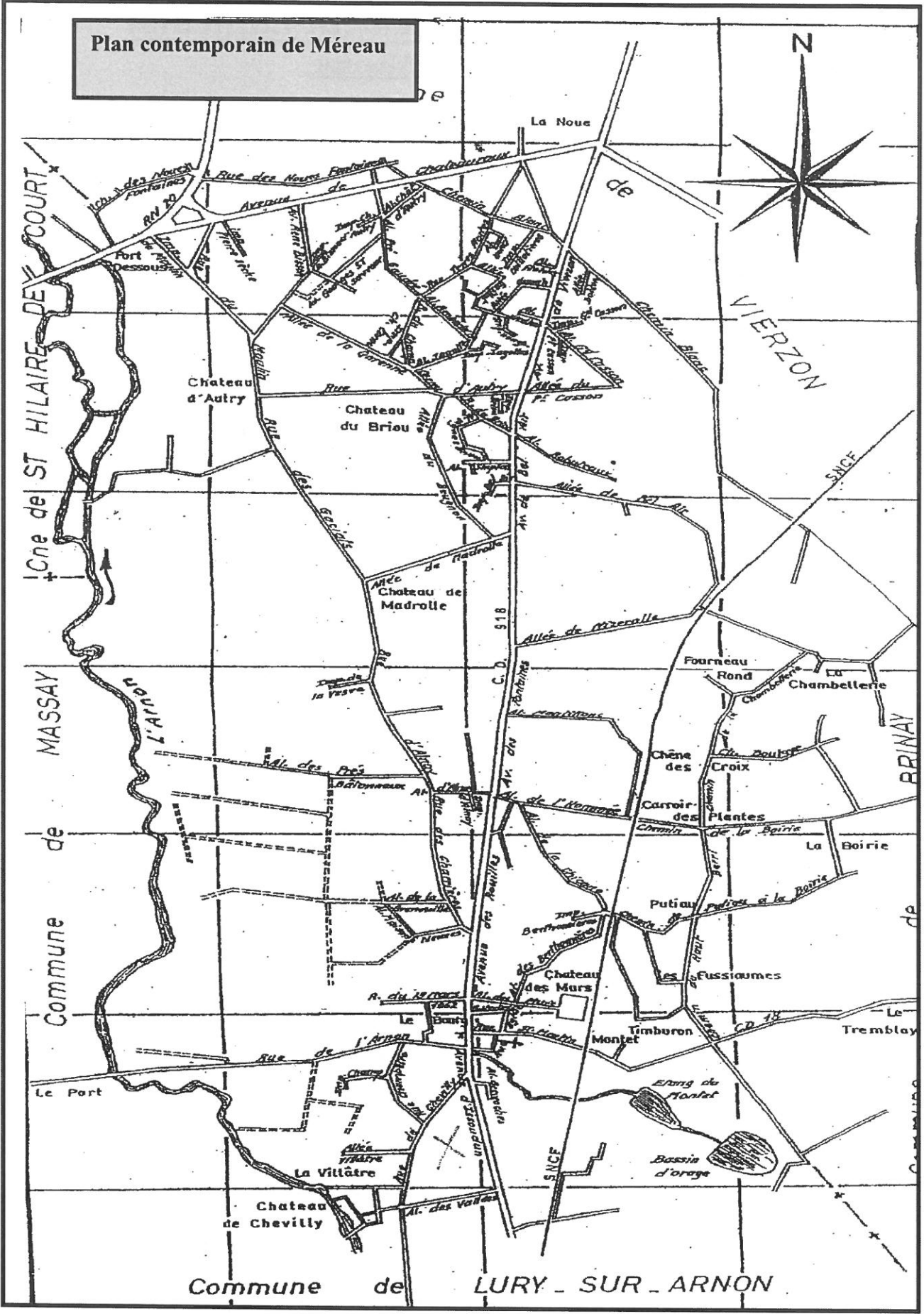
Carte de Levasseur 1845



MEREAU. Extrait d'une carte d'état-major de la moitié du XIXème (avant l'implantation du chemin de fer qui a bouleversé la topographie)



Plan contemporain de Méreau



L'église et son environnement immédiat

Les cimetières de Méreau

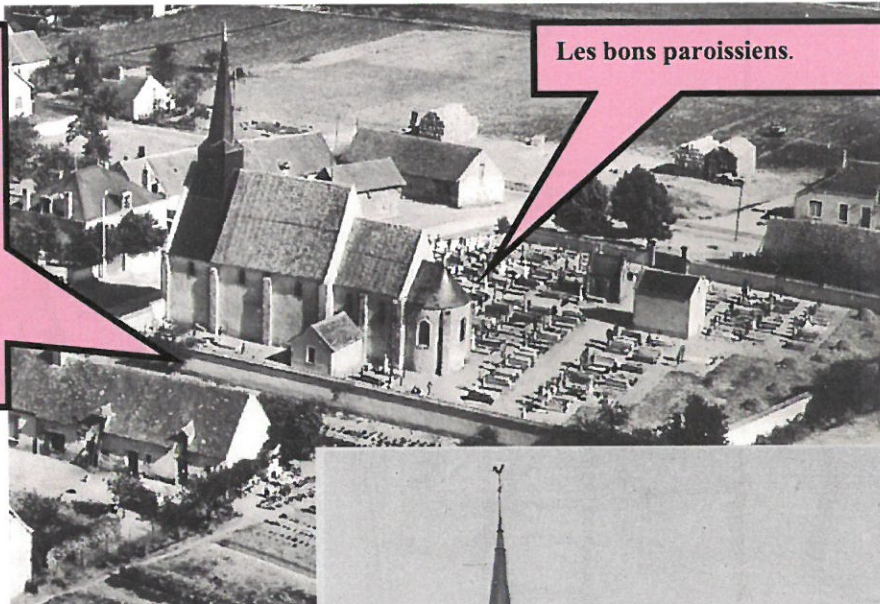
Suite aux découvertes de Pasteur qui avait démontré et fait admettre non sans difficultés que certaines maladies pouvaient être transmissibles à l'homme, tel le charbon du mouton, Méreau a échappé à la loi qui faisait obligation aux communes d'éloigner les cimetières des bourgs en les déplaçant dans des zones non urbanisées.

A travers les vicissitudes du temps qui passent, Méreau a pu conserver son cimetière (ses cimetières) autour de son église dans sa forme la plus traditionnelle depuis la construction de celle-ci.

Aujourd'hui, le cimetière de Méreau ne fait plus qu'un, jadis, le cimetière était partagé en deux.

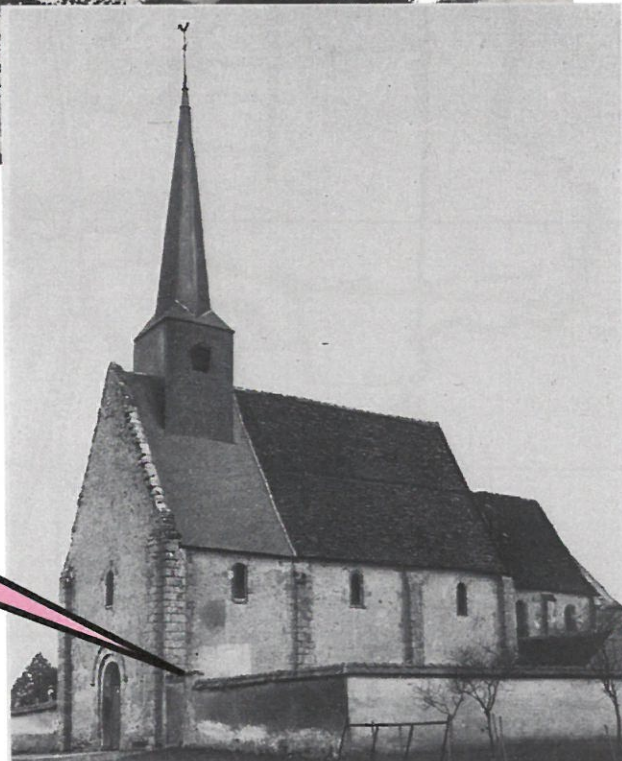
Tout d'abord, il y avait deux entrées distinctes, une pour les « bons paroissiens » et puis une autre pour les croquants, les protestants, les divorcés, les comédiens, les manants, les « fous », jugés possédés du démon. En effet, on ne « mélangeait » pas ses morts à cette époque qui dura jusqu'au début du XXème siècle. L'entrée principale est à gauche de la porte d'entrée de l'église et l'autre à droite, beaucoup plus étroite, aujourd'hui supprimée, était réservée aux miséreux !

Sur cette vue aérienne partielle, le cimetière qui était celui des manants, croquants, protestants ou autres...



Les bons paroissiens.

Sur cette photo, nous voyons très bien la petite porte par où passaient les indigents et autres.



Abbé DAUDET - 1842-1930 - ancien Curé de Méreau

Un brave homme

Un humaniste

Un naturaliste

Un taxidermiste

Grâce à l'Abbé Soulcie de l'église Saint-Sulpice de Bourges, nous avons pu reconstituer le parcours de l'Abbé Félicien Daudet.

Il est né le 25 juin 1842 à Jouac (diocèse de Limoges). Il fut ordonné prêtre le 2 juin 1867 ; en 1870 curé à Lingé (Indre) ; en 1880 curé à Condé (Indre) et curé de Méreau en 1885.

Curé aimé du petit peuple, il ne l'était pas particulièrement par la noblesse de la commune. Une anecdote peut peindre toute sa personnalité : l'hiver l'église étant chauffée par un poêle à bois, chacun, riche ou pauvre devait venir avec sa bûche, c'était l'offrande.

Les anciens du pays ne disaient-ils pas que, suite à une intervention auprès de l'Archevêque de Bourges de certaines âmes nobles et réputées bien pensantes, qu'il avait bénéficié d'une retraite anticipée. C'est le 15 août 1913 qu'il quitta son ministère pour un remplacement aux attentes de quelques uns. Après tout, à 71 ans d'une vie bien remplie, il avait bien droit à la retraite.

Il s'était retiré dans sa maison du hameau de « La Champêtre » où de nombreux documents, livres et manuscrits lui ayant appartenus ainsi que de nombreux oiseaux naturalisés sont en perdition dans le grenier de son ex maison.

Privé de son ministère, fatigué, il officiait dans sa maison où il s'était installé un autel de fortune. Il mourut le 20 septembre 1930 à l'âge de 88 ans.

Tous les collectionneurs de cartes postales connaissent Melle Caroline sa bonne, avec un renard qu'il avait élevé et apprivoisé. De même, il avait apprivoisé une laie (femelle du sanglier) qu'il avait sans doute trouvée toute jeune, celle-ci le suivait partout où il allait.

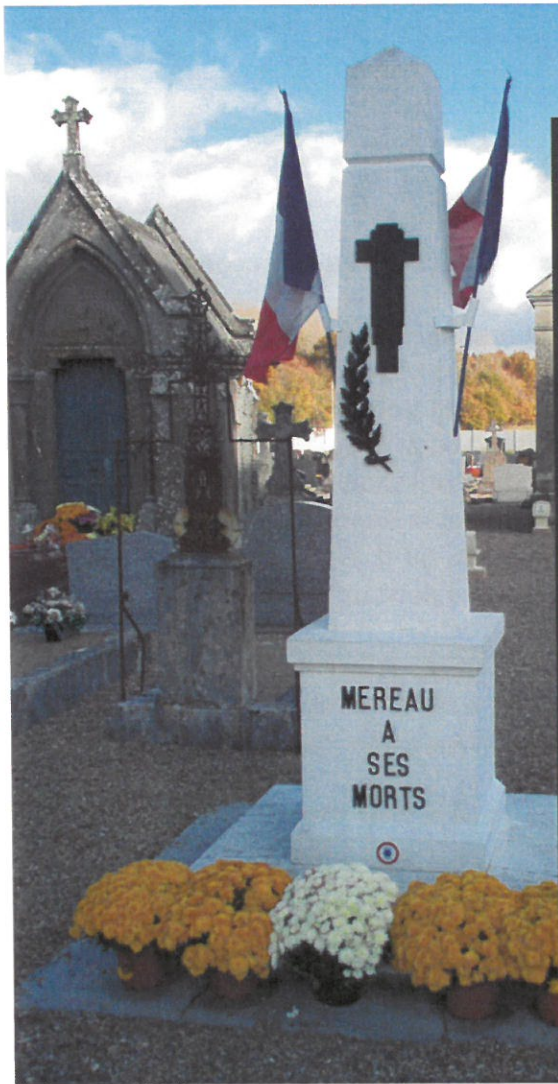
L'Abbé Félicien DAUDET



Mademoiselle Caroline, bonne de l'Abbé Daudet



Méreau « A ses morts pour la France »



C'est le 4 novembre 1919 que la Municipalité a voté une subvention pour ériger le Monument aux Morts ci-dessus en mémoire des Enfants de Méreau et du Cher, morts pour la France.

Georges DUREAU à droite sur la photographie

Ci-dessous copie de l'avis de décès de l'un de nos poilus de la guerre 14-18 (Georges DUREAU 11^{ème} du rang sur 30 disparus)
Document tel qu'il était remis au maire par la gendarmerie. Transcription de l'avis ci-dessous au registre de l'état civil.

N° 11

Dureau Georges

Mort pour la France
Moëreau le vingt deux août
mil neuf cent dix sept.

Le Maire

R. Boas

Le vingt deux août mil neuf cent dix sept
onze heure du matin, Nous, Julien Brot, Maire et officier de l'état civil de
la commune de Moëreau, avons reçu du Ministre de la Guerre l'acte de décès ci-
dessous transcrit littéralement à trois heures du soir, conformément à la loi et rétri-
amencé. L'an mil neuf cent dix sept, le onze du mois d'août, à quinze heures
étant à l'H. O. E. de Bouleuse, Acte de décès de Dureau Georges, soldat au des-
sus des cent vingt neuvième d'Infanterie, quatrième compagnie de mi-
Dressé le trailleres, immatriculé sous le numéro mille mil neuf cent
quatre cent vingt sept du bureau de recrutement de sur la déclaration
de Bourges, né le douze mai mil huit cent quatre vingt onze à Moëreau
canton de Sury sur Arnon, département du Cher, domicilié en dernier à
Moëreau (Cher) Mort pour la France à l'H. O. E. de Bouleuse le onze
du mois d'août mil neuf cent dix sept à quatorze heures quarante minutes

5^{ème} Feuille

et des suites de ses blessures de guerre, fils de feu Georges et de feu Franço
Bodin; conformément à l'article 77 du Code Civil nous nous sommes fait
porter auprès de la personne décédée et assure de la réalité, qui, lecture
faite, ont signé avec nous du décès. Dressé par nous Ernest Lavoie, Offic
d'Administration de deuxième classe, gestionnaire, Officier de l'état ci-
sur la déclaration de Leroy, Maire de Georges, âgé de trente quatre ans, comp
domicilié 19 rue des Ballons, Compiègne, et de Lucien Duème, âgé de trente o
suivent les signatures comptable domicilié 18 rue Bozaine, Paris, témoi
qui ont signé avec nous, tous deux informés à la première section d'infirmis
militaires, de 1^{ère} femme, signé: Leroy. La deuxième femme, signé: Duè
l'Officier de l'état civil, signé: E. Lavoie. Sans expédition conforme; l'O
de l'état civil, signé: E. Lavoie. Tu pour nous Debève Jean, Médecin chef de la
formation sanitaire pour légalisation de la signature de celle E. Lavo
sus qualifié, signé: Debève. Tu pour légalisation de la signature de:
Debève Jean. Paris le 5 juillet 1917. Le Ministre de la Guerre, par délégué
Le chef du Bureau des Archives Administratives, signature illisible.
La Mention rectificative. Le mil neuf cent dix sept
heure de septembre, 1915.

Le défunt n'était ni soldat de deuxième classe, ni dom-
cilié en dernier lieu à Moëreau (Cher) ainsi qu'il est men-
tionné dans le corps de l'acte ci-contre. Le défunt était
caporal. Paris le vingt sept juillet mil neuf cent dix
sept. Le Ministre de la Guerre, par délégation

Dressé le le Chef du Bureau des Archives Administratives mil neuf cent
signature illisible. heure de sur la déclaration
de Pour copie conforme
Le Maire,
R. Boas

Le Chêne de la Liberté planté à Méreau avec l'avènement de la 3^{ème} République en 1870

Les Arbres de la Liberté 1789 – 1848 – 1870

Généralités

Le choix des arbres faisait alors l'objet de vives controverses : les uns préféraient le chêne, les autres le peuplier, dont le nom latin « populus » prêtait à un calembour symbolique. Certains penchaient pour le chêne : L'arbre destiné à devenir l'emblème de la liberté doit être en quelque sorte fier et majestueux comme elle ; il faut donc :

- 1° - Que l'arbre soit assez robuste pour supporter les plus grands froids.
 - 2° - Il doit être choisi parmi les arbres de première grandeur, car la force et la grandeur d'un arbre inspirent un sentiment de respect qui se lie naturellement à l'objet dont il est le symbole.
 - 3° - La circonférence doit occuper une certaine étendue de terrain ce qui le rendra plus capable de remuer les sens et de parler fortement à l'âme républicaine.
 - 4° - L'ampleur de son ombrage doit être telle que les citoyens trouvent un abri contre la pluie et les chaleurs sous ses rameaux hospitaliers.
 - 5° - Il doit être d'une longue vie.
 - 6° - Il faut enfin qu'il puisse croître isolément dans toutes les contrées de la République.
- Or, le chêne, le plus beau de tous les végétaux, réunit tous ces critères.

(La République et le suffrage universel)

Conclusion : « *L'arbre de la liberté croîtra ; avec lui croîtront les enfants de la Patrie ; à sa présence ils éprouveront toujours de douces émotions. Là les citoyens sentiront palpiter leur cœur en parlant de l'amour de la Patrie, de la souveraineté du peuple.* »

Propos tenus par l'Abbé Grégoire (1750-1831) membre de la Convention, sénateur sous l'Empire.



Le chêne de la Liberté à Méreau, planté avec l'avènement de la 3^{ème} république,
Planté dans une propriété privée, il fut abattu au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale.

Méreau possédait son « **arbre de la liberté** », la municipalité avait choisi un chêne. Il était situé près de l'église côté sud, on peut le voir sur la carte postale ci-contre de 1930. Ce chêne avait été planté lors de la proclamation de la III^{ème} République qui eut lieu dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870. Napoléon III est fait prisonnier par les prussiens à Sedan. Dès l'annonce de sa défaite, Léon Gambetta et Jules Favre forment un gouvernement, nomment des ministres, la III^{ème} république est proclamée aux Tuileries.

Dans un grand nombre de communes de France, on planta des arbres destinés à rappeler, ainsi que de véritables monuments commémoratifs, l'avènement des libertés nouvelles. C'est ce qu'on appela dans le langage du temps « **les arbres de la liberté** ».

En principe, le jour de l'inauguration, devant l'arbre enrubanné, fleuri, décoré d'inscriptions, on prononçait des discours, les enfants chantaient des chœurs, puis la cérémonie s'achevait par des danses et un banquet.



Hugo Victor plante un « Arbre de la Liberté » sur la Place Royale à Paris lors de la proclamation de la 3^{ème} République.
Dessin de Julius Vogel.



Pour l'anniversaire du bicentenaire de la Révolution de 1789, la municipalité de Méreau a planté ce chêne d'Amérique à côté du cimetière.

L'ancien et le nouveau presbytère reconstruit en 1886

Pendant la Révolution de 1789, l'ancien presbytère appelé aussi « La Cure » (en photo ci-dessous) fut acquis par Mr. Blanchet maréchal-ferrant à Méreau. Il fut saisi et mis aux enchères le 25 septembre 1842 sur les mineurs Dehaulon petit-fils de Mr. Blanchet et adjugé à Mr. de Lalisier. (*Extrait : Terres de Chevilly en 1858*)

L'église n'a été réouverte au culte qu'en 1849. Méreau n'ayant plus de presbytère, en 1847 Mme Vve Musnier offre un terrain en face l'église pour la construction de cette bâtisse. Un prêtre put prendre possession des lieux en 1849. Le presbytère que nous connaissons aujourd'hui a été reconstruit en 1886 sur le même emplacement que le précédent qui avait été démoli. Dans une lettre de l'Archevêque de Bourges Monseigneur Jean-Joseph MARCHAL du 24 avril 1886 dit que : « Le presbytère de Méreau tombant en ruine est devenu tellement inhabitable, que Monsieur le Curé est obligé de loger ailleurs ». Cette construction a fait l'objet pour son financement d'un emprunt qui prévoyait que la « construction » serait totalement achevée dans un délai de dix huit mois à partir du 11 avril 1886, donc fin théorique des travaux le 11 octobre 1887.

Bien entendu tout cela se déroule dans le cadre du Concordat. Mais après 1906, le presbytère est devenu propriété municipale. Dans le cas de Méreau, un bail daté de 1926 a été établi pour la location du presbytère.

A cette époque il se composait :

1°) - d'une cuisine, quatre chambres à feu, deux cabinets et un grenier.

2°) - d'un cellier séparé, appuyé au mur de clôture.

3°) - un jardin potager, un puits avec pompe et d'une cour autour de l'habitation.

Dans bien des cas, les municipalités pour conserver leur curé, n'ont pas exigé de loyer trop onéreux. Mais pas toujours, il y eut des déménagements. (*Sources : Abbé Soulcie de Bourges*).

Le presbytère terminé, l'Abbé Daudet a réintégré un logement convenable jusqu'à la fin de son sacerdoce en 1913.



Le presbytère construit en 1886 succède à celui de 1847

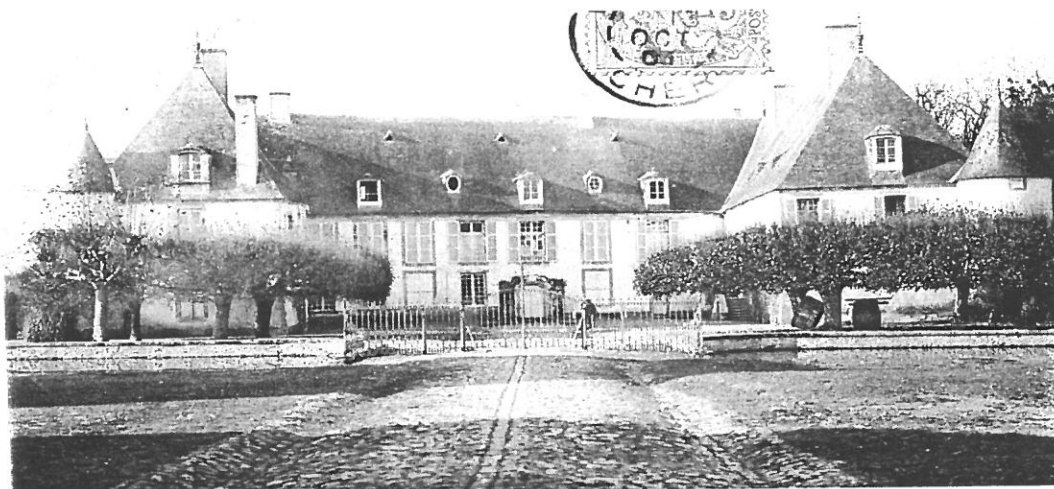
Façade sud de l'ancien presbytère (avant 1789) aujourd'hui restauré. Remarquez l'ancien vivier qui permettait d'avoir du poisson frais à cuisiner le vendredi.



Il est vraisemblable, grâce à des encriers en plomb retrouvés lors de sa restauration, que cet ancien presbytère fût la toute première école privée tenue par le curé du village. La première école publique ayant été celle du Petit Château (La Herpinière).

LE CHATEAU D'AUTRY 1380

La Motte d'Autry apparaît dans un aveu rendu en 1398 par Maurice de Beauvilliers. Autry avait alors tout ce qui constituait le manoir féodal du XIV^{ème} siècle ; parmi les anciens châteaux détruits lors des guerres avec les rois d'Angleterre ou pendant les discordes civiles et qui depuis ont été rétablis dans un genre moderne et qui forment de belles habitations. En 1438, Marguerite de Beauvilliers l'apporta en mariage à Robert II d'Etampes, fils d'un familier du Roi Charles VII. Ce château est édifié par Jean-Baptiste d'Etampes, garde des joyaux puis trésorier de Jean de Berry. Sa femme, Marguerite de Beauvilliers, possédait à cet endroit un château fort de la fin du XIV^{ème} siècle, détruit pour faire place au château classique. Les d'Etampes possédaient également les seigneuries et terres d'Ardeloup, de Salbris et de Theillay qui appartenaient aux chevaliers de Beauvilliers depuis le XII^{ème} siècle. Le château et les terres demeurèrent dans la famille d'Etampes jusqu'à la Révolution. Dès le XVI^{ème} siècle, les bâtiments de ce château sont disposés en fer à cheval, le grand corps de logis étant accosté de longues ailes identiques dont les angles sont flanqués de deux petites tours. Dans un vaste enclos de murs, des pavillons encadrant les issues forment un « cadre » respectant les règles d'architecture paysagiste mises à l'honneur par Jacques Androuet-Ducerceau.



AUTRY le bâtiment principal en fer à cheval avec ses deux tourelles

Au lendemain de la Révolution, après 400 ans d'appartenance à la même famille, Madame de Carvoisin (descendante des d'Etampes) le vendit en l'an 1793 à Nicolas Dupré de Saint-Maur, fils de l'ancien intendant du Berry. Après 20 ans d'occupation, il le revendit en février 1813 à Mr Joseph Marteau.

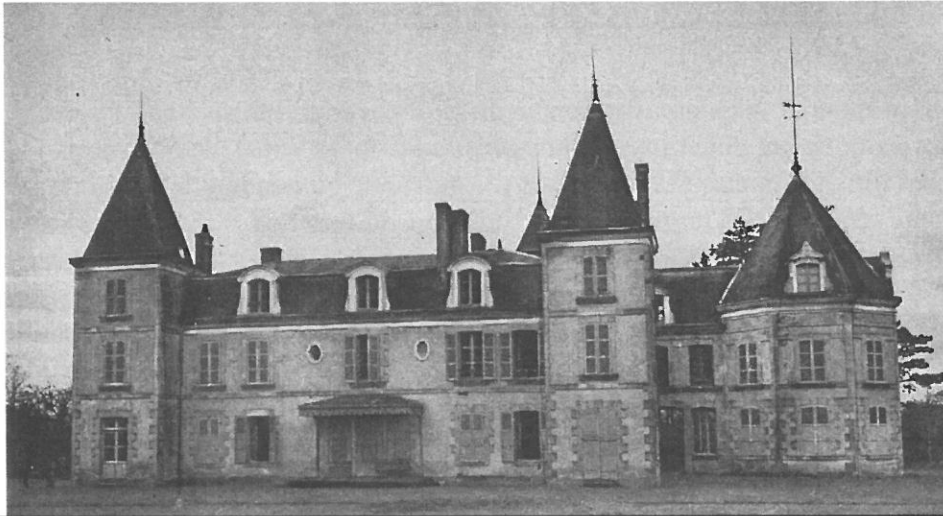
Les descendants de ce dernier, occupent toujours Autry depuis bientôt 200 ans.

Autry donna trois Maires à Méreau.

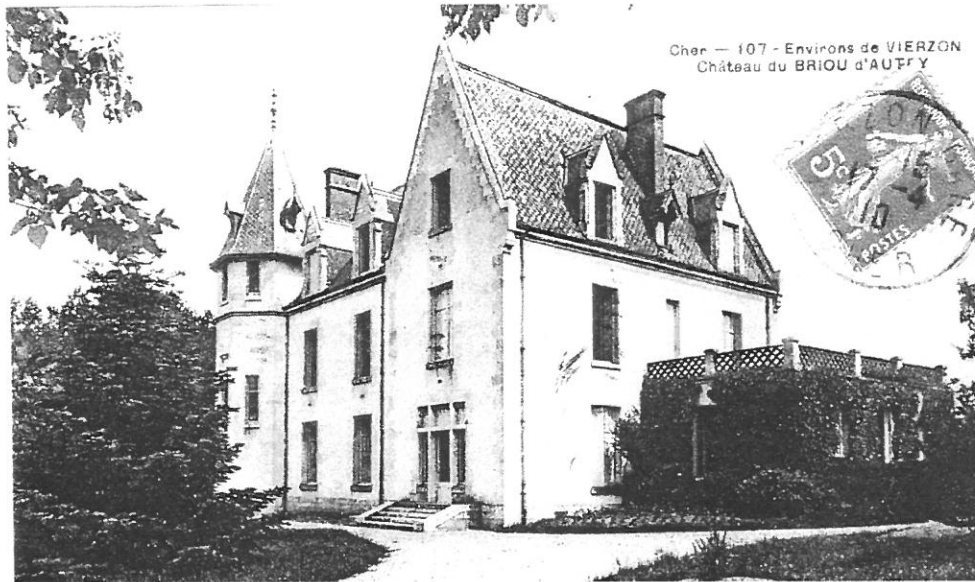
Joseph Marteau	1821-1838
Georges de Saint Sauveur	1870-1874 – 1876-1901
Le Colonel Guy de Malézieux	1960-1965

La zone industrielle de la Garenne est issue du domaine.

La propriété principale et originelle étant passée par les filles, les fils construisirent sur leur part d'héritage les châteaux ci-dessous autour des années 1875.



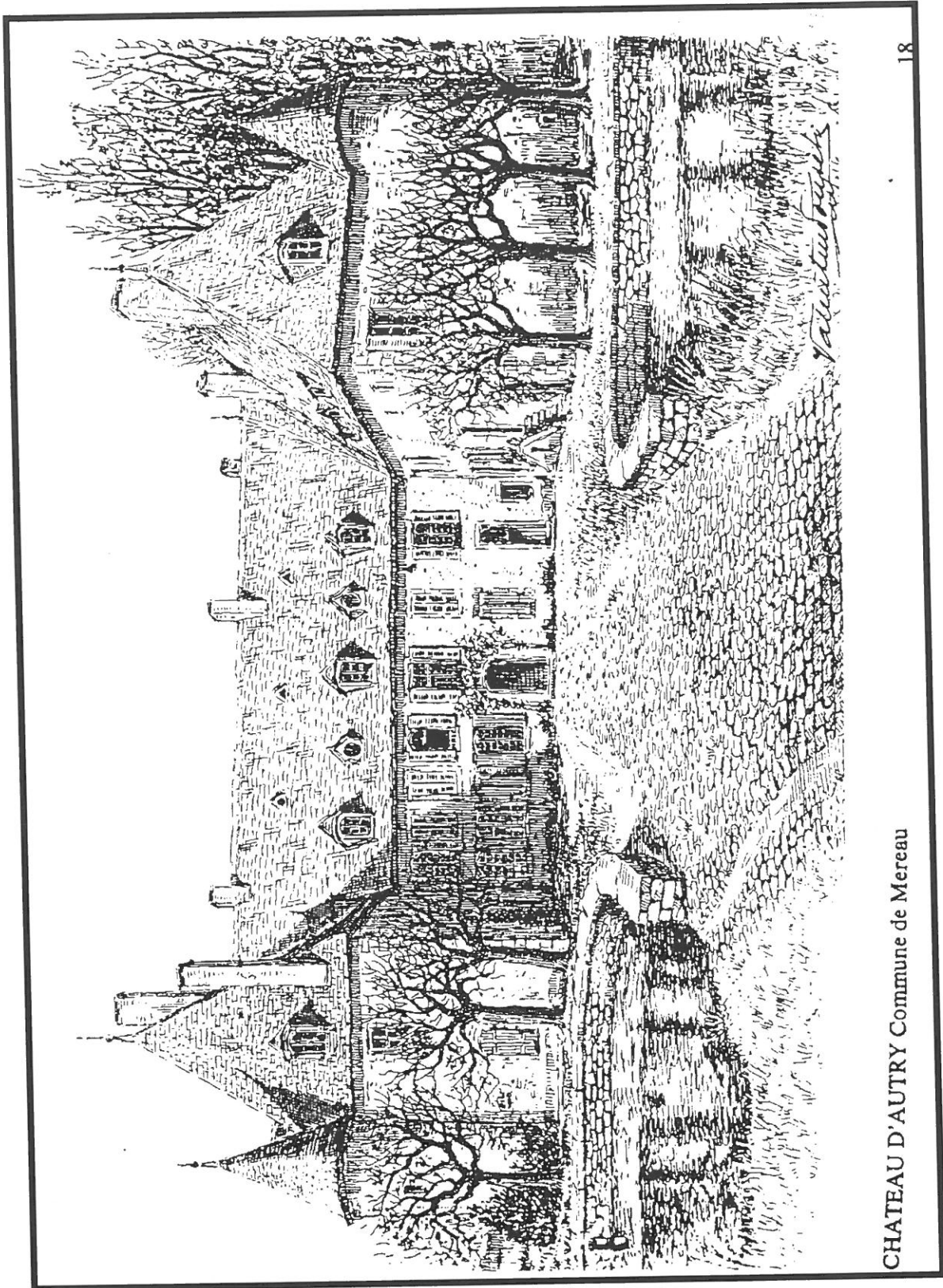
Madrolle route d'Alnay construit par Georges Botot de Saint Sauveur



Château du bourg d'Autry construit par Monsieur Joseph Marteau

*Sources : Châteaux et manoirs du Berry par Philippe Seydoux
Chroniques de la Châtellenie de Lury- J.B.E.TAUSSERAT
Famille de Saint Sauveur*

Dessin à la plume du Château d'Autry



CHATEAU D'AUTRY Commune de Mereau

LE CHATEAU DE CHEVILLY

Historique et situation

Chevilly relevait de Vierzon dont il n'est séparé que par sept kilomètres ; c'est une de ces respectables seigneuries dont l'origine remonte aux temps les plus reculés ; un vieil écusson découvert en 1878) au Val sur le Chemin du Haut Berri en est la preuve matérielle, habilement sculpté dans une énorme pierre de taille.

Du premier château fort bâti au bord de l'Arnon par Renoul de Chevilly, au XIV^{ème} siècle, subsistent les deux tours du nord, les bases de « l'hôtel et manoir », une partie de l'enceinte, une tour de guet et les douves. En 1351, l'une de ses filles épouse Jean Couraud, seigneur de la Prée. Le fief passe alors aux mains de la famille Couraud, où il reste durant 336 ans jusqu'à la vente sur saisie puis la surenchère faite en l'auditoire du bailliage de Romorantin le 1^{er} août 1687. Les adjudicataires sont le doyen et les chanoines du chapitre de la cathédrale Saint Etienne de Bourges. Le domaine est ensuite revendu par adjudication comme bien national au district de Vierzon le 25 Février 1791 et adjugé à Mr Musnier Maurice Pierre, écuyer, président du canton de Lury /Arnon en 1804, pour 140000 Livres. En un peu plus d'un siècle, le château et ses dépendances utilisés par les fermiers du chapitre de Bourges sont dans un état pitoyable. L'escalier de la tour est en partie brisé, les chambres absolument délabrées et le jardin couvert de ronces et d'épines.

C'est à partir de cette époque que le nouveau propriétaire en entreprend la restauration. Malheureusement, il fit combler les fossés et laissa détruire bien des détails historiques sur le plan architectural.

Il apparaît sur le Cadastre Napoléon, outre le Château et ses domaines, deux bois qui appartenaient au Chapitre de St Etienne de Bourges ont été repris par l'acheteur.

Ce sont : Le bois de Chevilly de 16 arpents et 76 perches.

Le bois de Maître Jean de 9 arpents et 43 perches (Chemin du Haut Berri).

Pour information : 1 arpent = 100 perches. La surface de l'arpent varie d'une commune à l'autre. A Méreau l'arpent mesurait 51 ares 7 ca soit 5107 m².

Tourelle d'escalier début du XVI^{ème} siècle

Après les guerres d'Italie, Denis Couraud et Anne Ryballet son épouse, construisent entre les deux tours nord une demeure de style gothique flamboyant par son plan, la tourelle d'escalier et sa porte au tympan sculpté d'accolades et de pinacles fleurissants. Les baies et les lucarnes sont influencées par la mode de la Renaissance.

Lucarnes au milieu du XVI^{ème} siècle

Les lucarnes du château ont un décor « théâtral ». Leur allège simule en effet un tissu de fête et les montants sont accostés de pilastres. Le fronton demi-circulaire est garni de coquilles à tries ondulées au-dessus desquelles se trouvent des quilles ou des bilboquets avec leurs boules. Les embrasures sont soulignées de cadres dégradés vers l'intérieur.

La propriété de Chevilly possédait également de nombreux bâtiments dont une ferme et un moulin à aube sur l'Arnon (XVII^{ème} siècle) qui a fourni pendant la dernière guerre mondiale de 1939-1945 de la farine grâce à un minotier nommé Monsieur TRANCHANT. La proximité de ce moulin a permis à la population de Méreau de ne pas manquer de pain pendant cette longue et douloureuse période.





← Façade nord côté parc et jardin

Chevilly dans son environnement naturel. Le passage à gué sur l'Arnon, le port aux bateaux
A droite, la fosse des pelles du moulin



Eclatement de Chevilly à partir de 1850

Le 18 Prairial an VII, l'acquéreur et premier restaurateur de Chevilly, Mr Pierre Maurice Musnier épouse sous le régime de la communauté demoiselle Vivier de Boiray.

De cette union naîtront trois enfants : Melle Icané Esther née en 1802, Charles Maurice né en 1804 et Anne Zoé née en 1806.

Au décès de Mme Musnier en 1850, dernière vivante du couple, la succession donnera naissance à deux propriétés.

CHATEAU DE GUERIGNY

Icané Esther mariée à Mr Frédéric Caillot de Montureux aura de l'argent et des terres ce sera la naissance de Guérigny aux termes de deux partages des 3 décembre 1839 et 10 mai 1850.

Guérigny est une terre toute nouvelle formée de trois domaines dépendant de l'ancienne seigneurie de Chevilly. Monsieur de Montureux fit construire en 1852, près du ruisseau le Guérigny, l'habitation qui existe aujourd'hui et que l'on baptisa du nom de ce petit cours d'eau.

Les dépendances de Guérigny comprennent :

1°- Le domaine de la Cour faisant déjà partie de la seigneurie de Chevilly au XIV^{ème} siècle.

2°- L'ancien fief du Couldray et le domaine du Val qui y furent annexés l'un en 1624 l'autre en 1620, 1623 et 1624.

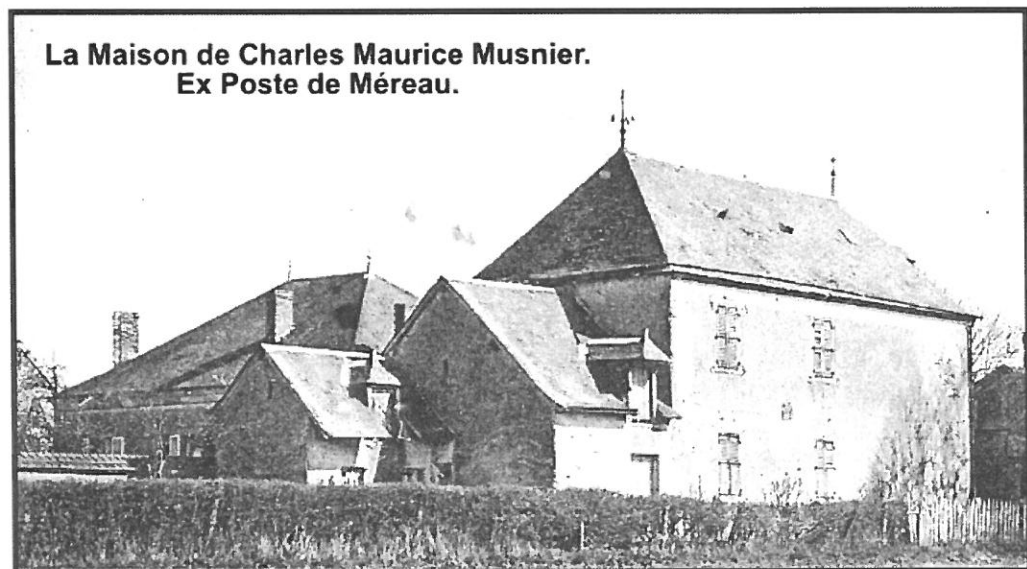
Extrait : Chroniques de la Châtellenie de Lury - J.B.E. TAUSSERAT.

Après Monsieur de Montureux, à la fin du XIX^{ème} siècle, c'est la famille Sicard qui occupa cette demeure jusque dans les années 1950.

Château de Guérigny



Charles Maurice, avocat à Paris, resté célibataire aura Paleau et des terres dans le bourg de Méreau où il construira cette maison bourgeoise devant l'Eglise de Méreau. (Ancienne poste).



Anne Zoé, mariée à son cousin, Mr Maurice Musnier de Lalisier aura Chevilly avec dépendances, moulin, domaine et terres attenantes. De cette union, naîtront sept enfants dont Marie-Thérèse Victoire Musnier de Lalisier qui deviendra l'épouse de notre célèbre historien, Jean Baptiste Emile Tausserat, autre restaurateur, avec compétence de Chevilly. Aujourd'hui le Château appartient à Mr et Mme Monnerie (Mr Monnerie médecin bien connu dans le milieu médical vierzonnais) qui ont continué avec succès la remise en état du château, du parc et du jardin.

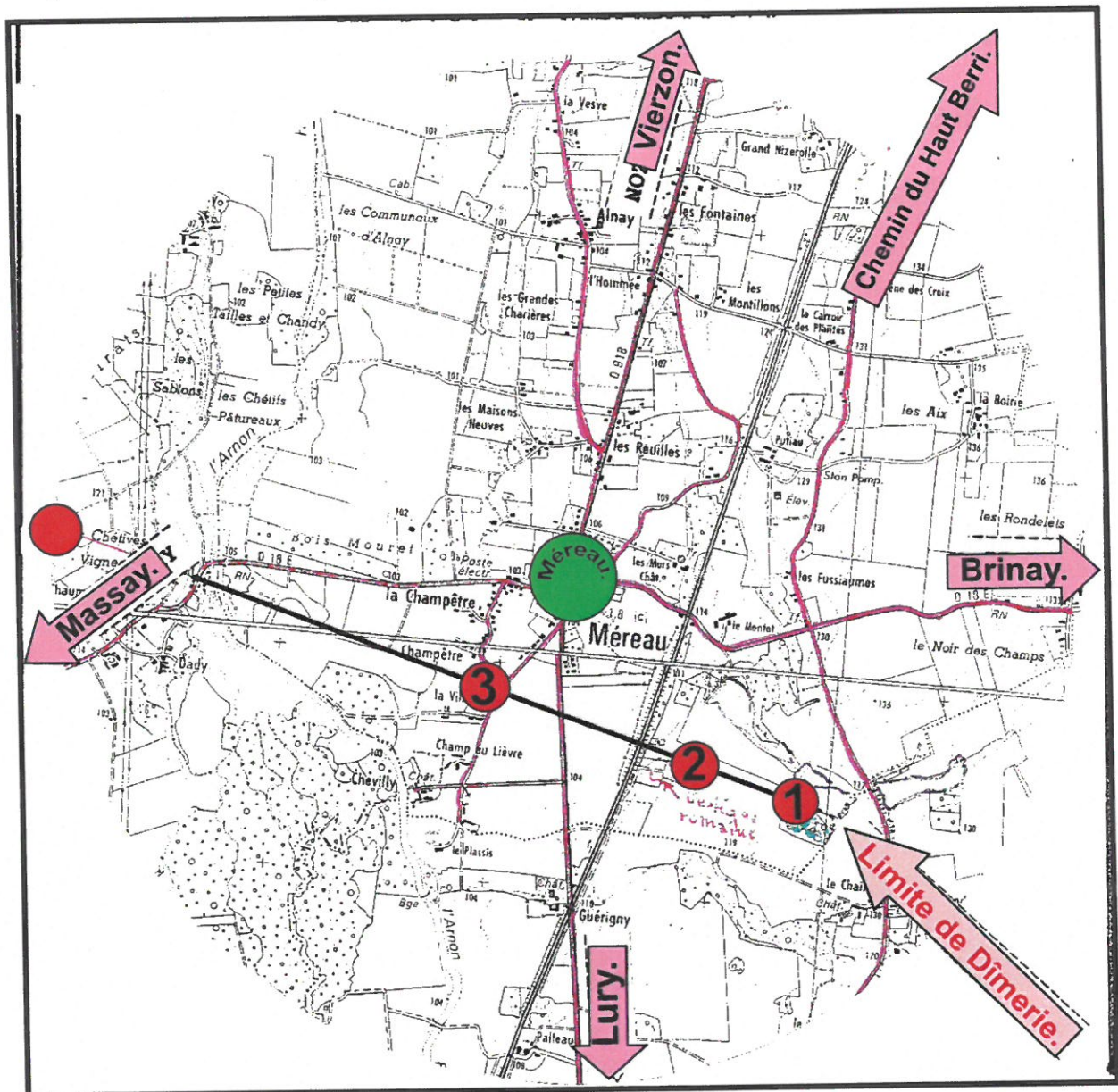
*Extrait : Chroniques de la Châtellenie de Lury- J.B.E. TAUSSERAT
Archives départementales AD-8G 143*

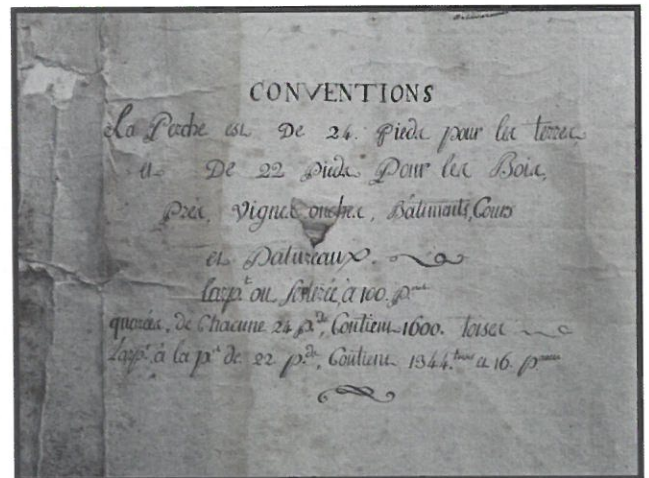
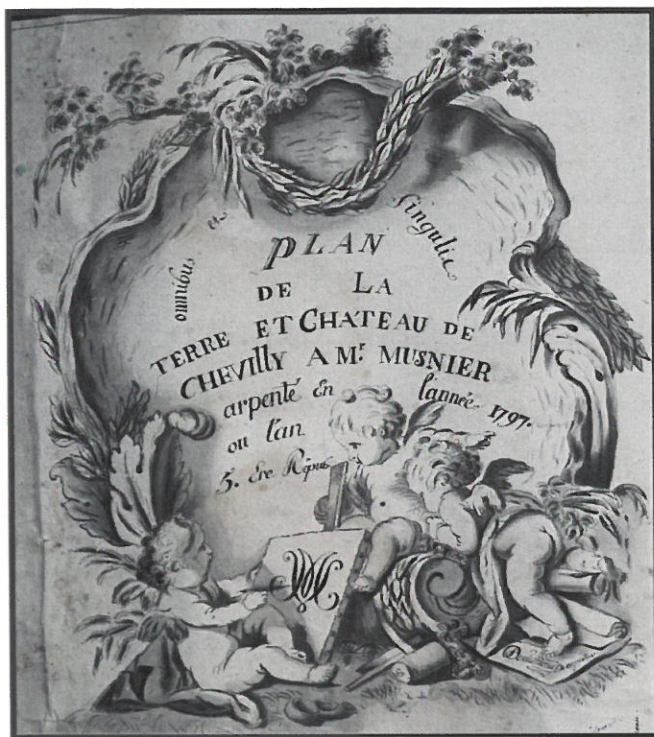
Limite de la « Dimerie » de Guillaume de Ruilly en 1409 à Méreau

Le document ci-dessous provient d'un dessin de J B E Tausserat.

La borne N° 1 est toujours visible, elle se situe à proximité du bassin d'orage de Méreau, en bordure du bois de Maître Jean.

La borne N° 2 est située pas très loin de la ligne SNCF lorsqu'on emprunte le passage à niveau de Guérigny, cette borne possédait des chiffres et lettres romains. Elle était située à côté de vestiges gallo-romains (signalés par Tausserat). Cette borne a été cassée en plusieurs morceaux par la charrue d'un agriculteur. Les morceaux remis en tas à l'emplacement d'origine ainsi que les quelques vestiges gallo-romains ont été poussés au bulldozer avec beaucoup d'insouciance dans les déblais du Chemin de Fer. Toutefois, nous connaissons l'emplacement de cette borne aujourd'hui disparue.



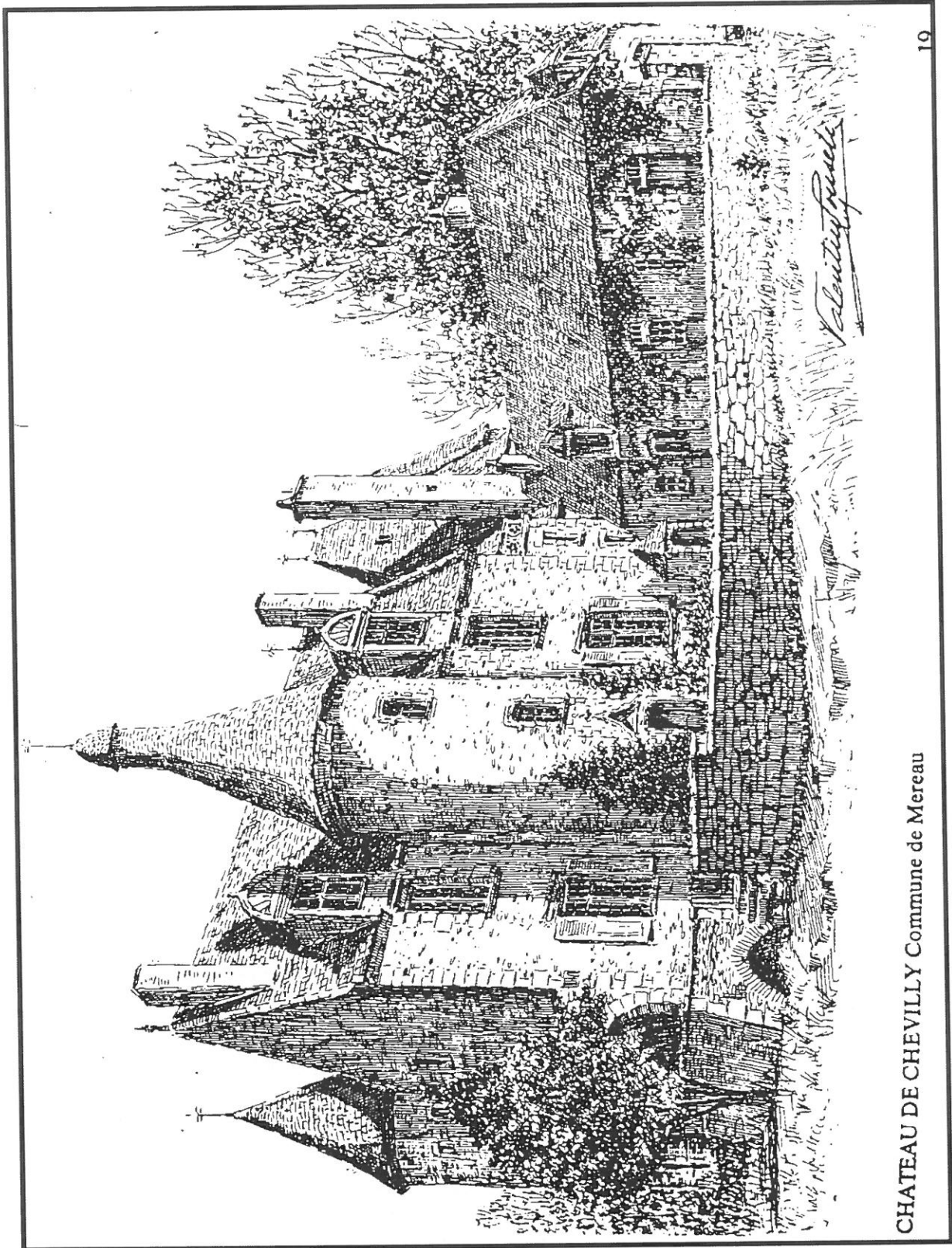


Plan de la terre et bois du Château de Chevilly arpente en l'année 1797



Après l'occupation par les chanoines du diocèse de Bourges, depuis le 1^{er} août 1687, à la vue du plan ci-dessus le morcellement de la propriété est patent. Le remembrement progressif sera l'œuvre des générations qui suivront, et particulièrement l'œuvre de J.B.E. Tausserat.

Dessin à la plume de Chevilly



CHATEAU DE CHEVILLY Commune de Mereau

LE CHATEAU DES MURS 1380

Historique et système défensif

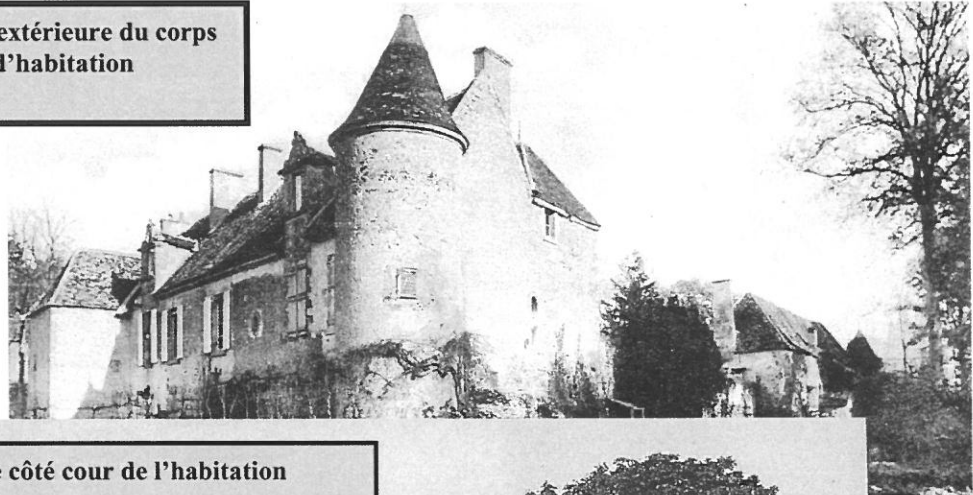
Ce manoir, appelé successivement le Château de Méréo, le Château, le Château-Herpin, les Meurs et enfin les Murs, est situé au chef-lieu de la commune de Méreau à 250 mètres environ de l'Eglise ; il relevait de Vierzon.

Jean de Vielbourg dit « Herpin », « premier écuyer tranchant » de Jean de Berry, acquiert les ruines du château de « Méréo » détruit par le Prince Noir en 1356. En 1440, son petit-fils, Jean Herpin, maître d'hôtel de Charles de Berry duc de Guyenne, frère de Louis XI, reconstruit le château.

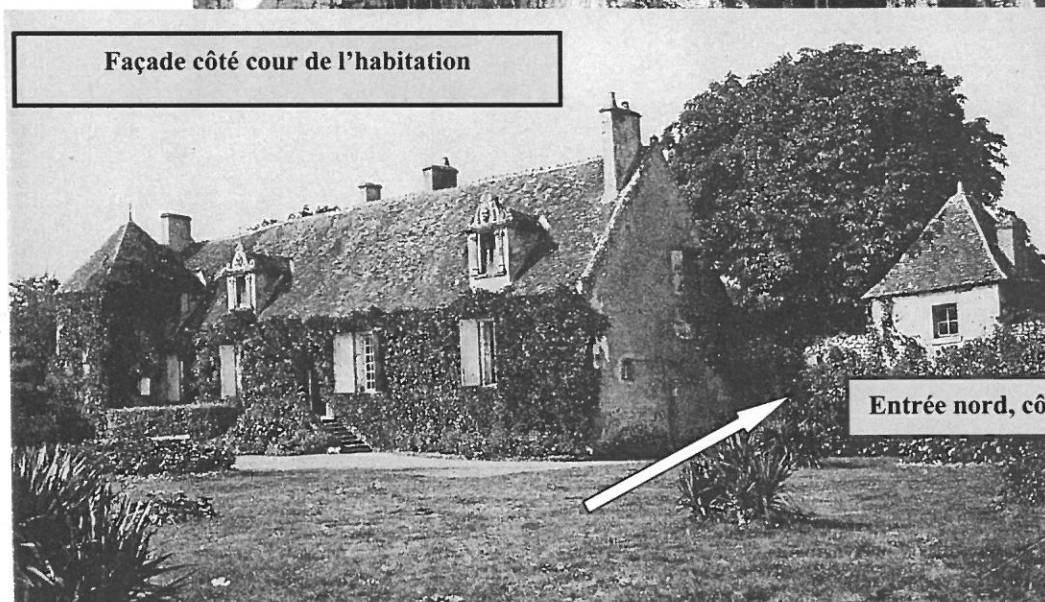
Le château forme une vaste enceinte rectangulaire entourée d'une double ligne de fossés, existant encore en grande partie (le 2^{ème} fossé est en partie comblé par les boues de curage du premier fossé). L'enceinte consiste en courtines élevées, les boullins sur lesquels prenait appui le chemin de ronde sont encore visibles, à chaque angle une petite tour et, au milieu, une saillie ou tour carrée, « *forteresses rondes et carrées* », dit l'aveu de 1700. L'angle nord est occupé par le corps d'habitation, qui pousse sur la face ouest une petite aile. Cette partie est du XVI^{ème} siècle pur : les fenêtres sont à meneaux et à belles moulures ; les lucarnes sont élégantes, construites en pierres de taille. Elles sont accostées de pilastres cannelés reposant sur un appui très saillant et couronné de chapiteaux ioniques de fantaisie.

La corniche comprend une ligne de denticules soutenue et surmontée de moulures. Le couronnement consiste en un cartouche carré portant une figure de face grimaçante et encadré de deux grosses guirlandes de fleurs retombantes. Aux extrémités se trouvent deux rosaces entourées de fleurs retombantes.

Façade extérieure du corps d'habitation



Façade côté cour de l'habitation



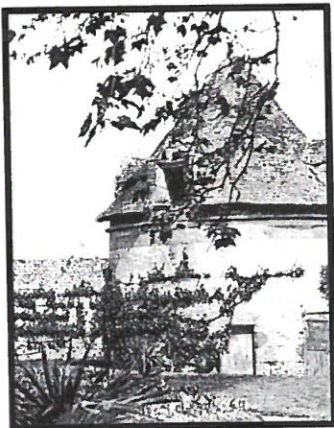
Entrée nord, côté habitation

La tourelle de l'angle sud est couronnée au sommet de douze meurtrières rayonnantes. Une pierre au-dessus du portail nous donne la date de 1565 et les initiales J.H.L.P. séparées par des points losangés. Ces initiales sont bien celles de Joachim Herpin et de Louise de Pocquaire son épouse.

La cour a conservé un colombier rond peu élevé dont les lucarnes sont à moulures du XVII^{ème} siècle. L'échelle pivotante qui permettait de récupérer les pigeonceaux pour le petit déjeuner du seigneur du lieu existe toujours et elle est en parfait état. A l'est s'étendaient les jardins et, dans l'angle sud-est des jardins, s'élevait une chapelle, qui a brûlé au début du XX^{ème} siècle. Quelques décors et aménagements de cette ancienne chapelle, sauvés des flammes existent toujours, stockés dans un grenier. A la place, il y a aujourd'hui une grange. Nous pensons qu'il eût été intéressant d'effectuer quelques fouilles dans le sous-sol de l'ex chapelle avant qu'elle ne soit transformée en grange. (lieu de sépulture des Herpin inconnu).

L'entrée du nord était munie d'un pont-levis remplacé par un terre-plein. Au sud, il y avait un accès direct par le chemin du Haut Berri. Juste avant l'ex ferme au lieu-dit « Chante Merle » il y avait également un pont-levis qui a été remplacé par une porte et un pont dormant.(voir photo ci-dessous). Cette partie extérieure au château a été complètement transformée dans la moitié du XIX^{ème} par l'arrivée du chemin de fer, ligne Paris-Toulouse. Toutefois, un passage sous la ligne avait été obtenu par le propriétaire de l'époque pour accéder à ses terres au domaine du Montet et à l'ancien chemin d'accès propriété du château. Le domaine ayant été vendu et l'ex chemin d'accès supprimé, ce passage est maintenant très peu utilisé. Les propriétaires actuels sont Mr et Mme Jaap SCHRODER-LEFEVRE dont les grands-parents de Bonnault avaient acquis cette propriété en 1919.

Le pigeonnier



Petit pont dormant sur les douves



Lieu-dit : Chante Merle sur le chemin du Haut Berri



Une dépendance proche, le Petit Château (1^{ère} école publique)

Durant la première restauration et la reconstruction du corps d'habitation moderne, Jean Herpin habitait le Petit Château appelé aussi la Herpinière. Il existait deux possibilités pour accéder à la Herpinière, soit le chemin, soit le souterrain qui appartenait au système défensif du château Herpin. Ce souterrain partait de la cave sous le corps d'habitation des Murs, passait sous les douves du château, arrivait à la Herpinière par une tour qui permettait d'accéder au logis par un escalier.

L'accès correspondant à cette ancienne tour est aujourd'hui briqueté, il se situe dans une cave d'une habitante de Méreau. Les dernières personnes à avoir accédé à ce souterrain sans pouvoir aller très loin sont Mrs Clément Blanchard, maréchal-ferrant à Méreau et Alexandre Chevalier sabotier à Méreau et perruquier-coiffeur le dimanche. Aujourd'hui, le parcours à l'intérieur est complètement inaccessible puisqu'un tracteur de la coopérative agricole a effondré la voûte et est tombé dans l'excavation.

Au sujet de la Herpinière, Buhot de Kersers écrit en 1891 :

« On voit encore une sorte d'éminence, entourée d'une dépression qui était un ancien fossé circulaire » (*Ceci, aujourd'hui, a complètement disparu*).

C'est là qu'a été ouverte la première maison école publique,
(*nous en reparlerons*)

Ce Petit Château fût, soit l'ancien Château de Méreau, 1380-1470, centre de la seigneurie des Herpin avant et pendant la reconstruction du château des Murs au XVI^{ème} siècle. Il consistait encore en 1721 en un corps de logis avec une tour d'escalier et un portail sous une tour carrée. Cette disposition indique une reconstruction du XVI^{ème}.

Une certitude, ce poste avancé s'inscrivait dans le système défensif du Château des Murs et était un éventuel lieu de repli par le souterrain de fuite lors d'une attaque sévère des Murs.



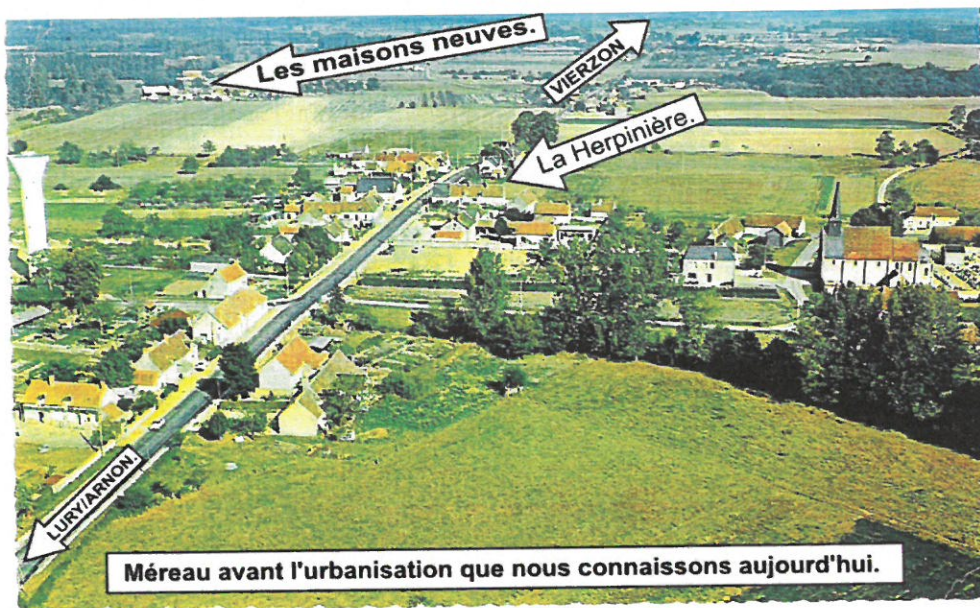
Le puits banal

Système défensif de la place forte qu'était le Château des Murs

Outre la Herpinière qui n'était pas sans avoir ses propres gens d'armes, le système défensif était tourné vers l'Arnon et protégé par deux mottes féodales connues, l'autre système était en bordure du chemin du Haut Berri, lieu d'accès au château par où passa le Prince Noir.

1^o) Système défensif orienté vers l'Arnon. La Motte Moray :

Ce château brûla, quand, comment et pourquoi ? Une certitude, dans le début du XX^{ème} les gens de Méreau l'appelaient la Cave. Toute la superstructure avait disparu et il restait seulement la cave. Les pierres et une partie de la charpente ont été utilisées pour construire à deux pas, le lieu-dit bien nommé « Les Maisons Neuves ». Monsieur André Vilpoux propriétaire de la ferme « Les Maisons neuves » attestait avoir dans ses charpentes des pièces de bois de récupération qui avaient été léchées par les flammes. Des restes de la cave sont aujourd'hui enfouis sous terre, lors de labours, quelques pierres remontent en surface.



Il y avait Autry, qui initialement était une motte féodale et il y avait entre Chevilly et Villâtre une autre motte féodale.

2°) Système défensif orienté vers le chemin du Haut Berri

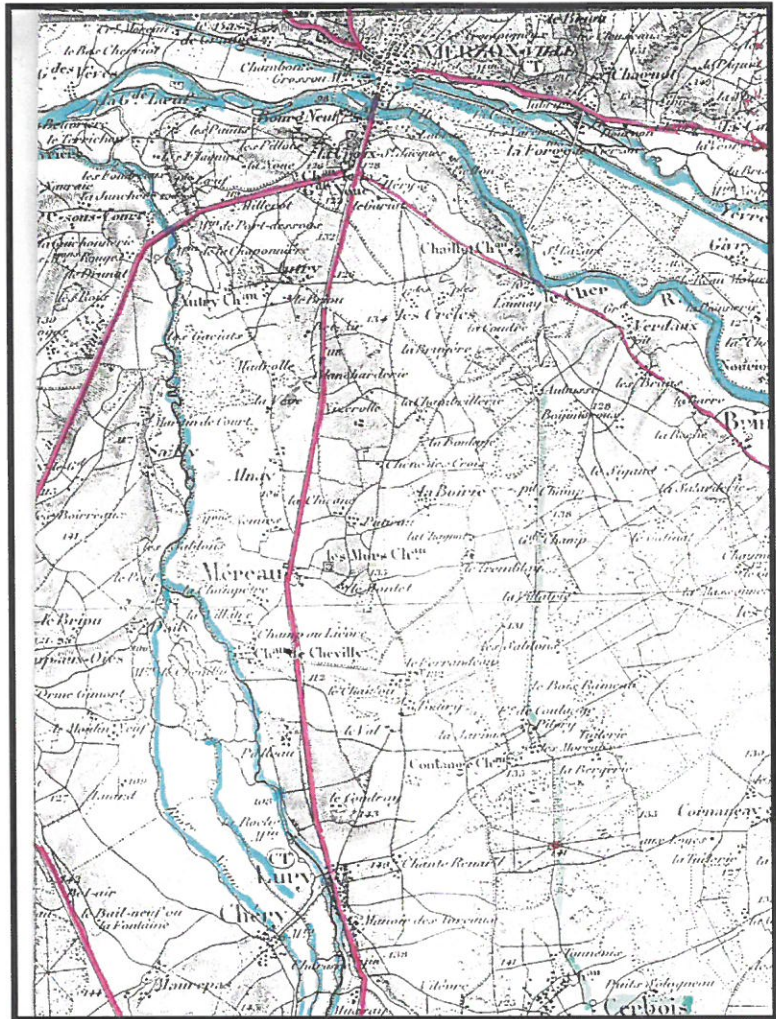
C'est sans doute par cette voie que passa le Prince Noir pour aller titiller le Seigneur de Vierzon après avoir livré combat à Lury et Méreau où le Château des Murs brûla.

Il y avait entre Lury et Méreau une motte féodale au Chaillou (en face Férandeau).

Il y avait avant d'arriver à Vierzon, une motte féodale à l'entrée du lieu-dit le « Fourneau Rond » (Le Fournioron). Reconnaisable encore de nos jours par la cheminée ronde, appelée « Fournio ». Ces quatre mottes féodales dans le fief du Château des Murs n'avaient certainement pas une puissance défensive suffisante pour faire face aux gens d'armes tels que ceux du Prince Noir, mais elles avaient un rôle d'alerte évident lors de passages suspects sur les voies stratégiques qu'étaient l'Arnon et le Chemin du Haut Berri.

Aujourd'hui on ne peut s'imaginer à quel point la création de la ligne SNCF Paris-Toulouse et le dernier remembrement modifia la topographie des lieux de part et d'autre de cette voie stratégique qu'était initialement ce chemin du Haut Berri. Grâce à une carte d'état-major du début du XIXème, nous savons qu'à Vierzon il arrivait à la ferme d'Herry, empruntait la route de l'ancien Intermarché, continuait sur les Crêles avec une bretelle qui allait sur le château de Chaillot, traversait en diagonale un champ aujourd'hui cultivé pour arriver là où se trouvent la station de Gaz, le pont SNCF des trois arches, puis se confondait avec l'emprise SNCF jusqu'au pont de Nizerolle, traversait en diagonale un champ par un chemin de terre aujourd'hui effacé par le dernier remembrement jusqu'à la motte féodale du Fourneau Rond. A partir de cet endroit, le chemin est goudronné jusqu'à Lury intra-muros. La partie Lury extra-muros existe et est praticable par les chemins de terre. Elle arrive à Charrase, au lieu-dit la Justice, (propriété de Maître Lelièvre). Un pont sur l'Arnon dont les traces sont visibles par basses eaux, permettait de traverser et de continuer sur Reuilly par la route du prieuré de St Romain

Ci-contre extrait de la carte d'état-major avant l'implantation du chemin de fer. Pour en faciliter l'insertion l'échelle originelle de la carte n'est pas respectée.



**Une autre voie s'inscrivait dans le système défensif proche du Château des Murs :
La rue « Creuse » rebaptisée à tort allée des « Berthomières » et pourquoi ?**

Violation de l'histoire, puisque, jusque dans les années 70, l'allée des Berthomières était encore pour tous les habitants de Méreau, rue Creuse (la bien nommée). En arrivant au début du bois dit « aux faisans », la hauteur des talus augmente progressivement. Tout de suite passé le bois, nous sommes au pied de la côte, nos ancêtres, comme les créateurs des autoroutes de notre époque, savaient aplanir les côtes en creusant les chemins pour les rendre plus accessibles aux charrois. Toutefois, certains antiques chemins creux avaient une double fonction qui étaient de se déplacer ou d'attendre l'ennemi, (les gens d'armes) sans être vu. Au pied de la côte, à droite la « Trapatrie », à gauche les « Berthomières ».



A droite un lieu-dit « La Trapatrie » : Pourquoi ?

Pour avoir recherché très longtemps les origines de ce nom de lieu-dit et cela parmi les personnes les plus autorisées, c'est un collègue cyclotouriste instituteur à la retraite, membre du cercle historique de Plaimpied-Givaudins, qui m'a donné la seule définition qui vaille à mes yeux.

Là encore, la création de la ligne Paris-Toulouse a complètement changé le paysage, d'autant plus que pour traverser les voies, les ingénieurs ont été rechercher le passage à niveau beaucoup plus loin pour accéder aux fermes de Putiau et de La Boirie. Regardez à l'est, effacez la ligne SNCF de votre vue, imaginez dans votre tête le prolongement de la rue Creuse s'incurvant légèrement à gauche pour rejoindre le chemin du Haut Berri. Au 2/3 de la côte, sur le coté droit, la rue Creuse devenait très profonde, quand nous étions gosses, nous appelions cela le « ravin ». Ce ravin a été comblé par de nombreux objets désaffectés de toutes sortes, casseroles, pots de chambre, poussettes d'enfants, etc...même un minibus Wolswagen qui avait brûlé est enfoui sous ce linceul de terre qui a tout fait disparaître, ceci donne une idée de la profondeur initiale de cette partie qui avait été creusée à l'époque médiévale. Il reste l'emprise municipale qui donne un aperçu réel de ce qu'était le tracé du ravin, notre ravin des années 40 à 50 où nous avons toujours des trésors à y découvrir, sans en connaître l'origine.

Eh bien, cette partie creuse, très creuse de la dite « Rue Creuse », n'était rien d'autre qu'une trappe médiévale. Cette trappe était utilisée pour cacher les gens d'armes du Château des Murs, face aux anglais qui circulaient sur le chemin du Haut Berri. Anglais qui firent brûler par deux fois les Murs, œuvre du Prince Noir, lieutenant de Richard Cœur de Lion, mort d'un trait d'arc au Château de Chalus. Après avoir forcé les portes de la cité de Lury-sur-Arnon, les anglais se rendaient par le chemin du Haut Berri, titiller le seigneur de Vierzon. Au passage, interceptés par le seigneur des Murs, ils menèrent combat et firent brûler le château. Le bois dit « Taille de l'enfer » a été réellement l'enfer pour ceux qui menèrent combat.

Pour faire court, la trappe médiévale de « La Trapatrie » avait tout simplement un rôle similaire aux tranchées durant la guerre 14-18.

A gauche un lieu-dit « Les Berthomières » : Pourquoi ?

Lorsque le seigneur du Château des Murs, Jean Herpin maria son fils à Melle de la Berthomière, fille du seigneur de la motte d'Humbligny (près de Sancerre), il fit construire pour les tourtereaux et en premier lieu pour sa propre tranquillité une maison indépendante au lieu-dit la Chicane. Sans savoir ce que les d'Humbligny mirent dans la corbeille de la mariée, Jean Herpin fit don de terres autour de la Chicane.

Emplacement de l'ex « Chicane »

Après avoir passé devant le passage à niveau, premier virage à gauche, la Chicane était à droite, tout de suite après le petit cours d'eau. Enfants, nous jouions dans les ruines subsistantes et le puits, sans eau existait encore. Aujourd'hui nous en connaissons l'essentiel de l'histoire, mais il n'y a plus de ruines pour jouer, le nécessaire productivisme de l'agriculture a transformé la Chicane en un champ céréaliier. Lors des labours, quelques pierres remontent toujours en surface comme pour attiser nos pensées.

Il faut savoir que Pierre Herpin, fils de Jean, seigneur du Château des Murs, épousa le 16 Janvier 1493, Alizone de la Berthomière, fille de Jean de la Berthomière, seigneur de la Motte d'Humbligny près de Sancerre. Les deux seigneurs Herpin de Méreau et de la Berthomière d'Humbligny étaient attachés au service du Duc de Guyenne, frère du Roi Louis XI, de là à supposer un mariage arrangé, il n'y a qu'un pas à faire, procédure courante à cette époque C'est pourquoi celle que tous les anciens de Méreau appelle la taille des « Plures » aurait peut-être été initialement, la taille des « Pleurs », ceux de Melle de la Berthomière lorsque son époux partait au combat ou en croisades.

Ici était la « Chicane »,
autrefois les enfants
jouaient dans les
ruines



A droite le passage à niveau
dit de « Putiau »

A gauche, au coin du bois filtre
une source, entre deux pierres
dans un coin, allégrement l'eau
prend sa course comme pour s'en
aller bien loin... vers l'Arnon.

Dernier duel régional à l'épée à Méreau

La ferme du Chêne des Croix sur le Chemin du Haut Berri.



C'est en 1647 à Méreau, au lieu-dit le « Chêne des Croix », en bordure du chemin du Haut Berri (photo ci-dessus) qu'eut lieu pour une sordide affaire d'héritage, ce dernier duel à l'épée.

Ce duel eut lieu entre :

- Jean de Wissel seigneur du Chaillou (petite motte féodale en bordure du chemin du Haut Berri.

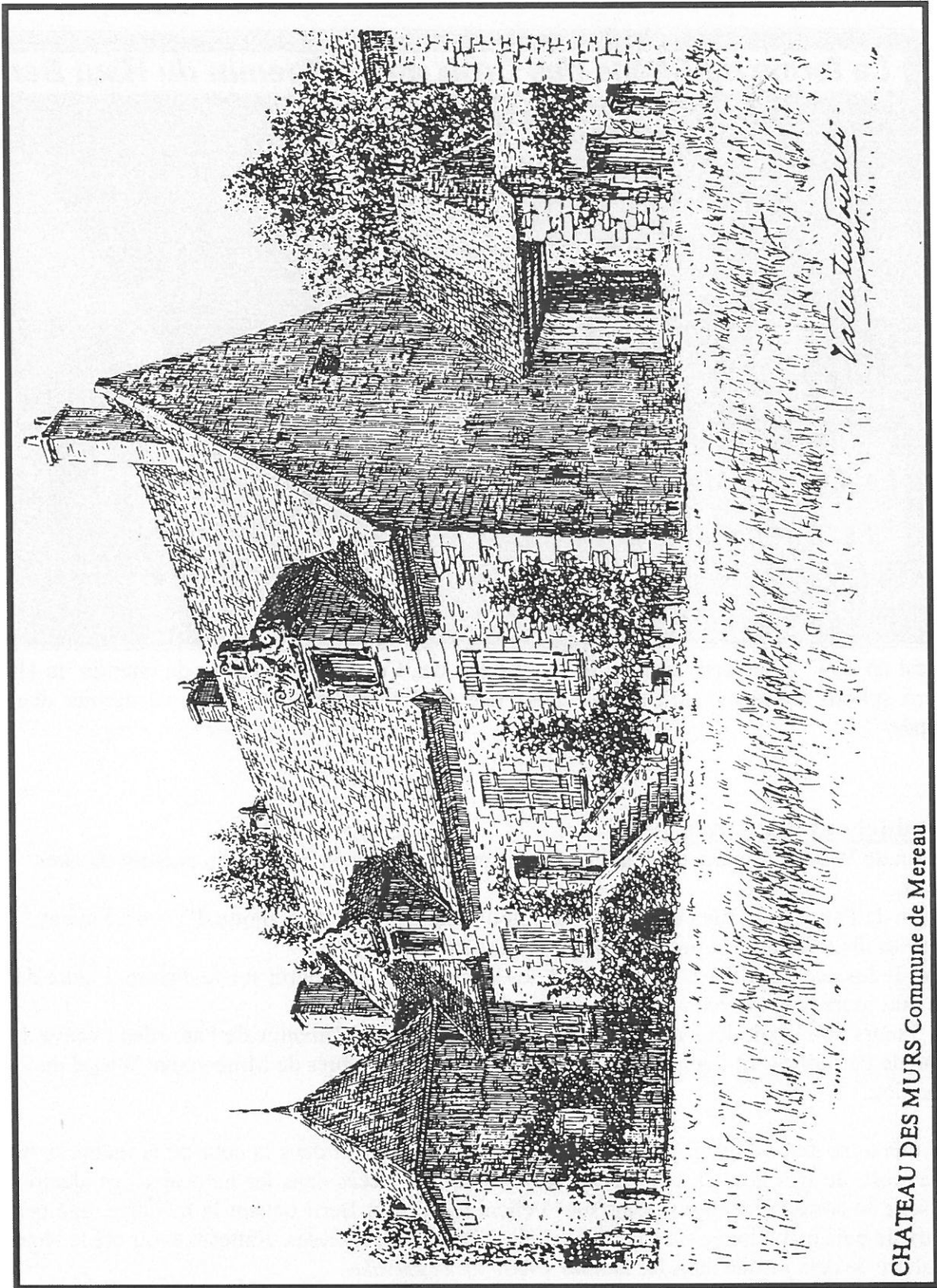
- Jean de Patoufleau, fils de Philippe de Patoufleau, seigneur de la motte d'Yors à Massay, tous les deux issus de la branche Herpin seigneurs de Méreau.

Aucun des deux duellistes n'a survécu à ses blessures ; l'un mourut sur-le-champ, l'autre dans les huit jours qui suivirent.

Le 5 mars 1649, soit deux ans après ce duel, leurs épouses, Christine de Patoufleau veuve de Jean de Patoufleau fit l'acquisition du « Chêne des Croix » près de Mme veuve Wissel du Chaillou.

En mémoire de ce duel, il y a quelques décennies, subsistait dans la cour de la métairie, bien que mort, un très gros et très vieux chêne. Lors d'un décès dans les hameaux des alentours, lorsque le cortège funèbre passait sur le chemin du Haut Berri devant la métairie, une petite croix de bois était clouée sur le chêne où elles étaient nombreuses. J'atteste avoir été le témoin oculaire de cela jusque dans les années 1950. *André Chevalier*

Dessin à la plume du Château des Murs (côté cour)

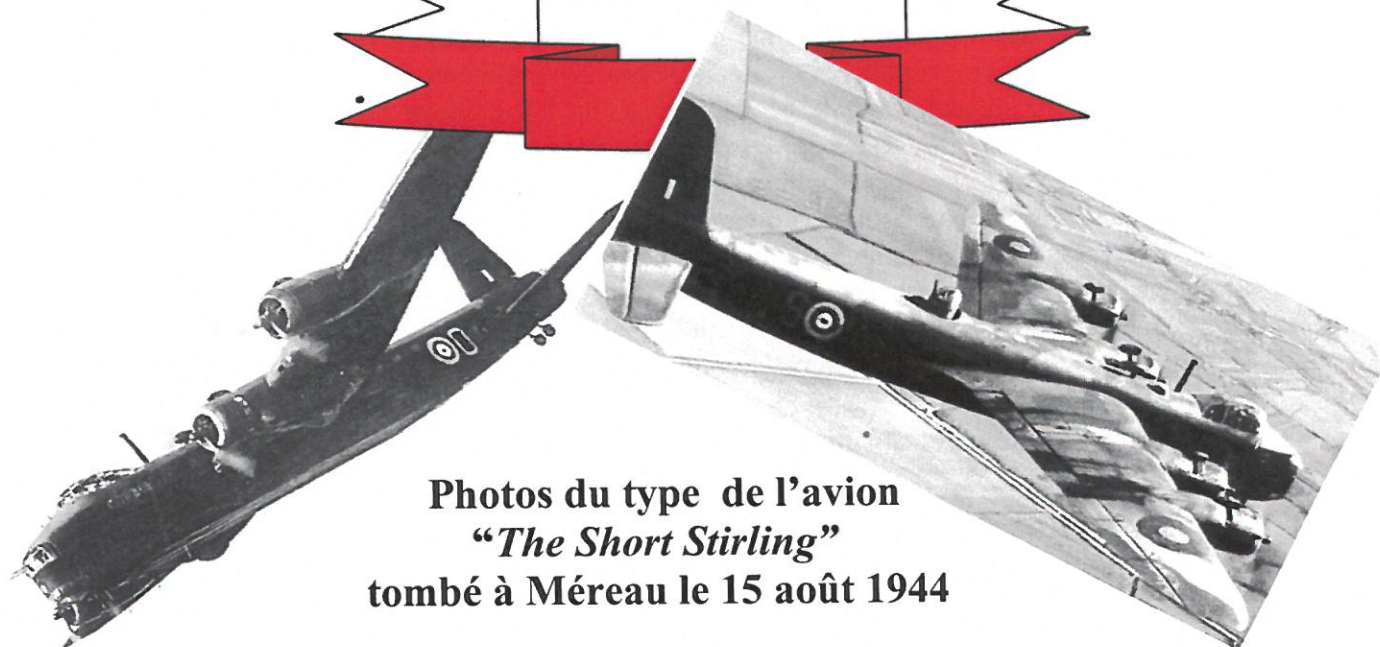
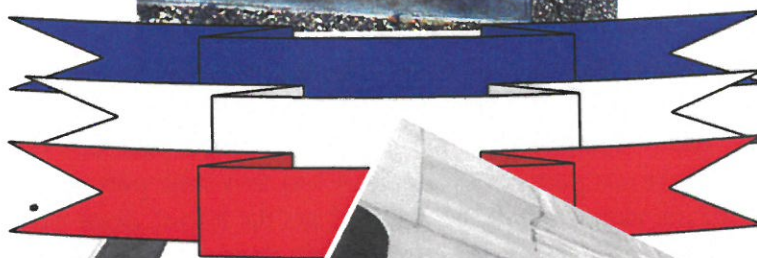


CHATEAU DES MURS Commune de Mereau

DIVERS FAITS HISTORIQUES A MEREAU

Ala ROYALE AIR FORCE

Méreau reconnaissant



Photos du type de l'avion
"The Short Stirling"
tombé à Méreau le 15 août 1944

La chute de l'avion ravitailleur du maquis au lieu-dit« Moscou », le 15 août 1944

Préambule de l'auteur : Ce qui va suivre est mon propre témoignage, celui d'un gosse de douze ans, marqué par des faits de guerre vécus à Méreau.

Par une belle nuit de cet été 1944, le 15 août, il peut être 0 h 30, alerte... les sirènes de Vierzon se font entendre.

Le short promptement enfilé, nous les gosses, nous nous retrouvons sur la route, le nez en l'air avec d'autres habitants du bourg de Méreau. Sans pouvoir en définir exactement l'emplacement dans le ciel, un avion vole et tourne quelque part au-dessus de la zone sud de Vierzon. Nous pensons : cet avion doit être un gros bombardier, le bruit sourd de ses moteurs laisse supposer qu'il doit être très chargé...

En une fraction de seconde, deux puissants faisceaux lumineux montent du sol. Un au sud-est de Vierzon sera le projecteur de la batterie de DCA du quartier de Villeneuve proche de la ferme d'Herry, le second au sud-ouest sera le projecteur de la batterie de DCA de La Bras.

Un court instant, les faisceaux recherchent l'avion dans le ciel, puis les faisceaux lumineux des projecteurs se croisent en un point très haut dans le ciel, l'avion que nous entendions est là, pris au piège des projecteurs. Avec sa charge, l'avion n'a sûrement pas la maniabilité suffisante pour tenter de se dégager. Dans la seconde qui suit, les DCA tirent, les obus montent du sol à l'intérieur des faisceaux des projecteurs. Les affûts quadruples sur chaque DCA forme un lit de feu souligné par la présence d'obus traçants.

EXPLOSION !!! L'avion vient d'exploser dans le ciel, il est en feu, il plonge vers le sol. Du bourg de Méreau, nous apercevons au loin les lueurs de l'incendie ; les commentaires vont bon train pour le situer par rapport à la route. De fait, l'avion brûle non loin de la route, là un peu plus à gauche à l'intérieur des terres où la stèle commémore ce fait de guerre.

Le matin, lorsque l'épave refroidie sera plus accessible, l'autorité d'occupation allemande récupérera trois corps, sans doute parmi les plus accessibles, pour les inhumer au cimetière militaire de St-Doulchard. Ils délaisseront trois autres corps où plus exactement ce qu'il en reste, corps brûlés, affreusement mutilés.

Mon père René CHEVALIER, habitant de Méreau retraité de la Gendarmerie au maquis FFI Nord Indre situé dans les bois de Fond Moreau près de la ferme de Manzay maquis du capitaine Vannier « Nom de Guerre la Lingerie » est prévenu de cette situation. A la nuit tombante, mon père viendra avec un autre maquisard habitant de Méreau, Mr Ringuet récupérer les restes de ces pauvres aviateurs. C'est avec une pétrolette, moto à courroie, genre Monet-Goyon qu'ils viendront de Manzay et qu'ils feront deux voyages aller et retour de Méreau à Moscou avec les restes des corps placés dans un sac en jute (sac à pommes de terre) porté sur le dos par le passager arrière, mon père. Les restes des corps seront provisoirement déposés dans la cabane de jardinier du cimetière, cabane qui existe toujours.

Mon oncle, Gaston Bertrand, adjudant retraité de la Gendarmerie, menuisier, charron, tonnelier de formation, se chargera de la fabrication de l'urne funéraire.

Mon père reviendra du maquis pour assurer clandestinement avec mon oncle Bertrand l'inhumation. Les honneurs militaires seront rendus par mon père et mon oncle tous les deux retraités de la gendarmerie.

Nous les gosses notre modeste mission était de fleurir la tombe.

Quelques années plus tard, ces trois corps rejoindront au cimetière de St-Doulchard, là où ils sont toujours, leurs collègues du même équipage (je n'ai pu obtenir la date exacte du transfert de Méreau à St-Doulchard).

Je suppose que tous les bracelets militaires d'identification des corps avaient été prélevés par les allemands.

Le 1^{er} Juillet 2004 :

Je me suis rendu au cimetière de St-Doulchard pour effectuer une photo des six tombes et relever les identités ci-dessous des six aviateurs de l'équipage dans l'ordre des pierres tombales.

Matricule : 1579247 Sergent RAF.
Nom : **CR DUTTON 30 ans.**
Fonction : Navigator bomber.

Matricule : 1585687 Sergent RAF.
Nom : **F FIELDER** âge non précisé.
Fonction : Wire less opérateur, Air Gunner

Matricule : 1558894 Sergent RAF
Nom : **JT HENRY 23ans.**
Fonction : Air gunner (mitrailleur)

Matricule : 1893268 Sergent RAF
Nom : **AG SHIPTON 19 ans.**
Fonction : Fligh Engineer

Matricule : 1547911 Sergent RAF
Nom : **P WALKER 23ans.**
Fonction : Air Bomber.

Matricule : (sans) Royale Australian AF
Nom : **W HOUGH 23 ans.**
Fonction : Pilot officer.



Le 2 juillet 2004 : Je me suis rendu à la Mairie de Méreau pour vérifier sur le registre d'état civil de 1944 si les noms des trois aviateurs inhumés à Méreau figuraient sur le registre. Aucune déclaration.

Le 5 juillet 2004 : Je me suis rendu à la Mairie de St-Doulchard pour vérifier sur le registre d'état civil si les noms des six aviateurs y figuraient. Sans résultat, aucune déclaration.

En conclusion : Nous pouvons penser que tous les bracelets militaires d'identification avaient été prélevés par l'autorité Allemande et transmis selon les conventions de la guerre. Je ne me souviens pas, à posteriori, entendre mon père parler d'identifications, une certitude, la tombe de Méreau dans sa forme primitive était anonyme. Il y a bien au cimetière militaire de St-Doulchard six tombes personnalisées représentant l'équipage de l'avion, mais compte tenu de l'état des corps et des conditions dans lesquelles ils ont pu être récupérés, il est peu probable que l'identification des tombes corresponde aux restes des corps inhumés.

Le 6 juillet 2004 : Je me suis rendu à Massay à l'exposition sur le bombardement de Vierzon du 1^{er} juillet 1944, j'ai pu apprendre de Mr. Bernard Staëls auteur du livre les « Rails Vitaux » que l'avion tombé à Méreau le 15 Août 1944 était un « THE SHORT STIRLING » quadri moteurs utilisé pour le ravitaillement en armes et munitions des maquis.

Il est bon de rappeler que ces avions venaient du Royaume-Uni pour ravitailler les maquis en armes, munitions, cigarettes et autres choses. La procédure était la suivante : des feux étaient allumés au sol pour délimiter la zone de parachutage. L'avion tournait au-dessus de la zone avant de larguer les containers.

Sur la cause de la chute de cet avion à Moscou, il s'est dit qu'un espion du maquis (car certains maquis étaient infiltrés) à la solde des allemands au courant d'un parachutage dans la région, avait allumé des feux de parachutage dans la plaine d'Autry pour guider l'avion à proximité des projecteurs et tirs de la DCA allemande. Qu'en est-il exactement ? Simple rumeur ou affaire classée sans suite ou avec suite expéditive ? A quel maquis ce parachutage était-il destiné ?

PS : A cette époque, la plaine d'Autry n'était pas du tout urbanisée.

Relation de cause à effet



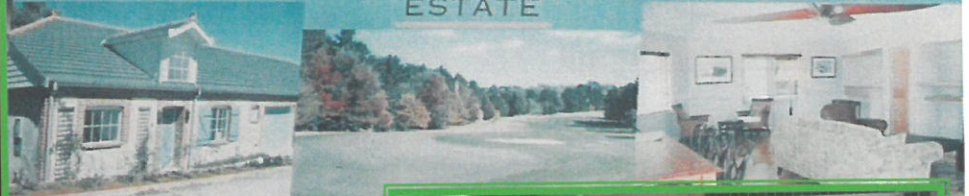
Nous savons que l'un des frères de l'aviateur **AG SHIPTON** (ingénieur de vol dans l'équipage) est un promoteur immobilier important en Australie. Il est venu en pèlerinage dans la plus grande discrétion à Méreau sur le lieu où il a perdu son frère. Il a profité de son séjour en Berry pour visiter la Sologne et photographier quelques maisons typiquement solognotes. A son retour en Australie, il a créé dans la ville de **MOOS VALE**, un village de cottages le « **MEREAU VILLAGE ESTATE** » La particularité est, que les cottages sont de style solognot.

MOOS VALE est situé en Nouvelles-Galles du Sud à 45 km à l'Ouest de la Mer de Tasmanie et environ 150 km au sud de Sydney.

Voir photos ci-dessus et suivantes.



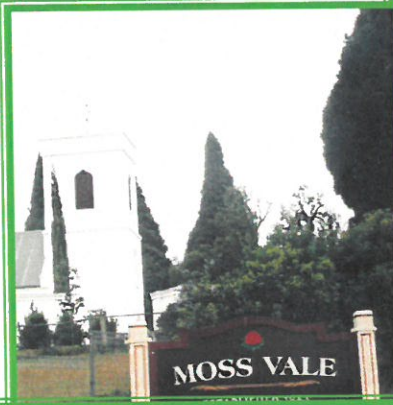
MEREAU VILLAGE ESTATE



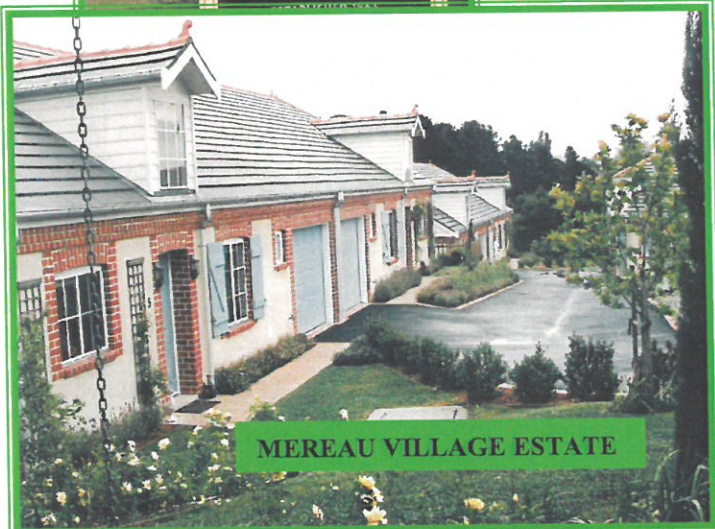
DISPLAY COTTAGE
This unique development comprises 19 exquisite
village atmosphere • 2 and 3 bedrooms with study
golf course for members • Village Aviator Pavil
• Proudly developed by The Shipton Group



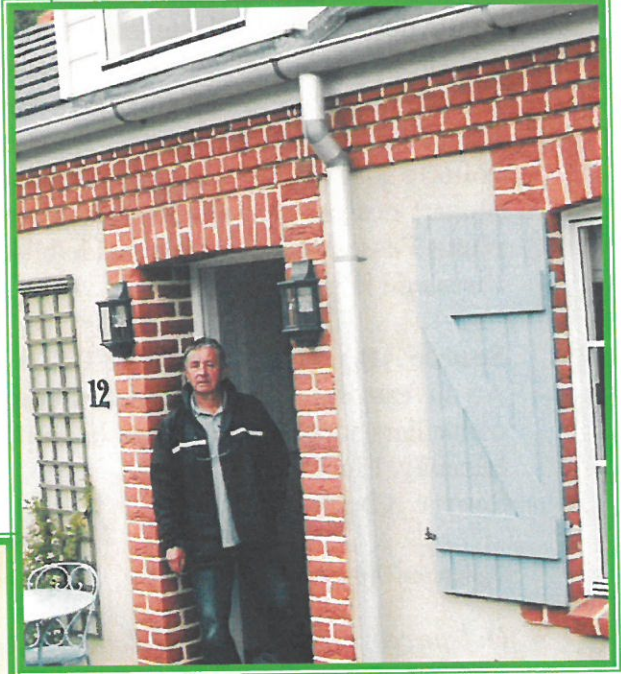
La navette du village.



MOSS VALE



MEREAU VILLAGE ESTATE



Gwenda Webb est la conseillère
immobilière son bureau se trouve
dans le pavillon à la mémoire de AG
SHIPTON



Cahiers de doléances, plaintes et remontrances de la Paroisse de Méreau

Procès-verbal (écrit) du 1^{er} mars 1789 contenant huit feuillets manuscrits.

Cadre administratif :

La convocation des ETATS GENERAUX emprunte au système judiciaire des baillages,* le code administratif indispensable pour réaliser une telle opération. Le futur département du Cher relevait des baillages suivants : Baillage de Bourges et ses secondaires : Châteauroux, Concessault, Dun-le-Roi qui deviendra Dun/Auron, Henrichemont, Issoudun, Mehun/Yèvre, Vierzon.

*baillage : tribunal jugeant au nom et sous la juridiction d'un bailli.

Paroisses et collectes :

La paroisse est la cellule de base de la vie et de l'organisation administrative de l'ancien régime. En abordant les cahiers de doléances, il est bon d'avoir à l'esprit les deux réalités sous-jacentes à la paroisse, communauté spirituelle ayant à sa tête le curé et collecte en communauté des habitants dirigée par le syndic, dont le rôle peut se comparer à celui du Maire de 1790. La collecte, est munie d'un rôle particulier qui est la liste des taillables.

La paroisse et la collecte peuvent donc avoir des territoires identiques ou différents.

Une communauté d'habitants peut comporter plusieurs paroisses, de même qu'une paroisse peut avoir plusieurs collectes. Dans ce qui sera le futur Département du Cher, paroisse et collecte sont le plus souvent confondues. La gestion de la communauté paroissiale est dans la plupart des cas assurée pour deux ans, par le syndic élu, selon la nécessité des affaires. Il réunit l'assemblée générale des habitants en la manière accoutumée et au son de la cloche, à l'issue de la grand'messe.

Source AD : réf 8° 4136 Tome 1.

Au niveau des délibérations des conseils, nous avons relevé quelques faits. En 1837, les conseillers sont élus à l'église là où il n'y a pas de maison commune c'est le cas de : Méreau, Lazenay, Limeux

Source AD : J 1424

signatures / 16 membres comparants, 9 étaient donc dans l'impossibilité de pouvoir signer.

***Doléances :** Plainte pour réclamer au sujet d'un grief ou pour déplorer des malheurs personnels. (Le Petit Robert)*

***Remontrances :** Discours par lequel le parlement représentait au roi les inconvénients d'un édit, d'une loi. (Le Petit Robert)*

Cahier des doléances, plaintes et remontrances de la paroisse de Méreau, 1^{er} mars 1789, contenant 8 feuillets. (manuscrite)

1° Que les tailles, capitations et tous autres impost sont trop considérables.

2° Le selle trop cher.

3° Que tous, étant sujets du Roy, devraient également payer les impost de toute espèce; par là, les 2/3 du Tiers état qui seuls payent les impost seroient soulagés.

4° Que ceux qui possèdent les charges et les emplois qui leurs produisent un revenu considérable, qui ne payent aucun impost, devraient en payés davantage ou au moins proportionnément au revenu fixe de leurs charges ou de leurs employes.

5° Que les 3/4 de tant de 1000 receveurs et employés et commis aux aides et à la gabelle¹ et autres devraient êtres remerciés, les 3/4 desquel ne s'occupent qu'à nuire, tourmenter injustement et ruiner bien souvent les autres fidèles sujets de Sa Majesté en abusant des loix et, si ce sont des gens courageux et fidèle sujet de Sa Majesté, ils pourroient gardé les frontières du Royaumes et cela feroit que les villes et les campagnes ne manqueroient pas tant de bons ou vriers que les ars et métiers, surtout l'agriculture, qui sont si nécessaire pour le bien de l'États, qui travailleroient avec beaucoup plus de courages n'étant plus mangé et suscé par ces sangsues.

6° Que toutes les coutumes et loix soient conformes dans tout le Royaume ainsi que les poids et mesures.

7° Que les pauvres ne paye qu'une somme modique.

8° Que tous les bénéfices soient détenus pour l'acquittement des deptes de l'État à fure et mesure qu'ils vacqueront.

Observations et preuves.

Par la trop grande chereté des locatures, autres biens et denrées, ce qui occasionne bien de la misère, un pauvre journalier chargé d'une femme et de 3 ou 4 enfants gagne 12 s. par jour pendant 6 mois de bannées d'hiver, ce qui fait 90 l.,

et 15 s. pendant les autres 6 mois d'été, ce qui fait 112 l. 10 s.;

Total : 202 l. 10 s.

Déduction faite des fêtes et dimanches et posé qu'il ne perde aucune journée par maladie ou mauvais temps.

Sur cette somme de 202 l. 10 s. il faut qu'il paye pour sa locature qui a un fourneau, un toit à mettre 2 vaches ou quelques brebis, 7 ou 8 boisselées de terre pour tout : 60 l.

Boeure, journée, poulet : 6 l.

Tailles, capitation : 16 l.

Pour les chemins : 2 l. 10 s.

Pour les frais des huissiers contraintes, pour la déclaration au grenier à selle, pour la façon des rolles, fourniture du milicien et autres affaires de paroisse : 2 l.

Totalle de ce qu'un journalier doit payé avant de manger une seule bouchées de pain : 86 l. 10 s.

Laquelle somme déduite de celle de ci 202 l. 10 s. qui sont tout le travail de l'année de ce journalier, reste : 126 l.

C'est-à-dire 6 s. 9 d. par jour pour nourrir et entretenir ce journalier, sa femme et ses 3 ou 4 enfants.

Cependant, il faudroit au moins pour nourrir cette famille :

8 l. de pain par jour à 3 s. la livre : 1 l. 4 d.

1 demy-quarteron de sel : 1 s. 9 d.

1 demy-quarteron de poivre : 1 s. 9 d.

Bois pour la soupe : 2 s.

Totalle : 1 l. 9 s. 8 d.

sans pitance, sans vin et entretien pour cette famille.

En conséquence, est-il possible que ces malheureux ne jeûnent pas la moitié de l'année et ne deviennent en langueur? On peut interroger sur cette article bien des curés de campagne; ce sont ceux-là qui ont la vive douleur de voir cette misère à laquelle ils ne peuvent obvier entièrement, la plupart n'ayant qu'un très modique revenus, aucun casuel et aucun secours. D'ailleurs, la plupart des métayers sont dans le mesme cas et position des journaliers, car, après avoir payé tous les domestiques, tous les impost et le maître de la métairie, bien souvent il n'y a pas un boisseau de blé à Noël et même avant Noël.

A Méreau, ce jour et an que dessus.

(Suivent 7 signatures : François Blanchet; Jacques Chauveau; François Gerbault; Gerbier; Guillaume Mardon; Alexis Texier; Thomas Verdier.)

Le présent cahier de la paroisse de Méreau contenant 5 pages a été paraphé par nous *ne varietur*. Signé : Claude de Bengy.

1 D'après les *Rôles de la capitation des non taillables* (A.D. 18-C 1145), les employés de la généralité de Bourges se répartissaient ainsi:

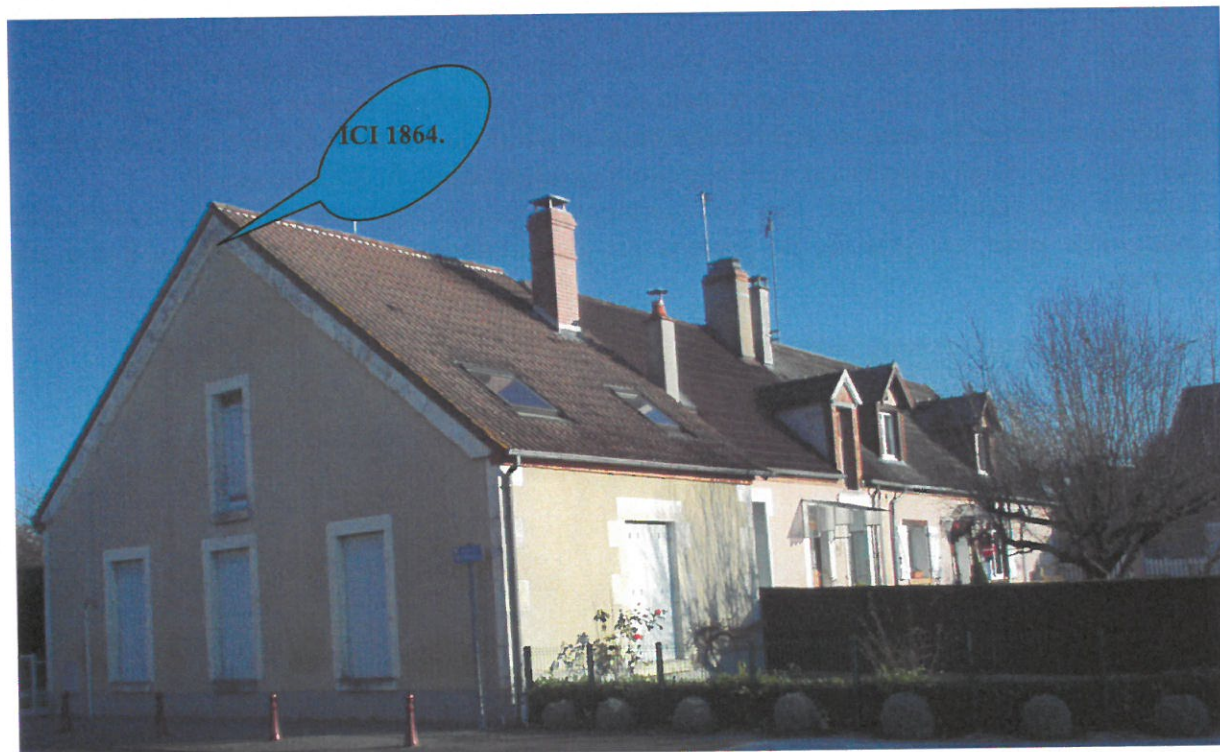
- aides : 78, dont 21 pour l'Élection de Bourges.
- gabelles : 587 officiers.
- tabacs : 24 officiers.
- traites : 13 officiers.

A.D. 18-B 5116.

La maison école de Méreau, première école publique

La première école de Méreau fût installée dans le « Petit Château » appelé aussi la Herpinière. Ce « Petit Château » fut la demeure temporaire de Jean Herpin durant la restauration du Château des Murs après qu'il fût incendié par les anglais, gens d'armes du Prince Noir.

Ci-dessous photo du « Petit Château », tel que nous pouvons le voir en plein bourg en bordure de la D918.



Bien que sous Louis-Philippe la loi Guizot du 26 juin 1833 sur l'enseignement primaire obligeait les communes de France à offrir et à entretenir une maison école, beaucoup de communes ne tinrent pas compte de cette loi. C'est vraisemblablement sous le ministère de Victor Duruy 1863-1869, que le Petit Château fût restauré et aménagé pour en faire la première école communale de Méreau. Une pierre à l'intérieur du grenier affiche la date de restauration du 29 mars 1864, soit en plein ministère Duruy. Cette année 1864 est reportée à l'extérieur sur une pierre au pignon de la maison.

Jacques Renaud était alors propriétaire du Château des Murs mais aussi du Petit Château et des terres attenantes depuis le 12 Mars 1845 (il mourut le 4 janvier 1873 au Château des Murs). Il loua à la commune ce bâtiment pour en faire la première école de notre village.

Par décision du Conseil Municipal en date du 22 mai 1877, la municipalité entreprit la construction d'un groupe scolaire comprenant dès son origine deux classes (garçons et filles) avec préaux, logements pour deux couples d'instituteurs et la Mairie au centre. L'ensemble fut inauguré et mis en service en 1880.

Paradoxe de l'histoire et digression sur la maison école

Monsieur Alexandre CHEVALIER (mon grand père) qui était allé à l'école dans cette maison, achète en 1894 le Petit Château à Monsieur MAILLET notaire à Orléans, gendre de Monsieur Jacques RENAUD, l'ex propriétaire du Château des Murs et du Petit Château.

C'est en ce lieu qu'il ouvrira sa boutique de sabotier-galochier en semaine et barbier-coiffeur le dimanche. Ses activités étaient concentrées à l'emplacement de l'ex four banal qu'il appelait sa « boutique ». Outre ses principales activités, les paysans n'ayant pas besoin de sabots neufs en été car ils continuaient de porter les sabots allégés par l'usure en hiver, le sabotier se trouvait alors en « chômage partiel ». Pour compenser, il avait constitué une équipe de faucheurs tâcherons pour les foins et moissonneurs pour les céréales. Les femmes suivaient l'équipe pour lier les gerbes avec des liens de paille réalisés sur place. Les terres étant la propriété des trois principaux châteaux, il ne devait pas oublier d'aller à la Messe le dimanche et serrer la main de ces Messieurs pour avoir du travail à donner à son équipe les jours suivants. Ainsi allait la vie dans nos campagnes au début du XXème siècle.

L'arrivée des faucheuses et des moissonneuses lieuses fût une véritable catastrophe économique pour ces gens-là, ne parlons pas des moissonneuses batteuses qu'il n'a pas connues.



Alexandre Chevalier chauffeur de la locomobile lorsqu'il rendait du temps lors d'une opération de battage à Méreau

PS : L'histoire du « Petit Château » en tant que poste de garde avancé de la place forte du Château des Murs a été traitée avec le Château des Murs.

LES MAIRES DE MEREAU DEPUIS 1793

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE



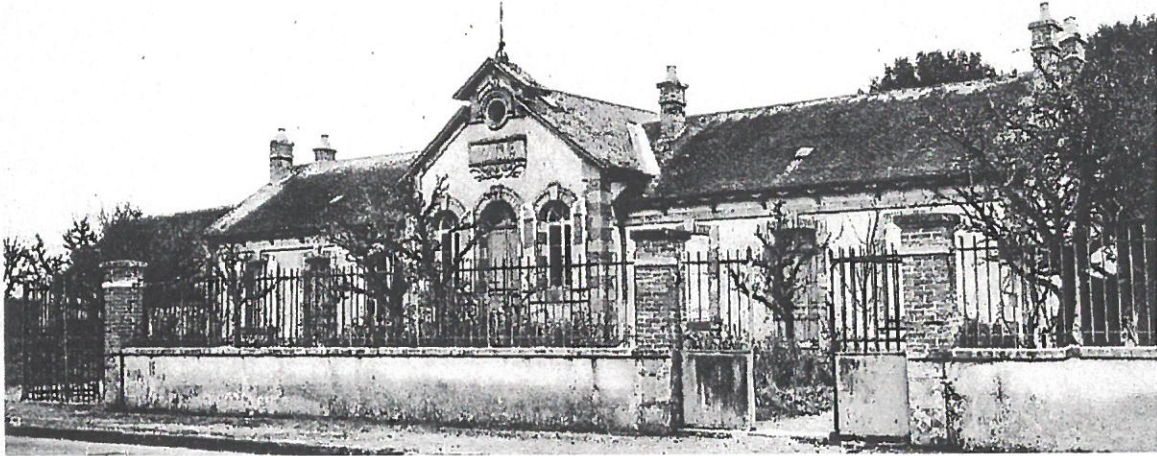
1793-1816 – Guillaume MARDON
1816-1821 – Pierre-Maurice MUSNIER
1821-1838 – Joseph MARTEAU
1838-1841 – Frédéric de MONTUREUX
1841-1848 – Jacques RENAUD
1848-1852 – Sylvain DELAS
1852-1865 – Jacques RENAUD
1865-1870 – Frédéric de MONTUREUX
1870-1874 – Georges de SAINT SAUVEUR
1874-1876 – Mr. MAILLET
1876-1901 – Georges de SAINT SAUVEUR
1901-1908 – Pierre VILPOUX
1908-1925 – Lucien BROT
1925-1929 – Alphonse BEDU
1929-1945 – Théophile FERRAND
1945-1946 – André BRISSET
1946-1947 – Marcel BIGOT
1947-1953 – André BEDU
1953-1960 – Aristide BIGONNEAU
1960-1965 – Guy de MALEZIEUX
1965-1971 – René BISSON
1971-1977 – Achille DIARD
1977-1983 – Joseph PETIT
1983-1995 – Jean-Marie LAMBERT
1995-2008 – Alain MORNAY

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007
857	979	1352	1756	2020	2130	2234

Groupe scolaire et Mairie 1880

Ci-dessous, la façade du groupe scolaire avec la Mairie et les logements des instituteurs. En 1901, la municipalité votait un budget pour l'installation de l'horloge.



La façade était entourée d'un mur, avec grilles et portails que nous franchissions le bérêt à la main : *Bonsoir Monsieur...* Monsieur Poucet fut le premier instituteur (en 1880) à enseigner dans cette nouvelle école aidé de Mademoiselle Boireau et Mademoiselle Marie-Virginie Piffault directrice pour les travaux d'aiguilles de l'école de filles. En 1892, c'est Monsieur Renault et son épouse qui se chargèrent de l'enseignement, ils partirent à la retraite le 5 février 1922 avec les remerciements de la municipalité dont avait été secrétaire Monsieur Renault.

Le jardin était planté d'arbres fruitiers (poiriers) et de divers massifs de fleurs. Méreau eut l'honneur et l'avantage de disposer avant la 2^{ème} guerre mondiale en la personne de Monsieur Demaison, d'un instituteur très actif et en avance sur son époque. Il donnait à ses élèves et aux gens du village des cours de taille des arbres fruitiers. Il avait équipé l'école d'un appareil cinématographique (Pathé Cinéma) avec films documentaires en 8mm, quelquefois, il offrait une séance publique aux gens du village. Depuis cette époque, avec l'augmentation de la population « marologienne » le nombre de classes a bien changé, il est passé à cinq.

Ci-dessous vous pouvez comparer l'évolution de la façade du groupe scolaire avec la Mairie



Ici, à l'extrême gauche, classe supplémentaire.

Ici, à l'extrême droite, le restaurant scolaire. « Fini pour les enfants des hameaux éloignés, de faire chauffer les « potés » sur le poêle à bois de l'école ! »

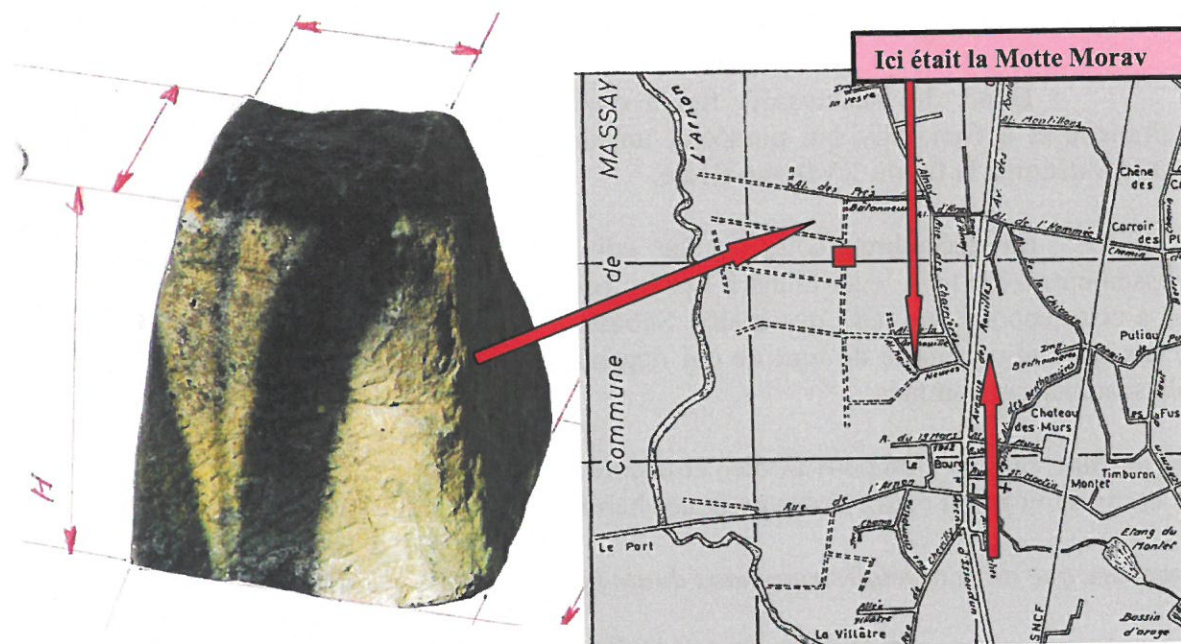
Libération des droits de servitude des habitants de Linerolles et Lenay

Lenay aujourd'hui Alnay et Linerolles aujourd'hui Nizerolles, sont des domaines en roture dans le censif de Vierzon et placés entre les fiefs des châteaux des Murs, de Chevilly et d'Autry.

Anecdote historique pour les habitants de ces domaines au lendemain de la dernière croisade de Saint-Louis :

Hervé III, seigneur de Vierzon, avant de partir en croisade pour la Terre-Sainte où l'appelait un vœu, allait bientôt succomber à Tunis. Dans ses derniers instants, poussé de charité fraternelle et de bonne volonté, voulant dorénavant et à l'avenir libérer ses sujets (habitants) de Lenay et de Linerolles de tous droits de servitude qui lui étaient dus, ordonna en 1270 que les sus-dits habitants soient et demeurent francs et libres de servitudes à perpétuité.

A cette période, si l'on excepte les terres d'Autry dans la mouvance de Mehun, les terres de Lenay et Linerolles forment toute la partie nord de la paroisse de Méreau à la porte de Vierzon. La partie sud étant sous la dépendance des châteaux des Murs et Chevilly.



Lors du curage des fossés aux alentours d'Alnay, (point rouge sur la carte), il a été récemment trouvé cette borne aux dimensions importantes. Nous pouvons supposer qu'elle appartenait à la limite entre le censif de Lenay et la mouvance des Murs. L'ex Motte Moray n'étant pas très loin.

Vers le milieu du XVIIème siècle, on trouve cette métairie entre les mains d'une vieille famille du pays, les Baucheton.

Le 17 mars 1743, Louis Baucheton, curé de Neuvy /Barangeon décédait, il laissait dans sa succession un dixième de ce bien évalué alors à 2000 livres.

Le 4 juin 1784, Marie-Anne Baucheton, veuve de François Gourdon procureur du Roi à la maîtrise des Eaux et Forêts de Vierzon mourait. Saisie de la moitié de Lenay elle laissait parmi ses héritiers Marie-Elisabeth Ruellé, épouse de Gabriel Brunet, l'aîné de Vierzon.

Depuis lors cette métairie resta jusqu'à son délabrement dans la famille Brunet.

Léproserie ou maladrerie à Méreau en 1259

Dans un livre intitulé : « Histoire de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun » écrit par le Dr. J. Jugand en 1881 - Editions Alice Lyner,- on apprend que Méreau possédait une léproserie qui dépendait de la maladrerie de Saint-Lazare d'Issoudun.

Une croyance populaire admet que les lépreux ayant pris pour patron Saint-Lazare supposé mort de la lèpre et dont le nom fut changé en celui de Saint-Ladre, furent à cause de cela, appelés Ladres et que de là sont venus les noms de ladrerie, maladrerie, lazaret.

Ces léproseries virent le jour au milieu du XIIIème siècle, on en comptait vingt mille vers 1259 au retour des croisades. Il fallait isoler et soigner les lépreux qui effrayaient la population locale à leur retour. Les lépreux faisaient l'objet d'accusations et de persécutions abominables.

Les maladreries étaient toujours éloignées des habitations et il était difficile aux personnes du dehors d'y pénétrer, excepté le jour de Pâques. Les lépreux ne pouvaient entrer dans les villes ou villages qu'à certaines grandes fêtes de l'année et toujours devaient annoncer leur présence par le bruit de leurs crécelles. Leur costume, une longue robe noire, leur donnait l'autorisation de pratiquer la mendicité.

Donc, des succursales furent créées, notamment à Méreau, Vatan, Graçay, Villefranche et à Genouilly qui possédait un hôpital. Ces maladreries fort heureusement virent leur déclin à la fin du XVIIème siècle.

En décembre 1672, par un édit, Louis XIV, Roi de France, donna ces établissements avec tous leurs biens à l'ordre restauré de Saint-Lazare et du Mont-Carmel. C'est à cette époque, en 1685 que maître Sébastien Gazon chevalier de Jérusalem se rend pour six ans, adjudicataire de tout ce qui dépend de la Commanderie d'Issoudun donc des établissements sus-nommés.

Une question se pose : Où pouvait bien être située cette léproserie à Méreau ? Sans doute à l'écart du bourg et des quelques habitations implantées à l'époque ?

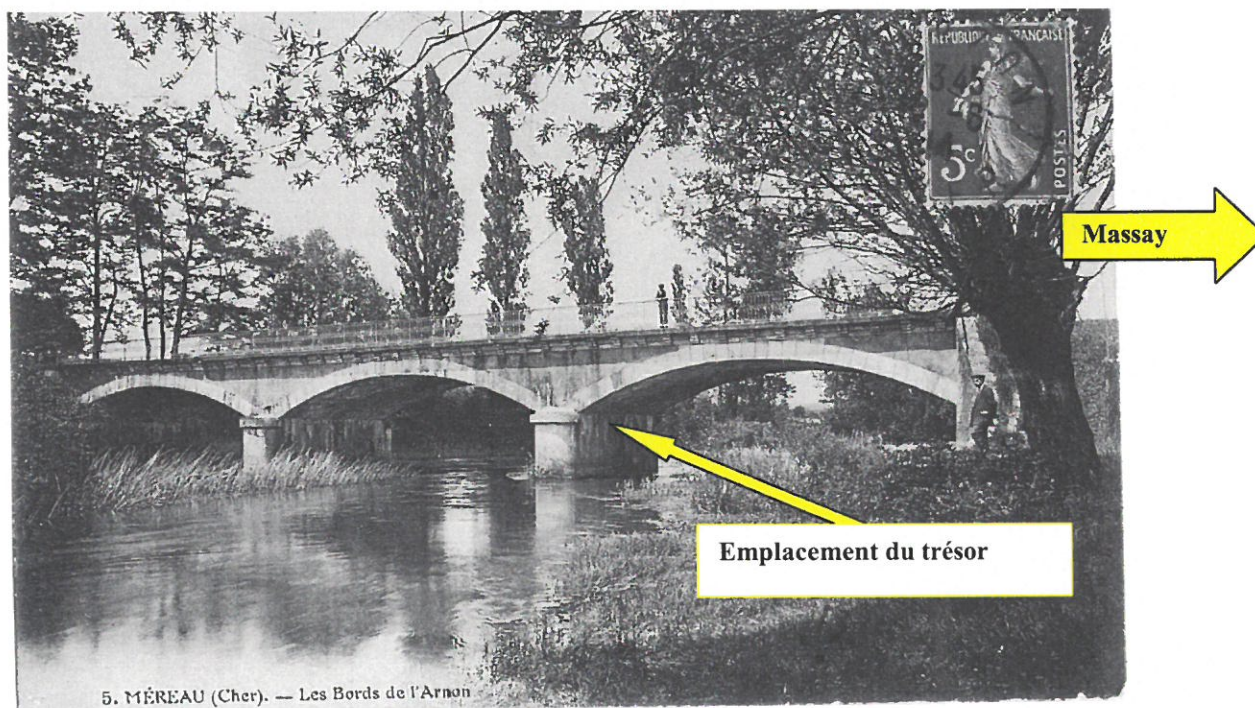
Un mystère que nous n'éclaircirons sans doute jamais hélas !

Un lépreux et sa crécelle au Moyen-Age



Le trésor de Méreau

Ce trésor fût retrouvé en 1874 lors des fouilles exécutées pour la construction du pont sur l'Arnon, situé sur la route D18E de Méreau à Massay au lieu dit « Le Port ». Bien qu'enfoui sur la rive gauche de la rivière (coté Massay) il lui a été donné de suite, le nom de trésor de Méreau. Deux raisons sont invoquées pour cela, le lieu est beaucoup plus rapproché de Méreau que de Massay, deuxièmement, les ouvriers employés aux fouilles étaient pour la plupart habitants de Méreau. Une troisième raison serait que notre historien local, Emile Jean Baptiste Tausserat, ne devait pas être trop éloigné de cette découverte..



Invasé sur le fond de la rivière, ce trésor était constitué de 4000 monnaies d'argent, deniers et oboles (= ½ denier) émises entre le XIème et XIIème siècle dont certaines de Philippe 1er et frappées à Bourges, Orléans et Dreux, de Louis VII, frappées à Angoulême. Les autres étaient toutes des monnaies seigneuriales, de Blois, Chartres, Châteaudun, du Perche, de St Aignan, de Provins, de Melgueil ou Montpellier, de St-Martin de Tours, de Raoul d'Ebles, de Déols, de Raoul III de Châteauroux, d'Issoudun, de Geoffroi de Gien, de Geoffroi d'Anjou, de Souvigny et St-Valérien de Tournus. Un quart était de la seigneurie de Vierzon. Et aussi un peu de monnaies étrangères de la principauté de Lucques en Italie. En tout, 3811 livres.

Le trésor était déposé par rouleaux encore parfaitement formés, à côté de lui, se trouvaient des ossements humains, une corne rustique formée d'un os de mouton percée de trous, une épée de combat de 85cm de long poignée comprise et 6cm de large. Cette épée à double tranchant, offre sur toute la longueur un creux en forme de gouttière, comme les sabres de grosse cavalerie. Brisée en deux, il a été facile de la reconstituer en rapprochant les morceaux.





Ci-dessus, deniers de la Seigneurie de Vierzon, marqués VIRSIONE autour d'une croix
L'ensemble des éléments de cette découverte a été déposé au Musée du Berry à Bourges.

L'origine de ce trésor

Il est supposé qu'au moment de la marche sur Vierzon en 1196, des gens d'armes de Richard Cœur de Lion, encadrés par le prince Noir, un seigneur de ce lieu fuyant les anglais, et craignant le pillage de sa fortune, aurait enterré ce trésor sur les bords de l'Arnon à 1200 mètres du manoir de Chevilly. Mais alors, pourquoi les ossements humains, l'épée et la corne ?

Autre version

Un cavalier voulant sauver ses économies et mettre l'Arnon entre lui et l'armée du Prince Noir a voulu franchir le gué de Dady et dans sa précipitation, ou peut-être par ignorance des lieux, a manqué le passage à gué d'une centaine de mètres et serait tombé dans un gour* où il aurait trouvé la mort par noyade.

* Gour : en vieux français, en rivière, trou avec de la vase.

*Sources : Archives départementales du Cher PER 547 séance du 19 Décembre 1873.
Chronique de la Chatellenie de Chevilly J.B.E Tausserat*

Superstitions et vieilles croyances à Méreau

A Méreau comme dans beaucoup d'autres villages des figures et des bêtes sataniques hantent les esprits. Voici une de ces histoires que nos aïeux ont sans doute entendu parler.

Pendant une de ces soirées silencieuses de l'hiver, alors que la lune envoie ses pâles rayons sur le pays, dans la campagne une lumière brille à travers les volets disjoints d'une chaumière ; à la porte une bête fantastique s'appuie sur le « *barreau plein* » elle reste là longtemps immobile, c'est la « *birette* » ; qu'un paysan l'aperçoive, il fuit épouvanté.

Puis voici le « *loup-garou* » qui attend, sur les chemins déserts, le voyageur attardé revenant du marché ; malheur alors à qui se laisse approcher, les deux pattes de l'animal sont bientôt sur les épaules de l'imprudent et, alors, c'est une course impossible, car le pauvre villageois croit avoir le diable à ses trousses.

Ces vieilles histoires ont été exploitées dans le pays. Il y a eu des « *birettes* » que l'on croyait possédées du démon et par cela même invulnérables ; l'une d'elles faisait le désespoir de la Paroisse de Méreau ; elle rôdait la nuit autour des domaines et des locatures, écoutant les conversations du soir et en rendait compte au « *sabbat* (1) » : pour s'en débarrasser on fit bénir des cartouches que l'on confia au plus habile chasseur de l'endroit ; il parvint à surprendre la « *birette* » et fit feu ; le lendemain une femme des communs du Petit Château de Méreau, la Deloince, mourait dans son lit l'épaule fracassée.

On montrait encore à Méreau, il y a quelques années (vers 1872) un énorme « *têteau* » (2) creusé par le temps dans lequel la femme Deloince cachait la peau d'animal dont-elle se couvrait la nuit. Claude Viger et d'autres anciens de la commune affirment que la mort tragique de cette femme a eu lieu dans les circonstances qui viennent d'être rapportées.

(1) Assemblée nocturne et bruyante de sorciers et de sorcières au Moyen-Age.

(2) Arbre dépourvu de branches dont le tronc est creux.

Extrait Châtellenie de Lury - J.B.E. TAUSSERAT 1877

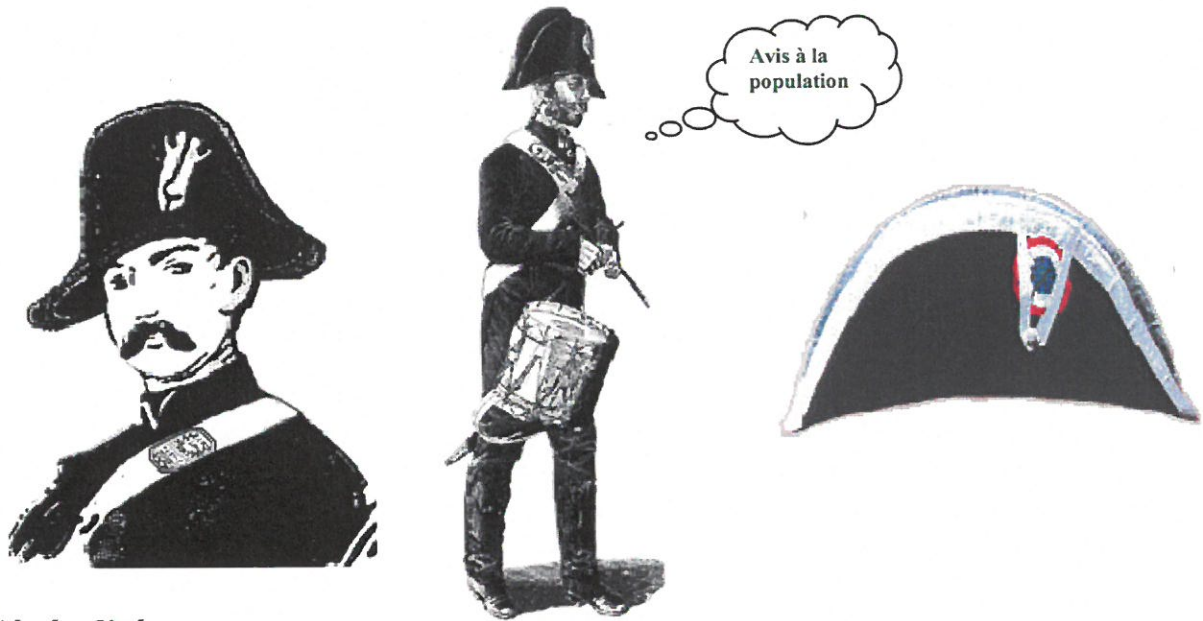


Un loup-garou dévore un homme (image du bestiaire médiéval)

Autre fait divers enregistré dans un procès-verbal à la Mairie de Méreau le 30 décembre 1832

Le maire de la commune de Méreau Monsieur MARTEAU, certifie que le 30 décembre 1832, il lui a été présenté devant sa porte une louve âgée de deux ans qui a été tuée dans les usages de Beury situés dans l'arrondissement de la commune de Méreau, ce même jour vers midi, par le nommé Etienne SOCHARD demeurant au Domaine de la Cour d'Autry. Ce procès-verbal sera envoyé à Monsieur le Préfet du Cher avec la tête de l'animal donnant droit à Etienne SOCHARD à une prime prévue par la loi. Etienne SOCHARD était accompagné d'Antoine MALISSONNE, Jean et Jacques SOCHARD et Jean LEGAY tous de cette commune, lesquels ont déclaré ne pouvoir signer le présent certificat qu'ils reconnaissent véritable en tout son contenu faute de savoir écrire.

Le Garde champêtre dans nos campagnes



Généralités

La police rurale est très ancienne puisqu'elle remonte au Moyen-Age et notamment en la personne du garde champêtre. En effet, c'est en 1369 que le Roi Charles V dit « Le Sage » (1331-1380) a créé le premier garde rural, contemporain de Du Guesclin, il est alors appelé « Garde aux Ablais* » puis « Garde Banier* ».

Ce policier des campagnes avait pour mission de surveiller les récoltes, notamment les moissons et les territoires de chasse ; il officie sur des juridictions seigneuriales. Ce garde est aussi appelé « Garde Champs », « Garde Messier », « Sergent de Verdure ». Il est l'ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront quelques siècles plus tard les « Gardes Champêtres ».

Sous le règne de Louis XIV, ces gardes ont en plus de la surveillance des récoltes, la mission de surveiller « le droit exclusif de chasser » en vertu de l'ordonnance royale de 1669. Ces gardes sont gérés par une administration spéciale appelée « Capitainerie » dans les seigneuries les plus importantes.

C'est par la loi du 8 juillet 1795 (Messidor an III) prise par l'Assemblée thermidorienne qu'est défini le statut du garde champêtre, le rendant « **obligatoire** » dans toutes les communes rurales de France. Les gardes champêtres doivent avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire, avoir une bonne condition physique, faire partie des vétérans nationaux ou des anciens militaires pensionnés ou munis de congés pour blessures. Ils sont choisis par les maires qui soumettent leur choix au Conseil Municipal et en donne avis au Sous-Préfet de leur arrondissement.

Le garde champêtre doit prêter serment devant le Juge de Paix du canton, de veiller à la conservation de toutes propriétés qui sont sous la loi publique et de celles dont la garde leur est confiée. Il devient un agent de la force publique par son inscription au Registre de la Gendarmerie qui peut le requérir et avec qui, il partage une mission de police commune : la surveillance des campagnes.

A cette époque, le garde champêtre n'est pas assujéti au port d'un uniforme, il est coiffé d'un « bicorne », il porte une plaque de métal portant son nom, celui de la commune et des mots « **La Loi** ». Généralement, il porte un sabre d'infanterie nommé un « **briquet** » mais il a le droit de porter toutes sortes d'armes que le préfet jugerait être nécessaires.

*ablais : anciennement blés, grains qui sont en terre

*banier : garde champêtre qui percevait la taxe pour l'utilisation du moulin, du four banal, du pressoir appartenant au seigneur

A partir de 1820, le rôle du garde champêtre fait partie intégrante du paysage rural, sa fonction est très appréciée par la population paysanne.

Il a abandonné le « *bicorne* » au profit du « *képi* ». Dès 1822, les gardes champêtres se sont vus dotés des premiers fusils ou pistolets comme la Gendarmerie. Le code d'instruction criminelle classe le garde champêtre au rang d'officier de police judiciaire.



Il ne faut pas oublier le rôle que tenait le garde-champêtre au niveau de la communication auprès de la population, une fois par semaine, il informait les habitants des villages à l'aide de son roulement de tambour et de son fameux « *AVIS A LA POPULATION* » de toutes les nouvelles municipales et préfectorales. Il faisait l'annonce des mariages, des enterrements, des problèmes de voirie, du jour de la venue du percepteur, de la date d'ouverture et de fermeture de la pêche et de la chasse, des commémorations à venir, les fêtes religieuses et laïques, les dates des élections municipales, le début des vendanges et le recrutement de vendangeurs, la venue du bouilleur de cru et d'autres nouvelles locales.

De nos jours, les gardes champêtres ont davantage de tâches administratives que de contacts sur le terrain. Le contexte rural de nos campagnes nécessite moins son intervention pour les informations communales qui paraissent dans la presse et son intervention physique n'intervient que très rarement dans des petits conflits de voisinage.

Méreau n'a plus de garde champêtre depuis le 31 janvier 2001 date à laquelle Monsieur Julien SABARD a pris sa retraite. Il avait pris ses fonctions le 15 mars 1966 succédant à Monsieur Georges FERRAND. Un stagiaire, Vincent LOGER ne lui succéda que durant une année.

Liste des gardes champêtres de Méreau de 1832 à 2001 :

Nicolas BORNET 1831 à 1837
Etienne MARTIN – ancien militaire – 1837 à 1841
M. THAUPIN – ancien militaire – 1841 à 1857
M. ULMAUN – 1857
M. KFRIDIN – 1892 à 1912 – plus un tambour-afficheur nommé en 1908
M. MOREAU – garde champêtre auxiliaire 1892-1912
Jean SOCHARD – 1912 à 1944
Georges FERRAND - 1944 à 1966
Julien SABARD – 1966 à 2001

Liste des gardes vignes de Méreau de 1832 à 1870 :

Les propriétaires de nombreuses parcelles de vigne faisant l'objet de vols, ont fait la demande auprès de la municipalité afin qu'elle nomme des « gardes vignes » pour protéger leurs récoltes très souvent convoitées par des récoltants indéliçats, voici quelques noms de ces « gardes vignes » : Jean FERRAND - LEBON 1832 - Vincent BOULEAU – Jacques ROCHE 1835 – Pierre CHAUVÉAU 1850 – DEHAULON Georges 1856.

Cette profession a disparu dans les années 1870.

Vie artisanale commerciale et festive à Méreau depuis le début du XXème siècle aux années 1970

La commune de Méreau est très étendue. La partie sud, comprenant le bourg, l'église, la mairie et l'école est distante de cinq kilomètres de la partie ouest traversée par la Nationale 20 (Paris-Toulouse) qui a été la voie principale.

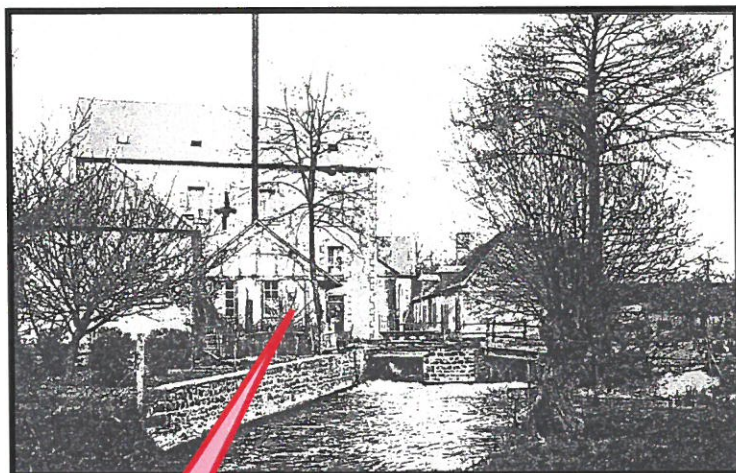
Depuis 1972, une déviation de Vierzon a facilité cette traversée et rendu un peu de calme à cette portion de route.

Cette partie de la commune éloignée du bourg comprend à cette époque de nombreux artisans :

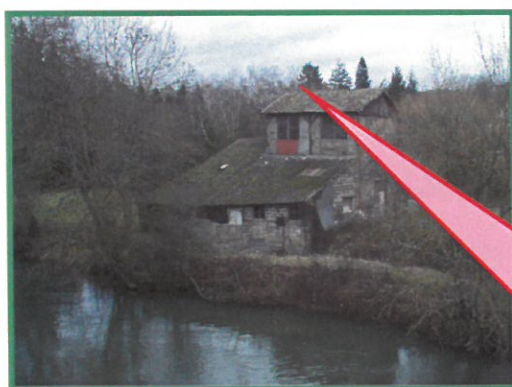
- **Le Moulin de Port-Dessous**, propriété de la famille Gadoin qui exploite une laiterie assez importante (beurre, camembert, ramassage du lait dans les fermes).

Le camembert fabriqué à Méreau porte à tort une étiquette Saint-Hilaire-de-Court.

S'ajoutait à cette activité un élevage de porcs qui devint en 1960 un élevage industriel disparu depuis.



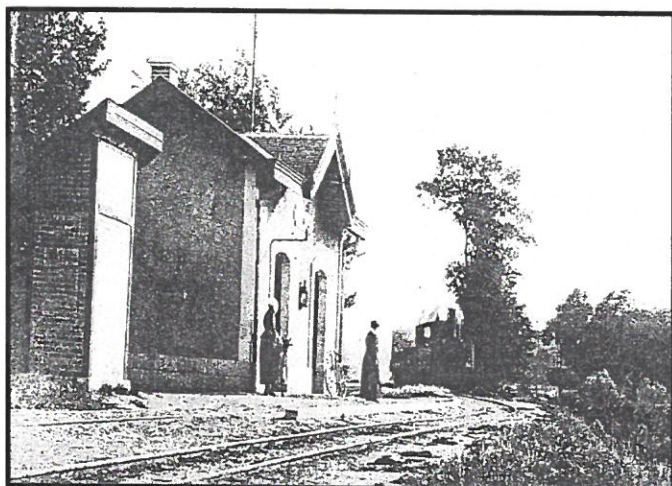
Méreau



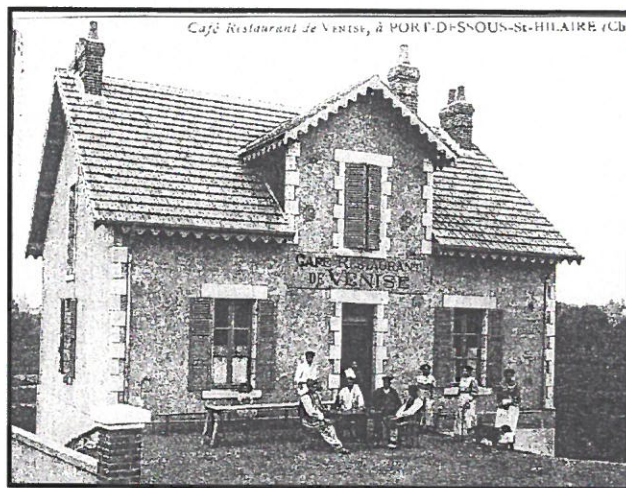
L'Usine Métallurgique SCHROETTER qui fut autrefois tannerie puis fabrique de brosses voilà environ 70 ans. Pendant la guerre 1939-1945, outre la tannerie, on réchappait les pneus de bicyclettes dans cette même entreprise aujourd'hui disparue.

Ce qui reste du vieux séchoir des peaux

A ce même endroit passait le Tacot venant de Vierzon et s'arrêtait à la gare du Port-Dessous où les voyageurs trouvaient le café-restaurant « Le Venise ». (Port-Dessous se prononçait Pordsous). S'il y avait un Port-Dessous, c'est donc qu'il y avait un Port-Dessus, celui-ci était au lieu-dit le Port sur la route de Méreau à Massay.



La gare et l'arrivée du tramway « Le Tacot »



Le Venise d'hier, en quelque sorte, le café-restaurant de la gare du « Tacot »

« Le Venise » aujourd'hui qui n'est plus un restaurant



Au lieu-dit « Pierre-Sèche » on trouvait :

- **Les Machines agricoles BRIMBALLE** vendues par la suite aux Etablissements Prévost (agent CASE IH) qui se réinstalleront Avenue des Reuilles en bordure de la D918 ancienne nationale 718
- **Pierre-Sèche : Ets François VOISIN**, paysagiste et entretien de jardins installés dans les années 1960
- **Usine de Porcelaine** créée par Monsieur Jean Thébault en 1946, fabrication de médaillons et bibelots, repris en 1949 par la Société Céraby avec agrandissement de l'usine. Une quinzaine d'ouvriers y étaient employés
L'usine fut fermée dans les années 1980, elle fut détruite voici quelques années
- **Confection de Madame CERAND**, jours et broderies
- **Monsieur FROGER**, scieur de bois
- **Hôtel de Sologne**, il fut construit dans les années 1960
- **V.D.I.** créé dans les années 1970 toujours en activité

En reprenant la direction de la D918 pour rejoindre le centre-bourg on trouvait à l'intersection du Chemin Blanc :

Sur les deux côtés du « Chemin Blanc » :

- **Mme PERCHAIZE** - épicerie – libre-service
- **L'Aéroclub** créé au début des années 1960, toujours en activité
- **Mr FORTAT** - menuisier
- **Christiane SOUDET** - fabrique de pâtes fraîches

En reprenant la D918 on trouvait à « Moscou » :

- **Mme THOUAILLE** - conserverie
- **Café de l'Ane qui renifle**

Au lieu-dit « l'Homée » :

- **Mr Pierre SABARD** - garagiste - voitures - vélos- machines agricoles

Au lieu-dit « Les Reuilles » :

- **Mme GOURRIER** - épicière ambulante – marchés

Artisans et commerçants du bourg :

- **Mr Adolphe CHAMERON** - boulanger – café – salle de bal (aujourd'hui Mr.FOURNIOUX)
- **Mr BERTRAND** – menuisier – charron
- **Mme LEMOINE** - épicerie
- **Mr Alexandre CHEVALIER** – sabotier – barbier – coiffeur
- **Mr André LAFON** – Café du Centre - boulangerie, épicerie
- **Mr Clément BLANCHARD** – maréchal- ferrant
- **Mr PIERRY** – boucherie, successeur **Mr. Philippe SCHNEIDER**
- **Mme Georgette VILPOUX** – Café de la Mairie - épicerie - bureau de tabac - pompe à essence, plusieurs successeurs, aujourd'hui Café du Bourg
- **Mme Clémentine BLANCHARD** – cuisinière à domicile
- **Mr DOUCET** - Receveur Bureau de Poste pendant la guerre 1939-1945
- **Mme BORDE** – magasin de laines
- **Mr Robert AMIOT** – entreprise de battage
- **Mr TRANCHANT** – meunier à Chevilly
- **Mr René VOISIN** – aliments pour bétail à Chevilly

On peut donc noter que Méreau put fournir à sa population de l'époque et particulièrement durant les années de la guerre 39-45, des services de proximité assez divers et particulièrement appréciés où le système « débrouille » en tous genres devait se substituer à la rigueur du régime.



UNE FETE DE TRADITION A MEREAU : LA SAINT-VINCENT

Premier trésorier : Monsieur MARDON en 1900

Premier bâtonnier : Monsieur Louis BEDU en 1920

Autrefois, la date qui fixait le début des vendanges s'appelait : « *La bannie* ».

Une fête de tradition qui reste bien ancrée à Méreau c'est la Saint-Vincent qui fêtera son 110^{ème} anniversaire cette année. En effet, en 1998 le Comité de Saint-Vincent célébrait les 7 et 8 février 1998 le centenaire de cette manifestation festive. Méreau, ne compte plus de petits viticulteurs possédant quelques arpents de vigne pour leur consommation personnelle, mais l'essentiel c'est de respecter cette tradition qui touche le cœur de ceux dont les parents et arrière-grands-parents ont été à l'initiative de cette fête. Nous souhaitons vivement que cette fête se perpétue encore de nombreuses années et qu'elle garde son caractère traditionnellement religieux et festif.

D'une année sur l'autre, un « bâtonnier » est nommé pour assurer le jour venu, la représentation de la confrérie de l'ordre de Saint-Vincent.

Autrefois, la Saint-Vincent qui tombe le 22 janvier avait lieu le jour même comme beaucoup d'autres fêtes de la région comme la Saint-André à Mehun/Yèvre le 30 novembre. La veille de cette fête avait lieu le bal qui se poursuivait le jour de la Saint-Vincent qui était honorée par une messe très chantante et des vœux de reconnaissance étaient adressés à St-Vincent pour son soutien et l'abondance de la récolte. Un défilé avec des chants et des danses traverse le village pour aller prendre un verre chez le bâtonnier du jour. Autrefois, les bâtonniers recevaient à leur domicile les participants, on y dégustait son vin et une bonne galette feuilletée en forme de

feuille de vigne, parfois le « bal-parquet » était monté dans leur jardin ou dans leur cour. Une effervescence générale gagnait le bourg car l'édification du parquet était une attraction pour les enfants qui se réjouissaient à l'idée de glisser sur le parquet bien ciré le jour du bal. C'était l'occasion pour les villageois de se retrouver une fois par an et de partager une soirée insouciante bien méritée après de longs mois de travail dans leur vigne et dans leurs champs. A l'occasion de ce bal de nombreux jeunes gens se rencontraient et se mariaient quelques temps plus tard.....Un retour de Saint-Vincent avait lieu le dimanche après-midi suivant avec le dépôt du

« **CROUSTON** »



A Verdigny, du haut d'un tonneau, le prêtre bénit le vignoble.

(Photo archives NR)



chez le futur bâtonnier. Aujourd'hui les choses sont un peu différentes mais tout aussi conviviales, le contexte sociétal n'est plus le même, mais la démarche et le but sont identiques c'est l'essentiel.

Bon vent au Comité de Saint-Vincent en ce début de troisième millénaire.

Mais savons-nous pourquoi dans certains vignobles les vignerons ont préféré **St-Paul à St-Vincent** ?

L'histoire nous apprend qu'au moment où le phylloxéra (ce minuscule puceron) fut introduit en France par des plans américains vers 1860, des vignerons s'usèrent les genoux à prier St-Vincent. Rien n'y fit, les vignes durent être arrachées et les vignerons en conservèrent une certaine rancœur à l'égard de St-Vincent. Seuls des nouveaux plans directs et greffés reconstituèrent les vignobles Français. C'est l'origine profonde dans certaines communes des St-Vincent dites, rouges, païennes ou tout simplement civiles.

Aujourd'hui, tout en respectant la tradition, nos vignerons modernes font davantage confiance à la bouillie bordelaise, au soufre, aux canons anti-grêle, aux pulsateurs d'air chaud, ainsi qu'à une vinification bien contrôlée pour assurer une abondante récolte et de qualité.

Nous ne ferons pas une liste exhaustive de tous les membres et bâtonniers depuis 1900 elle a déjà été faite par le Comité de Saint-Vincent lors du centenaire de la Confrérie, mais voici la liste des présidents et vice-présidents depuis une cinquantaine d'années :

Présidents et Vice-présidents

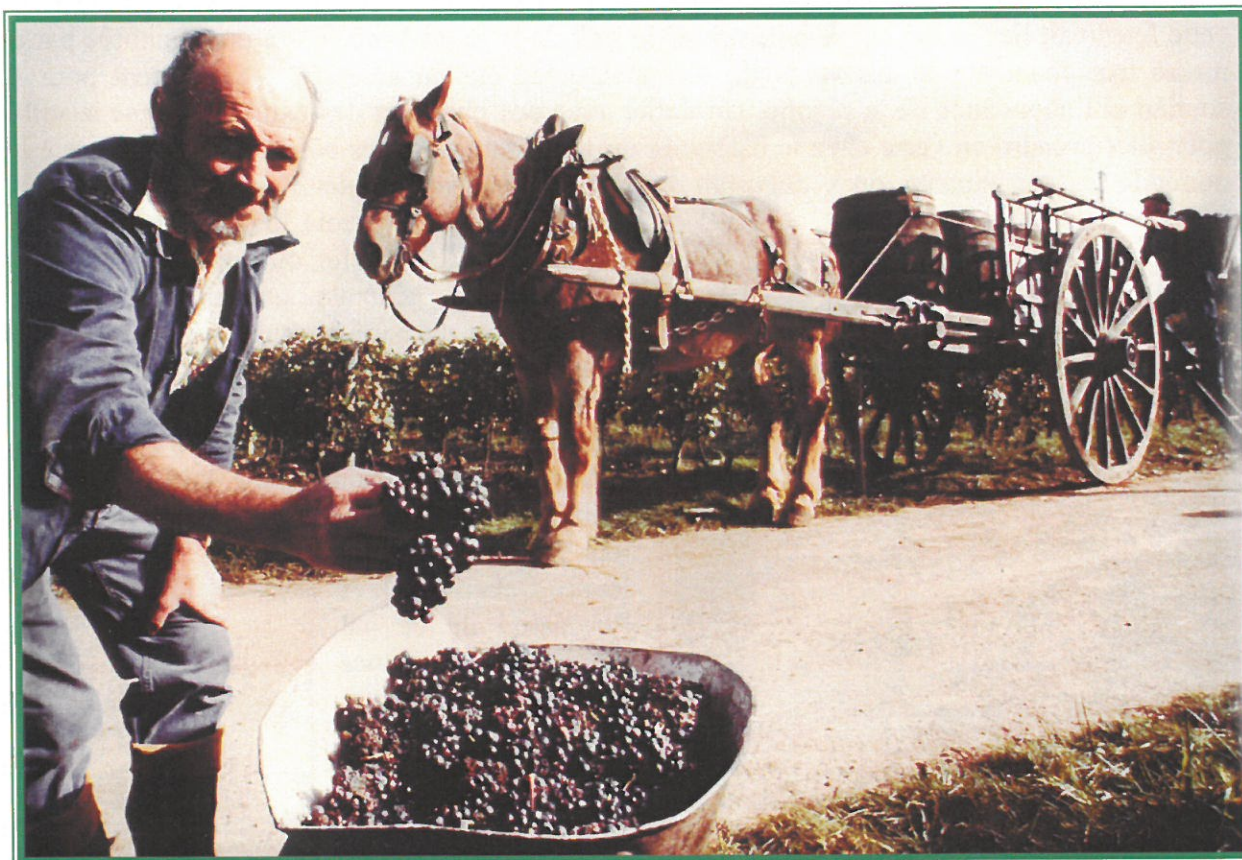
1955 à 1957 – Monsieur Philippe SCHNEIDER, Monsieur Marcel PERDUCAT

1958 à 1979 – Monsieur André VILPOUX, Monsieur René DALIS

1980 à 1982 – Monsieur Didier PERROT, Monsieur Robert CAILLOUX

1983 à 1992 – Monsieur Robert CAILLOUX, Madame Claudine BONNEVILLE

1993 à 2008 – Monsieur Thierry LESPINASSE, Monsieur Jean-Paul BECHU



Scène de vendanges classiques dans les années passées à Méreau

Fêtes et divertissements aujourd'hui disparus

ASSEMBLEE « du Bourg d'Autry »

votée le 26 mai 1892, elle se tenait fin septembre début octobre.

ASSEMBLEE à « Port-Dessous »

votée le 16 juin 1895, elle se tenait le quatrième dimanche du mois d'avril.

ASSEMBLEE « Des Trottoirs »

Après plusieurs années de travaux pour la mise en place des trottoirs longeant le bourg et la D18, la municipalité pour commémorer cette amélioration a institué en 1913 une « Assemblée des trottoirs » qui se tenait place de la mairie chaque année le troisième dimanche de juin. Une somme de 25 francs fut votée pour la publicité et l'organisation de plusieurs jeux et courses. Cette assemblée n'eut lieu qu'en 1913 et 1914, la déclaration de la guerre n'incitait plus aux réjouissances.

LES ASSEMBLEES « du Bourg »

A partir des années 1920, les « assemblées » du mois de juin et de septembre faisaient l'objet d'un bal parquet avec manège de chevaux de bois. Les adultes se retrouvaient au bal et les enfants faisaient des tours de manège sur les chevaux de bois et achetaient au stand de confiserie du nougat rouge, des sucres d'orge, des coquelicots..., on n'y trouvait toutes sortes de bonbons inconnus dans les épicerie du village. Cette assemblée était installée dans le bourg à l'endroit du parking face au *Café du Bourg* autrefois *le Café de la Mairie*.

D'AUTRES PETITS BALS

A l'occasion du 1^{er} mai, du 14 juillet et du 11 novembre, un bal avait lieu à la Salle Chaméron, une petite salle parquetée à côté du café et de la boulangerie.

FETE DU 1^{ER} MAI

Dans les années 1955, la fête du 1^{er} mai avait beaucoup de succès. C'est à l'initiative de Madame Aimée BERTHON que cette manifestation avait vu le jour. Sans grands moyens mais avec l'aide de tous, toutes idées politiques confondues, cette commémoration du 1^{er} mai était toujours attendue et très réussie. Elle consistait en un défilé bien souvent d'enfants et d'adultes costumés en berrichons, ensuite une vente de muguet était organisée et des jeux clôturaient cette journée très joyeuse. Madame BERTHON accompagnait les groupes de danseurs au violon et finissait bien souvent la journée par des monologues berrichons qui étaient sa spécialité. Elle a d'ailleurs écrit et publié deux recueils de poèmes berrichons « Ma jeunesse au Berry » en 1981 et « Au soleil de mon village » en 1983 – Edition La Pensée Universelle.

FETE DE NOEL

Toujours grâce à Madame Aimée BERTHON qui a été conseillère municipale à Méreau, les enfants qui le désiraient étaient conviés à préparer une fête pour Noël qui consistait en un spectacle de danse, de saynètes, de monologues qu'elle adaptait elle-même. Des répétitions avaient lieu à partir du mois d'octobre le dimanche après-midi dans l'ancienne cantine.

Les parents participaient à la confection des costumes en papier crépon et donnaient un coup de main à la préparation de la salle qui n'était autre qu'une salle de classe où l'on érigeait une scène de fortune (des planches posées sur les pupitres des écoliers), un rideau bleu protégeait du public les « artistes en herbe » en attendant le début du spectacle, et des bancs étaient installés pour les spectateurs. A la fin de la représentation, les enfants avaient droit à une orange et un jouet qui avaient pu être achetés grâce à la vente du muguet du 1^{er} mai. Madame BERTHON a beaucoup apporté aux familles et aux enfants de cette époque qui lui ont toujours témoigné leur gratitude.

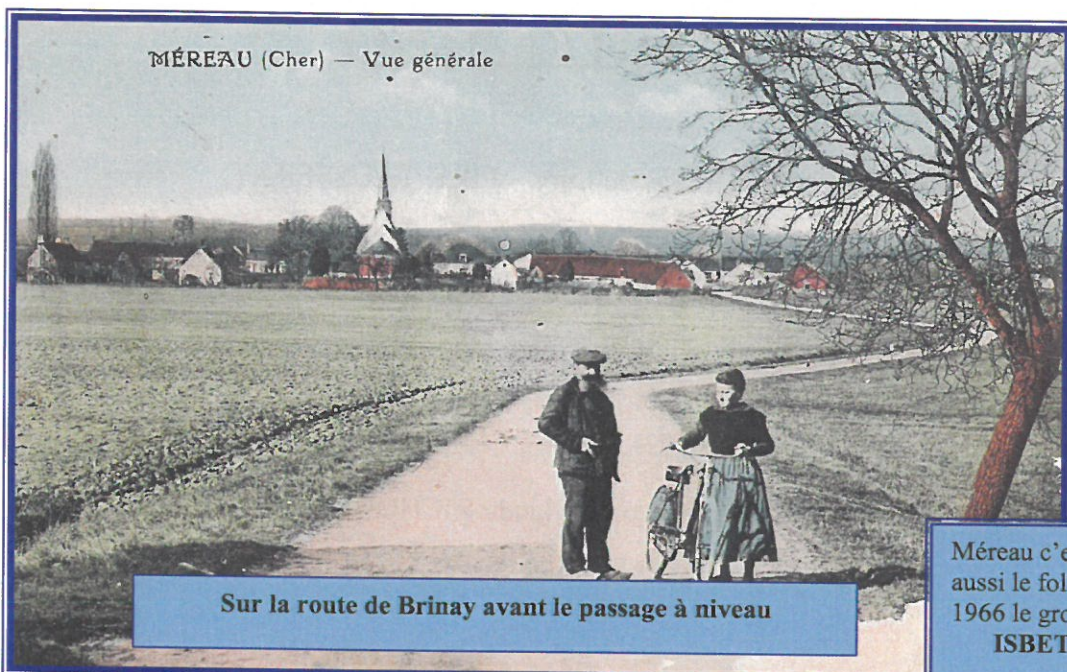
LE CINEMA DU JEUDI SOIR

Oui, Méreau avait son « Cinéma itinérant » et ça dans les années 1955-1960. En effet, une fois par mois, le jeudi soir, une séance de cinéma avait lieu au *Café du centre* chez Monsieur André LAFON dans le bourg. C'est Monsieur Tinturier de Reuilly qui venait pour la projection d'un film. Une affiche était accrochée au mur du café une dizaine de jours avant la séance et le jour venu, les spectateurs étaient au rendez-vous. Le projectionniste tendait un drap blanc sur la porte d'entrée du café, le projecteur était installé dans l'embrasure de la porte du fournil et la séance pouvait commencer. Elle débutait par un documentaire, suivi d'un cocorico poussé par un coq gaulois symbole national annonçant les actualités non moins nationales, suivaient les réclames, parfois un dessin animé et enfin le film tant attendu. Cette séance était très appréciée de tous, le cinéma venait à eux, à l'époque peu de personnes possédaient une automobile pour se rendre à Vierzon.

A l'entracte, on se rafraîchissait pendant que le projectionniste changeait la bobine et le film reprenait après cette manœuvre délicate. Le lendemain, les commentaires allaient bon train sur le film projeté et l'on attendait la prochaine séance.



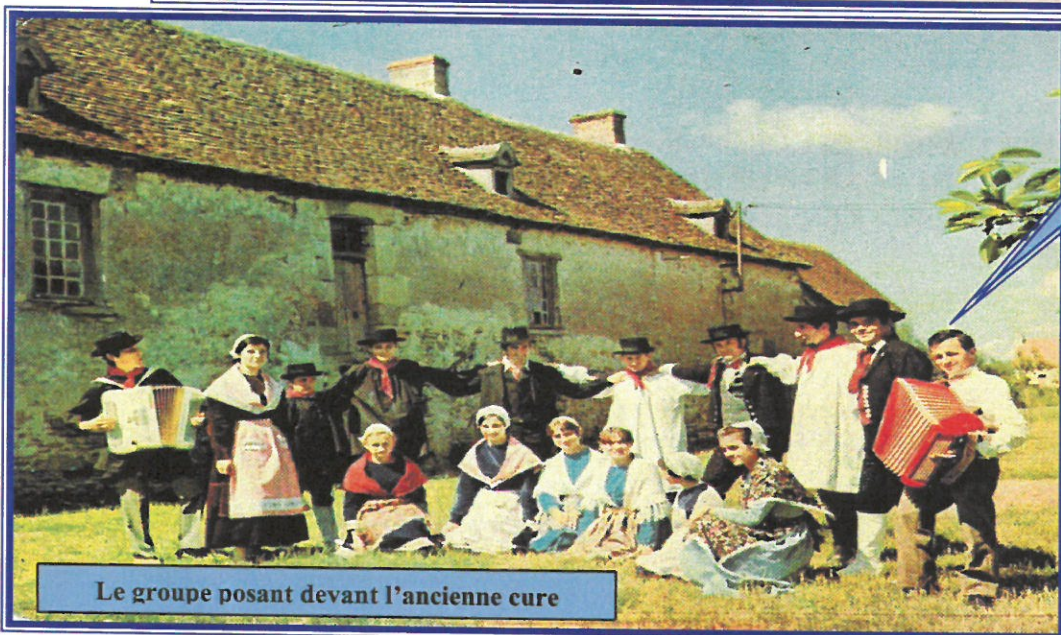
Déjeuner champêtre à « La Boirie » à la Belle Epoque



MÉREAU (Cher) — Vue générale

Sur la route de Brinay avant le passage à niveau

Méreau c'est aussi le folklore. 1966 le groupe ISBETY.
IS pour Israël
BE pour Berry
TY pour Tyrol



Le groupe posant devant l'ancienne cure

Un soir de NOËL de l'an 2007



BIBLIOGRAPHIE

Chroniques de la Châtellenie de Lury – J.B.E. TAUSSERAT.

Histoire de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun – Dr. J. JUGAND – 1881
Editions Alice Lyner.

Statistiques Monumentales du Cher – A. BUHOT de KERSERS 1891- tome V.

Le patrimoine des communes du Cher – Jacques LELIEVRE – Editions FLOHIC.

Mémoire en images de Vierzon – Claude RICHOUX et Claude FRANIER.

SOURCES

INTERNET – WIKIPEDIA.ORG – diverses documentations et illustrations.

FAMILLES.COM – CARTE DE CASSINI.

FLAGSONLINE.IT – PAVOISEMENT.FR.

FOTOSEARCH.

REMERCIEMENTS

CLUB DES AINES RURAUX DU CHER et au CLUB JOIE DE VIVRE DE
MEREAU pour leur patronage.

Monsieur l'Abbé SOULCIE – Prêtre de Saint-Sulpice à Bourges – Archives de
l'Archevêché, divers documents.

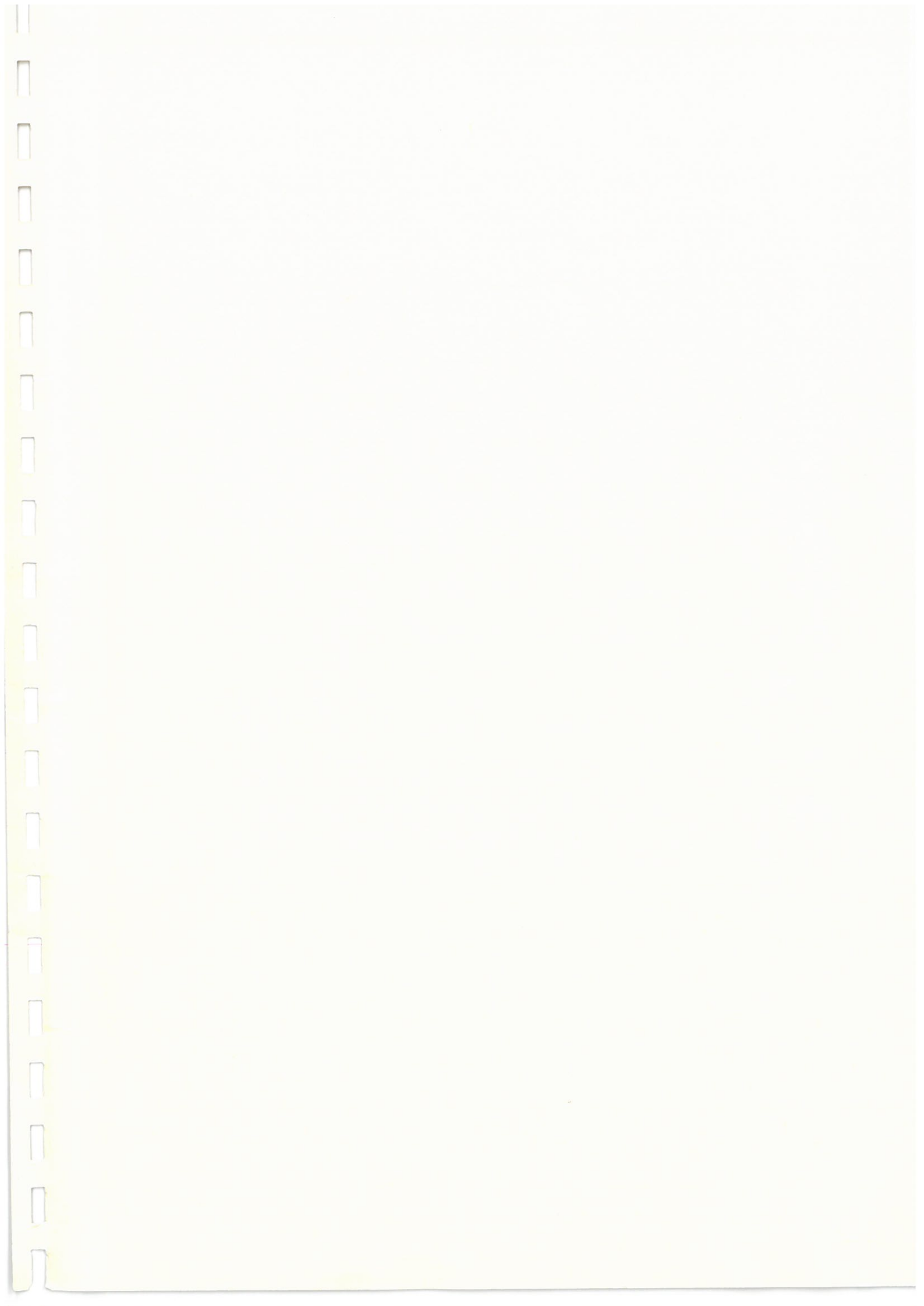
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DE CHER ET D'ARNON.

CONSEIL GENERAL DU CHER.

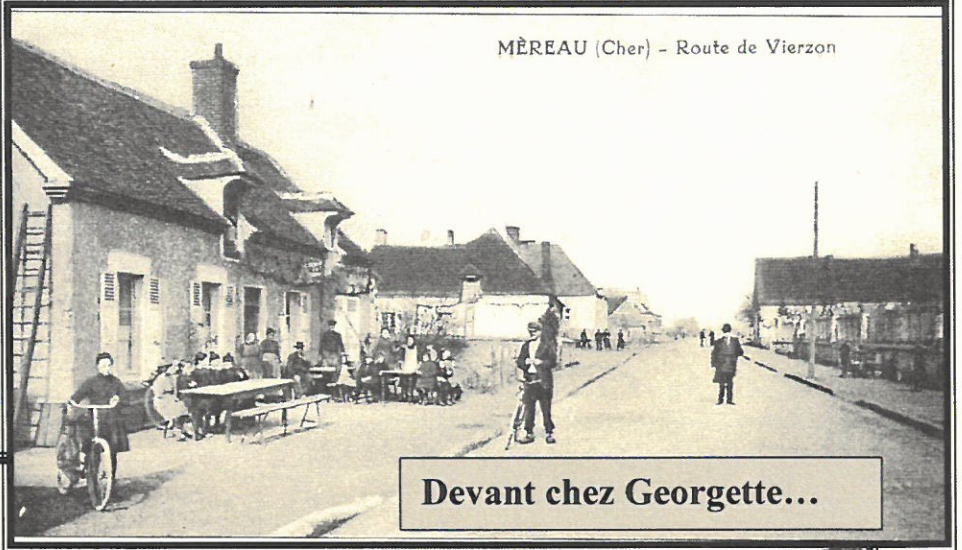
Madame HALGAND – Point Info Tourisme de Massay, pour l'impression des
documents.

Jean-Philippe CUNEO-LAFON, pour certaines photographies et tout particulièrement
l'église de nuit illuminée.

MAIRIE DE MEREAU – Prêt de la salle des Associations pour l'élaboration de
ce document. Consultation des archives municipales et photocopies de documents.



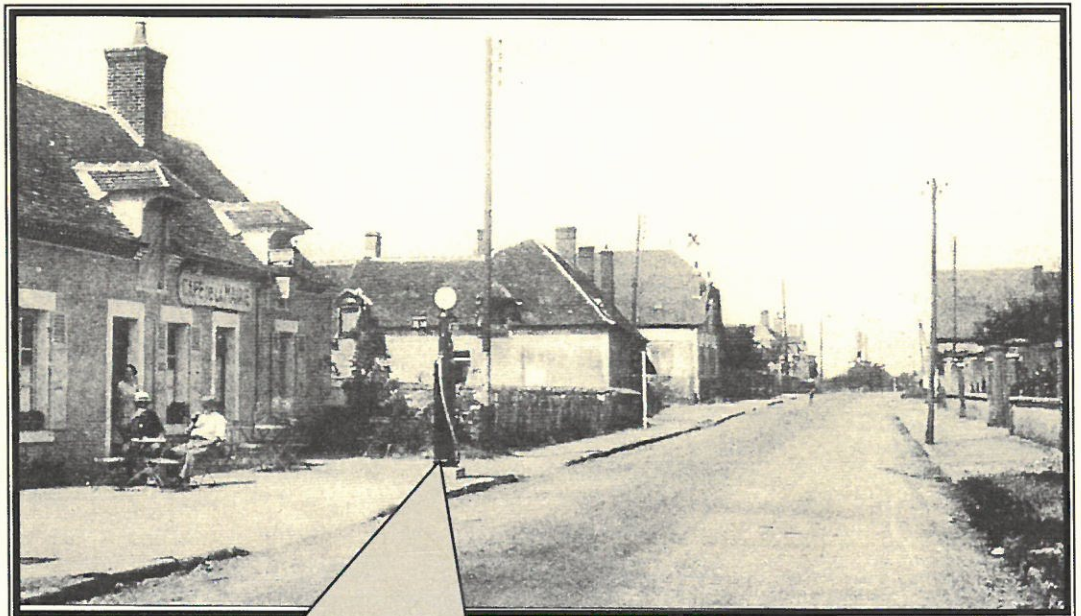
MÈREAU (Cher) - Route de Vierzon



Devant chez Georgette...



Enfin la 1^{ère} voiture, une Renault SVP...



Après la première voiture, la première pompe à essence.

Reproduction interdite sans l'autorisation du Club des Aînés Ruraux de Méreau

Imprimé par nos soins - Tarif : 10 €

231/300